



Assemblée générale

Soixante-sixième session

25^e séance plénière

Lundi 26 septembre 2011, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Mompoti S. Merafhe, Vice-Président de la République du Botswana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Botswana.

M. Mompoti S. Merafhe, Vice-Président de la République du Botswana, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mompoti S. Merafhe, Vice-Président de la République du Botswana, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Merafhe (Botswana) (*parle en anglais*) : C'est avec un infini plaisir, Monsieur le Président, que je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser nos félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes immensément redevables à votre grand pays, l'État du Qatar, de vous avoir mis à la disposition de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que, sous votre direction et votre leadership, la soixante-sixième session obtiendra des résultats fructueux qui changeront la vie d'une multitude de personnes

défavorisées à travers le monde. Je voudrais aussi rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, dont la direction efficace et exemplaire de la soixante-cinquième session force le respect et l'admiration.

Au fur et à mesure que les problèmes mondiaux se sont accrus en nombre et en complexité ces dernières décennies, les défis et responsabilités du Secrétaire général de l'ONU, chef de notre éminente institution, se sont multipliés. Je suis heureux de constater que le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, s'est parfaitement acquitté de sa tâche, parfois dans des circonstances très difficiles. Nous tenons particulièrement à le féliciter pour les efforts concertés qu'il a déployés pour tirer la sonnette d'alarme sur les situations de conflit et les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Je voudrais donc saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa nomination bien méritée pour un second mandat.

Ma délégation est convaincue que tous les problèmes et défis auxquels l'humanité est confrontée peuvent être surmontés dans l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies et du droit international. À cet égard, chacun doit jouer son rôle et nous devons nous employer de concert à améliorer la vie de nos populations en vainquant la faim, la maladie et l'analphabétisme, en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés, et en prenant des mesures

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



pour faire face aux catastrophes naturelles et aux diverses situations humanitaires.

Cette année encore, le monde a été frappé par un certain nombre de catastrophes naturelles et anthropiques, y compris des attaques violentes et gratuites ayant coûté de nombreuses vies, laissé un grand nombre de personnes sans abri, entraîné la destruction massive de biens et causé des douleurs et des souffrances intolérables. Ma délégation souhaite exprimer ses plus sincères condoléances à tous les pays qui ont été victimes de ces tragédies.

Nous adressons toute notre sympathie et nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple japonais suite au regrettable incident de Fukushima, provoqué par le violent séisme et le tsunami subséquent qui ont frappé ce pays au début de l'année. Nous tenons aussi à exprimer nos condoléances et notre sympathie au Gouvernement et au peuple norvégiens pour l'attentat gratuit et effroyable qui a récemment fait de nombreux morts dans ce pays.

La situation humanitaire dans la corne de l'Afrique appelle tout autant notre attention. Nous félicitons l'ONU d'avoir attiré l'attention de la communauté internationale sur le sort des victimes de cette catastrophe. Le Botswana a apporté sa modeste contribution à cet effort humanitaire. Nous remercions sincèrement le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble d'avoir répondu rapidement et de manière généreuse à ces tragédies.

À la création de l'ONU, la communauté internationale s'est dit résolue à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Depuis, le monde a connu d'immenses changements avec de profondes répercussions sur l'humanité. La fin du colonialisme et de la guerre froide, l'échec du système inhumain de l'apartheid, l'institutionnalisation des mécanismes de prévention et de règlement des conflits à travers le monde, ainsi que le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales en vue de régler des situations de conflit sont des exemples qui nous viennent à l'esprit à cet égard.

Depuis des décennies, la population du Sud-Soudan est plongée dans un conflit sanglant apparemment interminable, accompagné de lourdes pertes en vies humaines, de la destruction de biens et d'une condamnation à des épreuves et des souffrances indicibles. Nous sommes toutefois ravis de voir que le peuple du Soudan du Sud, avec l'aide et l'appui de la

communauté internationale, a réalisé le rêve qu'il poursuivait depuis si longtemps. Le pays est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère de liberté et de souveraineté. Je voudrais par conséquent rendre un juste hommage au Soudan du Sud alors qu'il prend la place qui lui revient dans la communauté des nations en tant qu'État souverain et indépendant et que cent quatre-vingt-troisième État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le Soudan du Sud aura à l'évidence besoin du plein appui de la communauté internationale pour s'attaquer à la multitude de problèmes liés à l'édification de la nation, y compris les questions en suspens figurant dans l'Accord de paix global, comme le statut futur de la région de l'Abyei, et d'autres questions liées à l'indépendance qui pourraient facilement menacer cette transition fragile. Le Botswana s'efforcera, dans la limite de ses ressources, d'aider ses frères et sœurs du Soudan du Sud à faire en sorte que leur liberté politique se traduise en bienfaits sociaux et économiques concrets.

L'évolution de la situation en Côte d'Ivoire est aussi un motif d'optimisme. Si de nombreuses inquiétudes persistent sur le plan de la sécurité, nous pensons que le Président Ouattara et son gouvernement ont pris les mesures nécessaires pour consolider la paix, instaurer la confiance, promouvoir la réconciliation nationale et placer le pays sur la voie de la normalité, de la reconstruction et du développement durable. Nous exhortons la communauté internationale à continuer d'appuyer activement ce processus.

Si des progrès notables ont été faits vers la résolution de certains conflits, on ne peut malheureusement pas en dire autant de nombreuses autres situations de conflit, notamment au Moyen-Orient, en Somalie et en Syrie, où la paix reste insaisissable, ce qui entraîne des difficultés et des souffrances.

Concernant la Somalie, ma délégation prend acte de l'Accord de Kampala conclu récemment entre le Président du Gouvernement fédéral de transition et le Président du Parlement, une mesure positive pouvant contribuer à améliorer la situation politique dans ce pays. Néanmoins, nous restons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité et la crise humanitaire croissante dans ce pays. Aussi, nous appelons toutes les parties à rester vigilantes et à honorer pleinement leurs obligations en vertu de cet Accord.

S'agissant du Moyen-Orient, le Botswana partage le découragement général face à la situation inextricable dans laquelle la région se trouve depuis trop longtemps. Nous exhortons les Palestiniens et les Israéliens à reprendre les négociations sur la base de la solution des deux États, selon laquelle les deux peuples vivront côte à côte en paix et en harmonie.

De nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales apparaissent. Ma délégation est extrêmement préoccupée par l'attitude d'États qui continuent, en toute impunité, de ne pas respecter l'obligation qui leur incombe, en vertu de leur constitution et du droit international, de protéger leurs citoyens dans toute situation de conflit armé.

Notre organisation est fondée sur l'idée que c'est aux gouvernements qu'incombe au premier chef l'obligation et la responsabilité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour répondre aux aspirations légitimes de leur peuple à une vie meilleure, y compris en garantissant leur sûreté et leur sécurité. Il faut donc absolument que les gouvernements créent les conditions propices pour répondre aux préoccupations et aux doléances légitimes des citoyens de leur pays grâce à un dialogue ouvert et à la compréhension mutuelle.

En conséquence, il est inacceptable, quelles que soient les circonstances, pour tout État d'avoir recours à la force armée contre sa population – les citoyens mêmes qu'il s'est engagé à protéger. Je pense que nous convenons tous qu'il s'agit d'une violation flagrante des droits de l'homme et du droit international et d'une atteinte à notre système de valeurs communes consacré par la Charte des Nations Unies.

Nous estimons que tout dirigeant qui cautionne un tel recours à la force contre la population renonce au droit légitime d'être reconnu comme le représentant des intérêts de son peuple. La communauté internationale ne doit donc ménager aucun effort pour prendre toutes les mesures possibles dont elle dispose afin de protéger les civils contre de tels gouvernements répressifs et de tenir ces derniers responsables de ces atrocités. À cet égard, l'appui à la Cour pénale internationale (CPI) est essentiel pour garantir la mise en œuvre intégrale du Statut de Rome.

Nous félicitons le Conseil de sécurité de son action rapide et résolue face à la situation en Libye, par l'adoption de sa résolution 1973 (2011), autorisant l'OTAN à protéger les civils de ce pays.

Toutefois, nous restons préoccupés par l'indécision et la procrastination dont il a fait preuve face à un certain nombre de faits survenus en Syrie. Le Conseil a trop tardé à condamner les violations des droits de l'homme et l'agression militaire contre des civils dans ce pays. Il n'est pas parvenu à adresser un message clair et sans équivoque aux autorités syriennes faisant part de sa vive réprobation et les exhortant à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Des crimes contre l'humanité ont été commis en Syrie, et les dirigeants de ce pays doivent répondre de ces crimes devant la CPI.

La communauté internationale doit rester attentive à toute atteinte à la paix et à la sécurité internationales et prendre des mesures résolues, cohérentes et rapides en pareil cas. Il est pour nous inacceptable que de tels pays puissent continuer de faire partie d'une communauté de nations éprises de paix.

Le Botswana reconnaît le Conseil national de transition en Libye en tant qu'administration intérimaire jusqu'à l'élection d'un gouvernement. Nous souhaitons donc la bienvenue dans la famille des Nations Unies au Conseil national de transition qui représente le peuple libyen à la présente session.

Le thème choisi pour la présente session – le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques – est à la fois opportun et pertinent. Il est opportun compte tenu des multiples efforts de médiation que la communauté internationale déploie actuellement en vue de trouver une solution pacifique aux conflits qui font rage dans différentes régions du monde. Il est pertinent puisque la promotion de la paix et de la compréhension au niveau international est la raison d'être de cet organe.

Pour maintenir la dynamique de la gouvernance, ma délégation estime que les pays sortant d'un conflit devraient également s'engager à respecter strictement les droits de l'homme, le droit national, le droit international humanitaire ainsi que les principes de responsabilité et de transparence, guidés par l'application effective de l'état de droit. À cet égard, je tiens à réaffirmer l'appui de mon pays à tous les efforts destinés à aider les pays sortant d'un conflit à réussir la transition vers le relèvement, la reconstruction et le redressement économique après un conflit.

Je voudrais maintenant évoquer un autre pilier essentiel du mandat de l'ONU, à savoir, le développement durable et l'élimination de la pauvreté.

Aujourd'hui plus que jamais, notre citoyenneté mondiale exige que nous prenions des mesures concrètes pour nous attaquer aux problèmes mondiaux que nous rencontrons. Ils estiment – à juste titre – que, collectivement, nous disposons de ressources, institutions, politiques et enseignements suffisants pour répondre avec efficacité aux défis mondiaux existants et émergents. Ils attendent donc de nous que nous mobilisions la volonté politique nécessaire pour trouver des solutions durables à ces défis.

Ils ne peuvent plus tolérer que des enfants meurent du VIH et du sida ou de toute autre maladie évitable, simplement parce que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce empêche d'accéder à un traitement abordable. Ils n'acceptent pas que plus de 113 millions d'enfants n'aient pas accès à l'enseignement primaire. Il n'est certainement pas tolérable l'on meure du choléra et d'autres maladies transmises par l'eau alors que des technologies abordables pour une eau propre et pour l'assainissement existent. Il n'est pas non plus tolérable que nos populations restent exposées aux conséquences désastreuses des changements climatiques tandis que nous débattons sans fin au lieu de convenir d'un régime complet et juridiquement contraignant sur les changements climatiques afin de freiner le réchauffement de la planète et de ralentir ses effets.

En d'autres termes, nos citoyens veulent que nous fassions davantage grâce aux ressources collectives dont nous disposons.

Les effets résiduels de la crise économique et financière, associés aux incertitudes qui entourent l'économie mondiale et aux coûts alimentaires et énergétiques élevés qui prévalent actuellement, ont accentué les revers accusés éprouvés dans la mise en œuvre d'objectifs et engagements convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons veiller à ce que les trois piliers – social, économique et environnemental – du développement durable restent le cadre crucial permettant une approche équilibrée du développement dans nos pays. À cet égard, l'élimination de la pauvreté doit rester au cœur de tous nos programmes et politiques.

Tandis que nous nous préparons à élaborer, au Brésil en juin prochain, une politique mondiale commune sur le développement durable, nous sommes de plus en plus inquiets de la tournure négative que

prennent les négociations. Les pourparlers en cours sur les changements climatiques, l'échec de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable et les discussions en cours sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable continuent de mettre à jour des dissensions profondes entre nos pays. Malheureusement, ces dissensions sapent la mise en œuvre des engagements existants et menacent les chances de s'accorder sur un régime mondial efficace concernant le développement durable. Nous estimons que les processus Rio+20 représentent une excellente plateforme pour tous les États Membres, individuellement autant que collectivement, de faire la preuve de leur détermination à réaliser le développement durable.

De la même manière, la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Afrique du Sud en fin d'année, représente pour la communauté internationale une nouvelle occasion précieuse d'inverser les effets néfastes des changements climatiques sur notre planète. Nous devons adopter un esprit de coopération et de partenariat, notamment par le biais d'une coopération Sud-Sud, de partenariats public-privé, de mobilisation des ressources et de transfert des technologies, ainsi que par le renforcement des capacités, afin d'aider les pays comme le mien à exploiter leurs abondantes réserves de charbon pour produire durablement de l'énergie d'une manière qui soit moins nocive pour l'environnement.

Des progrès significatifs ont été réalisés à cet égard en septembre dernier, lorsque nous avons résolu de prendre des mesures efficaces pour renforcer encore l'appui aux régions et aux pays qui luttent pour atteindre le développement économique et social, y compris les pays à revenu intermédiaire, et répondre à leurs besoins spécifiques. L'expérience récente a montré que même les pays à revenu intermédiaire, qui ont enregistré des avancées modestes en matière de réduction de la pauvreté, restent vulnérables en cas de nouveau bouleversement économique et financier mondial.

Les restrictions que nous imposent notre économie fragile et la situation géographique enclavée de mon pays, le Botswana, requièrent elles aussi que soit rapidement mis en œuvre le Programme d'action d'Almaty, et qu'il s'accompagne d'efforts renouvelés pour faire en sorte que les règles du jeu en matière de commerce international soient les mêmes pour tous.

Nous devons rassembler la volonté politique nécessaire pour conclure le Cycle de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce aussi rapidement que possible.

D'un point de vue tant national que collectif, nous sommes face au défi le plus important de notre temps : l'élévation de l'humanité. Pour parvenir à réaliser cette tâche herculéenne, notre plus grand espoir réside dans notre capacité, en tant que dirigeants, à réunir le courage et la volonté politique de faire ce qui est juste.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement du Botswana à travailler avec les autres Membres dans le cadre de nos efforts communs visant à mettre l'Organisation au service de l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Botswana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mompoti S. Merafhe, Vice-Président de la République du Botswana, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Mohamed Waheed,
Vice-Président de la République des Maldives**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de S. E. M. Mohamed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives.

M. Mohamed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mohamed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Waheed (Maldives) (*parle en anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre aux précédents orateurs pour vous présenter mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Votre élection témoigne de la confiance croissante que nourrit la communauté internationale à l'égard des plus petits Membres de cette Organisation, de leurs compétences et de leur engagement pour jouer un rôle de plus en plus actif et responsable au sein de l'ONU. Je voudrais également saisir cette occasion de rendre officiellement un vibrant

hommage à votre prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour la manière exemplaire avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-cinquième session.

Permettez-moi également de présenter mes plus sincères félicitations au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, après sa nomination pour un second mandat. Nous restons convaincus que, grâce à son expérience et à son leadership, l'Organisation, à laquelle nous avons confié tant de nos espoirs et de nos rêves, sera à la hauteur des défis, si nombreux et complexes soient-ils, auxquels nous sommes confrontés en ces temps tumultueux.

Nous sommes à un tournant de notre histoire. Dans tout le Moyen-Orient, dans toute l'Afrique du Nord, les soulèvements populaires en faveur de la démocratie balayent des dictatures établies de longue date. Nous assistons au mouvement de libération le plus important depuis la chute du Mur de Berlin. Mais le plus frappant est que cela survient dans des pays dont la population est en majorité musulmane. Les soulèvements populaires au Moyen-Orient prouvent bien que, tout autant que les non-musulmans, les musulmans ont soif de droits démocratiques.

Cela ne me surprend pas. Après tout, nous sommes tous humains. Nous sommes tous en proie au ressentiment lorsque nos gouvernants s'emparent des richesses de notre pays. Nous ressentons tous de la frustration lorsque l'on nous empêche d'exprimer notre avis.

Dans la brume et la confusion des perturbations qui agitent le Moyen-Orient, une chose est tout à fait claire : les exigences en matière de droits fondamentaux et de valeurs démocratiques sont universelles. La marche en avant de la démocratie est inéluctable. Et c'est maintenant prouvé : l'argument qui veut qu'islam et démocratie sont incompatibles est inepte et condescendant.

Mon pays, les Maldives, a en quelque sorte préfiguré le réveil arabe. Notre révolution a débuté il y a huit ans. Ensuite, en 2008, les élections présidentielles ont permis de tourner la page pacifiquement après 30 années de régime autoritaire. Depuis lors, nous avons éprouvé des difficultés à consolider la démocratie. Nous devons franchir beaucoup d'obstacles.

Je suis toutefois heureux de dire que pendant les trois années qui ont suivi les élections, les Maldives ont dans l'ensemble été stables, sûres et que leurs

résultats ont été probants. Je ne veux pas avoir l'air exagérément optimiste. La démocratie est un processus, pas une fin en soi. Les libertés sont toujours menacées d'une manière ou d'une autre. Une démocratie qui réussit a besoin d'autre chose que de la séparation des pouvoirs. Nous avons également besoin de médias libres, d'institutions vigoureuses et d'une société civile dynamique. Nous avons avant tout besoin de patience pour recueillir les fruits de la démocratie.

Je peux toutefois dire sans exagération que les Maldives jouissent de davantage de libertés aujourd'hui qu'à tout autre moment de leur histoire. Je suis sûr qu'avec l'appui de l'ONU, les peuples tunisien, égyptien, libyen et d'autres jouiront également de libertés démocratiques.

Nous devons contrer la perception erronée que le peuple doit choisir entre la dévotion à l'islam d'une part, et la pleine jouissance des droits de l'homme, de l'autre. Nous sommes convaincus de la compatibilité de l'islam et des droits de l'homme et nous nous employons à jouer notre rôle pour promouvoir la compréhension et la tolérance. C'est la raison pour laquelle nous avons l'intention d'organiser, en 2012, une grande conférence internationale sur la jurisprudence islamique progressive et les droits de l'homme. Grâce à cette conférence, nous espérons renouveler les concepts de paix et de tolérance, de coexistence et d'harmonie entre les religions dans le monde islamique.

Alors que nous assistons aux changements qui surviennent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il devient encore plus impératif de s'attaquer à la question de Palestine. Les Maldives se tiennent aux côtés du peuple palestinien. Il est plus que temps que la Palestine entre dans la famille internationale des nations. Nous nous félicitons donc de sa demande d'obtention du statut d'État. Les Maldives demandent à tous les Membres d'appuyer la reconnaissance d'un État palestinien, vivant côte à côte et dans la paix avec l'État israélien. Tout en reconnaissant les droits des Palestiniens, nous attachons de la valeur au droit du peuple israélien de vivre dans la paix et la sécurité, et nous l'appuyons.

Nous sommes fiers d'annoncer que, la semaine dernière, les Maldives ont adhéré au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Les Maldives pensent que les droits de l'homme doivent être protégés aux niveaux tant national qu'international. Nous sommes heureux de nous joindre à une alliance grandissante

d'États qui font résolument face à ceux qui pensent qu'ils peuvent violer les droits de l'homme en toute impunité. À l'heure de la mondialisation, ceux qui foulent aux pieds les droits de l'homme ou dénie les libertés fondamentales répondront de leurs actes. Je suis fier que les Maldives occupent maintenant la place qui leur revient en tant que défenseur du droit international et des droits de l'homme.

En tant que petit État insulaire, nous savons que nos moyens sont modestes. Nous n'en sommes pas moins fiers de contribuer aux efforts de l'ONU pour promouvoir la paix et la sécurité. À cet égard, nous sommes donc heureux de noter qu'après l'approbation de notre Parlement, les Maldives se réjouissent à la perspective de participer pour la première fois aux efforts de maintien de la paix dans le monde.

En tant que pays qui vient juste d'être radié de la liste des pays les moins avancés (PMA), nous nous félicitons de l'appui international que nous avons reçu pendant notre transition. Notre passage du statut de PMA à celui de pays à revenu intermédiaire n'a pas été facile. Sur la base de notre expérience, je voudrais dire que la communauté internationale doit continuer d'aider les États à faire une transition sans heurt pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Nous ne devons pas laisser ce reclassement, et le retrait de l'appui qui en résulte, saper les progrès et le développement d'un pays.

Les Maldives n'ont épargné aucun effort pour mettre en lumière les menaces croissantes que représentent les changements climatiques. L'altitude moyenne de notre territoire est d'un mètre et demi au-dessus du niveau de la mer. Pour nous, les changements climatiques ne représentent pas une menace vague ou abstraite, mais un phénomène tangible et présent qui met en péril notre existence en tant qu'État-nation. Au cours de l'année écoulée, les catastrophes naturelles causées par l'homme ont augmenté, ce qui nous contraint à remédier aux effets nuisibles des changements climatiques avec plus de fermeté et d'urgence. Il est de plus en plus évident que la communauté internationale doit être mieux préparée et équipée pour relever les défis que constituent la préparation aux catastrophes et les interventions pour y faire face.

Faire passer les émissions de dioxyde de carbone dans le monde sous le seuil de 350 parties par million n'est pas seulement une question environnementale. C'est aussi une question de sécurité nationale. Nous ne

considérons pas la diminution des émissions de dioxyde de carbone comme une contrainte, mais comme une occasion à saisir, pour protéger le climat mais aussi pour créer de nouveaux emplois et développer nos économies. C'est pour ces raisons que les Maldives sont fières d'annoncer qu'elles consacreront au moins 2 % du total des recettes de l'État à des investissements dans l'énergie renouvelable.

Nous nous réjouissons de voir venir le jour où la communauté internationale adoptera un traité sur le climat juridiquement contraignant. Nous nous félicitons que les engagements politiques figurant dans l'Accord de Copenhague soient incorporés dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancun. À Durban, nous espérons bien faire avancer le processus de telle sorte que nous puissions convenir de cet accord – si difficile à obtenir – qui protégerait le climat et les intérêts des États nations vulnérables.

Dès le début, le développement durable des petits États insulaires en développement a été étroitement lié au processus de Rio. Malheureusement, les objectifs définis dans le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice n'ont dans leur grande majorité pas été atteints, de même que les objectifs figurant dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Maintenant, alors que nous fixons les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, nous devons inscrire à l'ordre du jour un examen sérieux des progrès réalisés par la communauté internationale pour relever les défis liés au développement durable pour les petits États insulaires en développement. Les Maldives espèrent que Rio 2012 offrira un cadre et donnera l'élan nécessaire pour réformer radicalement l'appui international en faveur des petits États insulaires en développement. Cela devrait permettre de créer une catégorie de petits États insulaires en développement fondée sur des critères objectifs, transparents et cohérents.

Nous devons également analyser et circonscrire les difficultés et besoins particuliers des petits États insulaires en développement, qui diffèrent de ceux des autres pays en développement. Nous devons veiller en outre à ce que les programmes de l'ONU soient remaniés pour aider à remédier à ces problèmes particuliers. Les Maldives estiment que trois questions doivent notamment constituer certains des piliers qui

seront débattus et feront l'objet de décisions à Rio l'année prochaine. Ce sont, premièrement, la réforme de l'appui de l'ONU au développement durable des petits États insulaires en développement; deuxièmement, une déclaration et une stratégie politique visant à donner un nouveau souffle à l'organisation et à la mobilisation de sources d'énergie renouvelable et de technologies vertes; et, troisièmement, les améliorations à apporter dans l'intégration des principes relatifs au développement durable dans la politique internationale et nationale aux niveaux de la stratégie et des projets.

Nous sommes vivement préoccupés par la grave crise alimentaire qui sévit dans la corne de l'Afrique. En tant que Nations Unies, nous devons nous concerter pour trouver des solutions mondiales à ces problèmes et nous assurer que nous œuvrons pour protéger les droits des plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.

En tant que pays qui puise ses moyens de subsistance dans l'océan, nous sommes également préoccupés par la menace grandissante que constitue la piraterie dans l'océan Indien. Nous continuerons à œuvrer avec la communauté internationale pour venir à bout de cette menace grandissante afin de rendre nos zones maritimes sûres pour les transports et le commerce internationaux.

Les Maldives ne doutent pas qu'un jour tous les pays seront des démocraties, que chaque nation sera libre et que les valeurs qui fondent cette noble institution pourront finalement se concrétiser dans le monde entier. Avec l'aide des institutions de l'ONU, nous avons hâte de continuer à promouvoir l'équité, la justice et la protection des plus vulnérables, quel que soit l'endroit où ils vivent et la religion qu'ils embrassent.

Ce n'est que grâce à l'ONU que nous pourrions espérer élaborer un accord qui protège notre climat – condition essentielle à tous nos progrès et à notre développement futurs. Dans ce monde instable et en évolution constante, une institution assure la stabilité de la continuité. Il s'agit de l'ONU. L'ONU est plus importante aujourd'hui que jamais.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Maldives de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mohamed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Joseph Boakai,
Vice-Président de la République du Libéria**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République du Libéria.

M. Joseph Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Boakai (Libéria) (*parle en anglais*) : Le Libéria vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à cette importante fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous sommes convaincus que votre grand pays, l'État du Qatar, aura toute raison d'être fier de la façon dont vous allez diriger cette session. Monsieur le Président, nous vous souhaitons bonne chance et nous promettons le plein soutien du Libéria afin que vous puissiez respecter les priorités que vous avez identifiées.

Je voudrais aussi rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, de Suisse, pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Le leadership solide et remarquable dont il a fait montre a permis à la session de parvenir à de nombreux résultats.

Nous félicitons chaleureusement le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de sa nomination à l'unanimité pour un second mandat, et nous lui adressons nos plus vives félicitations pour sa vision et sa prévoyance, et pour les efforts inlassables qu'il continue de déployer à la tête de l'Organisation. Nous adhérons aux priorités qu'il s'est fixées pour son deuxième mandat, centrées sur le développement durable.

C'est avec plaisir que j'accueille et que je félicite la République du Soudan du Sud de son admission en tant que cent quatre-vingt-treizième Membre de l'Organisation des Nations Unies et je tiens à l'assurer de l'amitié, du soutien et de la solidarité du Libéria.

Le thème choisi pour le débat général de cette année « Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges par des moyens pacifiques », n'aurait pu être choisi à un moment plus opportun. Les communautés du monde entier continuent d'être polarisées par les conflits qui tirent leur origine de la marginalisation politique et des injustices socioéconomiques. Malgré l'interdépendance mondiale, les relations interétatiques sont encore entravées par des convictions idéologiques divergentes et des inégalités structurelles au sein du système économique mondial. Celles-ci ont engendré des divisions qui sapent nos efforts pour nous diriger en tant que communauté mondiale unique vers un développement durable.

La médiation, dans le cadre d'une diplomatie préventive, est effectivement un mécanisme puissant de résolutions des conflits. Les Nations Unies ont un rôle central à jouer s'agissant de promouvoir la médiation dans la recherche de la paix. Les bons offices du Secrétaire général restent essentiels dans les efforts de médiation de l'Organisation des Nations Unies. Les organisations régionales et sous-régionales assument un rôle de plus en plus actif et complémentaire dans la médiation et la résolution pacifique des conflits. Ces initiatives doivent non seulement être reconnues et encouragées, mais aussi être soutenues par la communauté internationale.

En tant que pays sortant d'un conflit, le Libéria a tiré un immense bénéfice de nombreux efforts de médiation qui comprennent des initiatives nationale, régionale et internationale visant à restaurer et à maintenir la stabilité dans le pays. Notre expérience nous conduit à suggérer qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur les mesures préventives, et que les outils de médiation doivent être employés dès que des signes précurseurs de conflit se manifestent. Fort clairs sont les avantages d'établir un système d'alerte rapide qui portera remède aux situations potentiellement explosives avant qu'elles ne fassent sombrer le pays dans l'enfer total.

Il y a presque une décennie que cet organe et les nations amies sont intervenus pour restaurer la normalité au Libéria. Cette intervention a mis fin à une guerre civile désastreuse, qui avait duré 14 ans, et a mis en place les conditions favorables au déploiement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), à la création d'un gouvernement de transition et à l'élection démocratique de la première Présidente d'Afrique.

Fidèles à notre attachement au redressement national et à la reconstruction après la guerre, nous avons élaboré des programmes et des politiques visant spécifiquement à conduire les Libériens à de plus hauts niveaux de productivité, à ranimer les services de base, à restaurer les infrastructures et à rétablir l'état de droit. De manière générale, nous progressons sur tous ces fronts et construisons une société qui fasse place à un plus grand nombre et dans laquelle le plein potentiel de tous nos citoyens puisse être exploité.

Dans cette entreprise, un accent particulier a été mis sur l'autonomisation des femmes et leur participation à tous les aspects des initiatives nationales. Une politique en faveur de l'égalité des sexes bien conçue donne les moyens au Gouvernement de faire face aux préoccupations des femmes et des filles. Nous considérons que la création de l'entité ONU-Femmes, chargée de l'égalité des sexes, est une initiative positive et importante dans le cadre des efforts de l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Le Libéria s'engage à appuyer pleinement cet organe important pour contribuer à sa réussite.

Conscients que les jeunes représentent le pourcentage le plus élevé de notre population, nous sommes déterminés à mettre au point des programmes qui leur donneront la force et les moyens d'assurer le leadership de demain. Nous espérons que le plan d'action adopté par la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la jeunesse, récemment organisée, mobilisera le soutien international en faveur de nos programmes de jeunesse.

Nous continuons de faire avancer notre effort de réforme de notre secteur de sécurité. Une attention toute particulière est prêtée au renforcement des capacités de la Police nationale libérienne. Toutefois, nous restons profondément préoccupés par les événements qui touchent la sécurité du bassin du fleuve Mano. C'est la raison pour laquelle nous remercions le Conseil de sécurité d'avoir prolongé le mandat de la MINUL.

Le Libéria est heureux d'avoir été inscrit à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix (CCP). La formation Libéria de la CCP et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix ont collaboré avec le Gouvernement libérien et les autres parties prenantes au développement du plan prioritaire du Libéria, centré sur la réforme du secteur de la

sécurité, renforçant ainsi l'état de droit et accélérant la réconciliation nationale.

Je voudrais, parvenu à ce point, remercier S. E. le Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseïn, Représentant permanent de la Jordanie et Président de la formation Libéria, et les membres de la formation pour leur engagement et leur dévouement. Dans ce même ordre d'idée, je félicite aussi S. E. M. Eugène-Richard Gasana, Président de la Commission de consolidation de la paix, et ses membres pour le soutien apporté à la formation.

Nous manquerions à nos devoirs si nous ne reconnaissons pas le rôle considérable joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Les États membres de la CEDEAO contribuent de façon tangible à la consolidation de la paix au Libéria en renforçant les capacités, plus particulièrement dans le domaine technique. Nous collaborons aussi, en tant que sous-région, au règlement de problèmes communs que posent la criminalité transnationale organisée, la traite des êtres humains, le trafic de stupéfiants et le trafic d'armes légères et de petit calibre.

Le Libéria se prépare à tenir d'autres élections démocratiques le 11 octobre. Ces élections mettront à l'épreuve notre engagement à la gouvernance démocratique et à la coexistence pacifique. Toutes les mesures ont été prises pour s'assurer que ces élections seront libres, justes, transparentes et crédibles. Nous invitons la communauté internationale à observer et à superviser ces élections.

En dépit des acquis importants obtenus s'agissant d'améliorer les conditions de vie de notre peuple, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour répondre pleinement à ses aspirations. Toutefois, des forces économiques négatives continuent d'entraver la croissance mondiale. Cette situation a des répercussions sur tous les pays. S'il est vrai que ces répercussions se sont fait sentir dans les pays en développement d'une manière générale, les pays africains ont été les plus touchés, étant donné que les effets dévastateurs de la dette extérieure, de la détérioration des termes de l'échange et de la baisse des investissements et des mouvements de capitaux affaiblissent davantage leurs économies.

M. Cancela (Uruguay), Vice-Président, assume la présidence.

Les pays sortant de conflit sont encore plus touchés. C'est pourquoi nous nous félicitons particulièrement des résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui s'est tenue en mai à Istanbul. Nous espérons que le Programme d'action d'Istanbul apportera un changement véritable pour les PMA.

La sécurité alimentaire reste un sujet de préoccupation pour de nombreux pays en développement. Selon les évaluations de la Banque mondiale, depuis juin, 44 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté en raison de l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Il faut remédier à cette situation tragique sans tarder. Nous devons agir maintenant, efficacement et dans un esprit de coopération, afin de faire reculer les effets négatifs de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de protéger les communautés.

Notre gouvernement réagit à l'augmentation actuelle du prix des denrées alimentaires par des mesures immédiates prises dans le cadre d'une politique appelée « En finir avec la faim au Libéria », qui vise à renforcer toute la chaîne de production agricole. Ces mesures vont de l'approvisionnement en semences de bonne qualité destinées à la culture dans les basses terres productives à l'établissement de contacts entre les exploitants agricoles et les marchés locaux, ainsi que les marchés régionaux et mondiaux. En même temps, nous renforçons notre partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres organismes des Nations Unies en vue d'obtenir des investissements à long terme dans l'agriculture mécanisée, afin d'assurer la sécurité alimentaire au Libéria.

Tout en cherchant à assurer la sécurité alimentaire, nous sommes également conscients de la nécessité d'assurer la sécurité sanitaire. Le Libéria est l'un des pays où sont enregistrés les taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés du monde. Ceci est essentiellement dû au manque de personnel de santé qualifié, à des systèmes de soins de santé inadéquats et à l'insuffisance de médicaments et de fournitures. C'est pourquoi nous nous félicitons de la nouvelle initiative du Secrétaire général visant à améliorer la santé des femmes et des enfants.

Je voudrais indiquer la position de mon pays au sujet de certaines situations qui constituent une menace à la paix, à la sécurité et à la coopération internationale dans le monde. La situation inextricable qui règne en

Somalie représente un lourd défi pour l'ONU, qui cherche à libérer le peuple somalien de la tragédie et de la cruauté qu'il connaît depuis de nombreuses années. Le phénomène de la famine a exacerbé la situation dans ce pays et mis en péril les moyens de subsistance des populations de la corne d'Afrique et de l'Afrique de l'Est. Cette situation exige un urgent appel à l'action.

La question de la paix au Moyen-Orient plane sur le monde depuis trop longtemps. De l'avis du Libéria, même si des négociations se tiennent au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale, le dialogue entre les parties demeure l'option la plus viable pour mettre fin à l'impasse sur la voie d'une Palestine indépendante. Par conséquent, nous demandons à Israël et à la Palestine de démontrer concrètement leur engagement à un dialogue constructif qui permettra de réaliser la solution souhaitée des deux États.

Il ne faut jamais tolérer les actions répressives menées par les gouvernements pour déjouer les revendications de leur peuple qui souhaite des réformes démocratiques, car elles compromettent la paix et la sécurité internationale. Des mesures cohérentes et concrètes du Conseil de sécurité pour faire face à ces situations sont d'une importance cruciale. Le Libéria souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants de la Libye, à savoir le Conseil national de transition. Après plus de quatre décennies d'oppression, le peuple libyen a de grands espoirs de voir restaurer sa liberté. Nous encourageons le Conseil national de transition à agir rapidement pour normaliser la situation en Libye, en mettant en place un Gouvernement de transition sans exclusive qui sera chargé d'organiser des élections démocratiques.

Comme l'ONU continue d'accueillir de nouveaux Membres et d'acquérir davantage d'expérience, le Libéria se joint à d'autres pays pour demander que le Conseil de sécurité devienne plus démocratique et reflète les réalités du XXI^e siècle. L'Afrique espère avoir une plus grande représentation au sein d'un Conseil de sécurité réformé. Plus généralement, nous appuyons les efforts continus du Secrétaire général visant à moderniser l'Organisation.

Enfin, j'espère que les États Membres œuvreront de concert pour faire avancer la cause de notre humanité commune et bâtir un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Vice-Président de la République du Libéria de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph N. Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Danilo Astori, Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay.

M. Danilo Astori, Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Danilo Astori, Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Astori (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je prends la parole devant cette Assemblée en tant que représentant d'un pays qui célèbre le deuxième centenaire du début de l'exploit qui a abouti à sa naissance en tant qu'État indépendant et souverain, un pays qui a toujours pour aspiration de partager avec la communauté internationale sa longue tradition de respect des principes du droit international et son engagement constant à la cause de la paix et de la coexistence pacifique entre les nations.

L'Uruguay est fier de sa vocation de servir la communauté internationale en promouvant le dialogue, la compréhension et la recherche incessante du consensus en tant que formes privilégiées de relations entre ses membres. C'est en application de ces principes que nous avons reconnu et accueilli le cent quatre-vingt-troisième Membre de cette Organisation, la République du Soudan du Sud.

De la même manière, en mars, nous avons reconnu l'État de Palestine. Nous sommes d'avis qu'il a été répondu à toutes les conditions requises pour que cette reconnaissance devienne universelle et pour que soit réalisée la solution de deux États, ce que l'Uruguay appuie depuis 1947, ainsi que pour l'ouverture d'une voie qui réaffirme le droit d'Israël et de la Palestine de coexister dans la paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, dans un climat de coopération renouvelée et à l'abri de toute menace ou toute action qui pourrait compromettre la paix.

Le peuple palestinien a un droit légitime et intégral à un État. Mais le peuple juif a lui aussi le droit indéniable de vivre en paix et dans un pays sûr, à l'abri des attaques terroristes – attaques que mon pays a toujours rejetées et condamnées.

L'Uruguay est fier d'avoir apporté une contribution décisive à la création de l'État d'Israël, dont le peuple travailleur a été à la hauteur de la vision historique des hommes et des femmes qui ont rendu sa création possible. Nous sommes également convaincus que l'heure est venue pour les Palestiniens de montrer au monde leur contribution décisive à la paix, au développement et à la coopération internationale.

Encore une fois, compte tenu de notre respect pour le droit international, nous ne pouvons qu'exprimer notre rejet des mesures coercitives qui violent les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, tel le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba – une mesure unilatérale contraire non seulement à la Charte, mais également au droit international et à l'un des principes les plus importants de la politique étrangère de mon pays, à savoir, le règlement pacifique des différends.

Nous rejetons également toute forme de violence et de menace ou d'emploi d'une force illégale, dont le terrorisme – un crime injuste et injustifié, un fléau cruel qui, il y a 10 ans, a durement frappé la ville de New York. Nous tenons à exprimer toutes nos condoléances et notre solidarité aux familles des victimes et au peuple américain, ainsi que notre désir et notre volonté de faire en sorte que de tels actes ne se reproduisent plus jamais, ici ou ailleurs.

Si les principes du droit international sous-tendent nos politiques, la promotion et la protection des droits de l'homme et du droit international humanitaire comptent également parmi les priorités de la politique étrangère de l'Uruguay, reflet du patrimoine politique et institutionnel du pays, ainsi que d'une démocratie et d'un état de droit bien ancrés.

Qu'il me soit permis, à cet égard, d'exprimer ma gratitude pour l'honneur qui nous a été fait lorsque l'Uruguay a été élu à la présidence du Conseil des droits de l'homme. Nous nous efforcerons d'honorer ce vote de confiance en œuvrant chaque jour à renforcer le système multilatéral pour la protection et la promotion des droits de l'homme.

L'Uruguay peut se targuer d'un bilan remarquable dans ce domaine, non seulement parce qu'il est l'un des pays à avoir signé le plus grand nombre de conventions, mais aussi parce qu'il a apporté des contributions spécifiques dans divers domaines, notamment la défense des droits de l'enfant; l'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes des Nations Unies, comme l'indiquent la création et la mise en œuvre de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la promotion des libertés fondamentales, dont notamment la liberté d'expression.

Au cours de son mandat, notre pays promouvra une nouvelle culture de dialogue sur les droits de l'homme – une culture axée sur la coopération avec le système, mais aussi du système avec les pays qui ont besoin d'assistance pour améliorer leur situation intérieure en matière de droits de l'homme. Nous aimerions également améliorer les méthodes de travail du Conseil et favoriser la mise en œuvre de ses instruments d'une manière qui ne soit pas sélective, en évitant d'appliquer une politique de deux poids, deux mesures. Nous souhaiterions aussi renforcer le rôle du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, élément clef des mécanismes de promotion et de protection, en fournissant les ressources nécessaires afin que celui-ci puisse effectivement exécuter les mandats qu'il se voit confier de plus en plus souvent par les États Membres.

L'Uruguay n'est pas indifférent aux situations de conflit armé. C'est pourquoi nous avons fait d'immenses efforts en la matière et continuerons sur cette voie afin de maintenir et de renforcer les normes applicables du droit international humanitaire.

Par conséquent, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les atrocités de masse telles que le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le nettoyage ethnique. Gardant constamment à l'esprit le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États – un principe cher à notre pays et à notre région – nous reconnaissons que c'est à l'État qu'incombe la responsabilité principale de la protection de sa population, ainsi que l'importance d'encourager la coopération avec les États susceptibles d'avoir besoin de l'assistance internationale pour s'acquitter de cette obligation. L'objectif n'est pas d'affaiblir leur souveraineté, mais plutôt de la raffermir.

Il y a quelques mois, nous avons reçu le Secrétaire général dans notre pays, et l'avons de nouveau félicité d'avoir été reconduit pour un deuxième mandat, que l'Uruguay a d'emblée appuyé avec grand enthousiasme. M. Ban Ki-moon a exprimé la reconnaissance, de la part de la communauté internationale, d'un des aspects les plus importants de notre politique étrangère ces dernières décennies : notre participation inébranlable et déterminée aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Avec environ 30 % de ses forces de défense opérationnelles déployées dans ces opérations, l'Uruguay est, par rapport à sa population, le plus gros fournisseur de contingents, et se place au dixième rang en termes absolus. Mon pays met donc à la disposition des Nations Unies des ressources humaines et matérielles précieuses dans le contexte des activités phares de l'Organisation, se déployant dans des situations et s'acquittant de mandats de plus en plus complexes.

Au vu de la complexité des affaires internationales actuelles, nous avons lancé ensemble un débat en profondeur sur le système de maintien de la paix des Nations Unies. Nous sommes convaincus que ces missions ne seront viables que si nous réexaminons sérieusement les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement et mettons à jour les conditions proposées par le système afin d'assurer que l'ONU soit dotée de ressources tant matérielles qu'humaines.

Aujourd'hui, les opérations de maintien de la paix sont l'activité la plus importante et la plus visible des missions des Nations Unies et une activité qui est le plus exposée à l'œil critique, souvent positif mais parfois négatif, de la communauté internationale.

L'Uruguay réaffirme son attachement aux opérations de maintien de la paix et l'exécution rigoureuse des mandats et des normes de conduite du personnel de mission. C'est pourquoi, devant des actes honteux et inacceptables – comme ceux qu'ont commis cinq membres de notre personnel militaire déployés en Haïti où, depuis le début de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, nous avons déployé des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, dont certains ont fait don de leur vie pour aider ce pays frère à consolider la paix et la stabilité – nous n'avons pas hésité à réagir avec la plus grande sévérité et la rigueur de circonstance. Aujourd'hui, la justice militaire de mon pays a condamné les cinq personnes dénoncées pour infractions militaires à des peines d'emprisonnement et a déferé leur dossier

devant la justice pénale ordinaire, qui a engagé la procédure requise. Ainsi, conformément aux garanties d'une procédure régulière, dans la plus grande transparence et en collaboration avec les entités compétentes de l'ONU, nous ne reculerons devant rien pour découvrir la vérité et punir les coupables.

Son attachement à la paix et à la sécurité internationales a également conduit notre pays à jouer un rôle actif dans le domaine du désarmement. Comme nombre d'autres pays, l'Uruguay promeut avec détermination toutes les initiatives visant à éliminer les armes nucléaires et les autres armes de destruction massive et à promouvoir la maîtrise et la réduction des armes classiques, qui tuent chaque année des milliers de civils innocents.

En sa qualité de pays membre du Traité de Tlatelolco, qui a fait de l'Amérique latine et des Caraïbes la première zone exempte d'armes nucléaires, l'Uruguay a apporté une contribution décisive au renforcement du régime régional comme du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est la pierre angulaire du régime de désarmement et de non-prolifération. L'Uruguay a adhéré pleinement aux cinq piliers énoncés par le Secrétaire général. Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit tirer le meilleur parti des progrès accomplis à ce jour pour nous acheminer sûrement vers un monde exempt d'armes nucléaires.

Le thème choisi pour le débat général de cette année n'est pas étranger au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il convient donc de se féliciter du choix d'un sujet qui met l'accent sur la nécessité impérieuse de renforcer les capacités politiques de l'ONU. Des activités de prévention et de médiation menées avec professionnalisme et correctement ciblées peuvent sauver des milliers de vies, nous épargner des milliards de dollars de pertes économiques et éviter des générations perdues, la montée du ressentiment et du désespoir et l'apparition d'un cercle vicieux de violence que seule la réconciliation peut rompre.

C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts déployés en vue de renforcer le rôle de la médiation et de la diplomatie préventive dans le règlement des conflits. Ces initiatives peuvent être mises en place à différents niveaux. De par sa légitimité et son impartialité intrinsèques, l'ONU est de toute évidence le cadre le plus approprié à cet égard. Néanmoins, il est indéniable que dans la pratique, ces efforts doivent être complétés par des initiatives des organismes régionaux

et des pays à titre individuel, car celles-ci peuvent être d'une grande efficacité, comme cela s'est vérifié à de nombreuses reprises. Outre le renforcement des capacités susmentionnées, il importe de développer un esprit communautaire qui ne repose pas uniquement sur une combinaison de volontés politiques individuelles. Il est indispensable d'adopter une approche systémique.

L'exemple le plus clair en la matière est probablement le changement climatique, l'un des problèmes mondiaux les plus urgents. Il est indispensable de mettre immédiatement en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets néfastes du changement climatique. Sans un environnement en bon état, toute initiative de développement n'aura qu'un effet limité. Nous sommes conscients que les mesures nécessaires exigent une modification des modes de production pour éviter de compromettre gravement la distribution des revenus à l'intérieur de nos pays.

Le Gouvernement uruguayen appuie sans réserve le processus de négociation qui se déroule dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Nous saisissons cette occasion pour demander aux États de redoubler d'efforts afin que la prochaine Conférence des Parties à la CCNUCC débouche sur une deuxième phase d'engagement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De même, il est essentiel de faire progresser les négociations concernant les produits chimiques, en particulier dans le contexte de l'exercice actuel sur le mercure. Le caractère sensible et l'importance de cette question, compte tenu des effets potentiels graves de ces produits sur l'environnement, exige l'engagement de tous nos pays afin que ces négociations aboutissent.

Une autre priorité de notre pays dans ce domaine est la situation de l'agriculture dans le contexte du changement climatique. Ce secteur, dont dépendent de très nombreux pays en développement, notamment le mien, est particulièrement exposé aux conséquences néfastes du changement climatique, et il importe qu'un chapitre spécial y soit consacré dans le cadre des négociations sur le changement climatique qui se déroulent au sein de l'ONU.

Des équilibres nouveaux sont apparus entre les multiples centres de pouvoir, de nouveaux États sont nés et des conflits interétatiques ont éclaté rendant nécessaire une réorganisation des missions de paix.

Des menaces mondiales se sont fait jour comme le changement climatique et le terrorisme, un système de justice pénale internationale a été mis en place et de nombreux pays connaissent des changements politiques profonds. Nous vivons aujourd'hui dans un monde différent. Mais ces changements ne concernent pas uniquement les questions politiques et de sécurité. Des transformations profondes se produisent également dans les domaines de l'économie internationale et du développement. Les pays développés éprouvent de grandes difficultés à se relever d'une grave crise économique, les économies émergentes jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale, et la nécessité de mettre en place de nouvelles réglementations et de nouveaux accords mondiaux est devenue de plus en plus évidente ces dernières années. Les relations économiques internationales sont entrées dans une ère nouvelle.

Dans ce contexte, nous devons nous rappeler qu'il est impossible d'instaurer la paix et la stabilité sans développement durable. Cette année, l'ONU a franchi des étapes importantes dans la reconnaissance du lien entre la sécurité et le développement, qui découle non pas de déclarations politiques mais de preuves empiriques et rend indispensable le renforcement des capacités au niveau national.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) nous offre une occasion unique de renouveler notre volonté d'atteindre les objectifs et d'honorer les engagements énoncés dans l'Action 21 et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. La quête du développement à long terme doit être basée sur une conception globale du développement qui tient compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Il nous paraît indispensable que la Conférence Rio+20 donne lieu à des résultats tangibles au profit de nos citoyens. Pour y parvenir, il faudra absolument aborder les questions du transfert de technologies, du renforcement des capacités techniques et du financement pour les pays en développement.

La sécurité alimentaire est un élément essentiel du programme de développement de l'Uruguay, ainsi que l'une de ses priorités nationales. Nous sommes convaincus que la situation critique actuelle est due à des causes structurelles auxquelles il faut remédier ensemble et de toute urgence. Nous sommes particulièrement préoccupés par la paralysie des négociations commerciales du Cycle de Doha. L'un des objectifs de cet ambitieux exercice est de réduire ou

éliminer les distorsions dans les échanges commerciaux, de manière à renforcer le commerce et favoriser ainsi le développement des pays les plus défavorisés au monde.

Il est essentiel de supprimer les subventions agricoles. Des pays qui il y a quelques décennies, assuraient leur autosuffisance alimentaire doivent aujourd'hui importer une grande partie des produits qu'ils consomment, et ils le font auprès de pays qui subventionnent leur agriculture. Les prix artificiellement bas des exportations agricoles, soutenus pendant des décennies par certains pays à l'aide de subventions et d'autres mesures ainsi que les restrictions à l'accès au marché, sont les principaux facteurs responsables des problèmes de sécurité alimentaire.

Pour garantir la sécurité alimentaire, il est essentiel de stimuler l'investissement pour accroître la production et améliorer la productivité, de mener à terme avec succès les négociations du Cycle de Doha et d'opérer un transfert de technologie adéquat vers les pays en développement permettant de mettre en place des économies agricoles efficaces.

En tant que pays à revenu intermédiaire, l'Uruguay doit relever encore d'importants défis, en particulier s'agissant d'éliminer la pauvreté, de diversifier la production, d'introduire des innovations technologiques et de promouvoir les énergies renouvelables, pour ne citer que ceux-là. Il faut consolider les progrès réalisés et, pour cela, il est vital que nous puissions continuer à compter sur l'appui de la communauté internationale et du système des Nations Unies en particulier. Je réaffirme à cet égard la nécessité urgente d'examiner de manière approfondie une modalité nouvelle de coopération qui tienne compte des besoins spécifiques de développement des pays à revenu intermédiaire comme l'Uruguay.

L'Uruguay est attaché au processus de réforme de l'Organisation. Par l'intermédiaire du Groupe sur la gouvernance mondiale, nous avons toujours entrepris activement de promouvoir des liens solides entre l'ONU et les instances informelles de discussion extérieures au système. Toutefois, nous sommes tenus de montrer l'exemple. C'est pourquoi nous croyons que l'amélioration de la gouvernance mondiale doit commencer par une amélioration de la gouvernance au sein du système des Nations Unies. À cet égard, mon pays est très satisfait des résultats que le programme pilote « Unis dans l'action » a donnés et dont la

prochaine conférence intergouvernementale se tiendra en novembre à Montevideo.

Pour toutes ces raisons, mais surtout parce qu'il est fermement attaché à la cause de la paix et du multilatéralisme, l'Uruguay sollicite un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité en 2016-2017. Ce serait la deuxième fois en 66 ans que mon pays siègerait au Conseil de sécurité, la première fois étant en 1965-1966.

En conclusion, la consolidation du multilatéralisme est l'une des plus difficiles tâches internationales. Les multiples crises en cours exigent une réponse et une intervention immédiates. L'apparition de nouvelles instances informelles, composées d'un petit nombre de membres mais exerçant de plus en plus d'influence dans le domaine de la gouvernance mondiale, exige un effort collectif supplémentaire pour renforcer le rôle de l'ONU en tant que centre politique de discussions et permettre à tous les États de participer à la prise de décisions.

Un effort permanent est nécessaire pour combiner efficacité et légitimité – défi devenu de plus en plus important à mesure que la mondialisation s'approfondit. Nous avons besoin d'une nouvelle Organisation des Nations Unies pour le XXI^e siècle. La première décennie du siècle est déjà écoulée. L'histoire est impitoyable avec ceux qui n'arrivent pas à s'adapter aux défis, et les conséquences sont amères. L'ONU a la responsabilité d'apporter à la communauté internationale les solutions requises. Il est encore temps.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Danilo Astori, Vice-Président de la République orientale de l'Uruguay, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République de Gambie.

M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à

S. E. M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Njie-Saidy (Gambie) (*parle en anglais*) : Louanges à Dieu tout-puissant qui a rendu possible ce nouveau rassemblement des dirigeants de la planète. Je voudrais chaleureusement féliciter M. Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Ses qualités de direction et ses compétences avérées seront certainement très utiles à l'heure où nous sommes tous confrontés à certains défis gigantesques de notre temps. Pour ma délégation, son élection atteste du fort engagement de l'État frère du Qatar en faveur de la création d'un ordre mondial stable et juste. Il peut compter sur notre plein appui dans l'exécution de son mandat.

Son prédécesseur, M. Joseph Deiss, de la Suisse, mérite aussi que nous le félicitions pour l'excellent travail qu'il a effectué en tant que Président de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons bonne chance dans ce qu'il entreprendra à l'avenir. Nous félicitons également le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination et lui souhaitons un second mandat fructueux. Ma délégation lui fournira tout l'appui dont il aura besoin dans ses efforts pour régler les questions qui nous sont chères, en particulier la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la résolution des conflits en Afrique, entre autres.

L'Organisation des Nations Unies a été créée en tant qu'organe chargé principalement du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pour cette raison que le thème retenu pour cette assemblée générale, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » est particulièrement bien adapté. Ma délégation croit fermement dans le rôle de la médiation comme mécanisme de règlement des conflits aux niveaux tant national qu'international. Nous sommes tous d'accord sur le fait que la médiation donne des résultats. C'est ce que notre expérience en Afrique de l'Ouest, la région du monde qui est la mienne, nous dit. Au niveau national, par exemple, nous avons institué en Gambie un mécanisme de règlement des différends alternatif, outre les autres mécanismes déjà en place, avec pour objectif de régler les différends entre nos peuples et nos institutions, ainsi qu'en leur sein.

Pour nous en Afrique, la médiation des conflits, en particulier lorsqu'il s'agit de les régler à l'amiable, a toujours fait partie intégrante de notre riche

patrimoine culturel et de notre droit coutumier. Nous devons raviver les anciennes traditions de règlement des litiges de nos ancêtres. L'expérience a également montré que grâce à un fort leadership régional et sous-régional, nombre de conflits civils, politiques et électoraux réfractaires qui assaillent et harcèlent l'Afrique pourraient certainement se régler par la médiation.

L'appropriation régionale du processus de médiation est également essentielle. Par exemple, les récents conflits survenus en Guinée et en Guinée-Bissau ont tous été résolus grâce à une combinaison d'interventions de la part de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union africaine (UA) et de l'ONU. Nous devons donc toujours laisser une chance à la médiation avant de recourir à l'usage ou à la menace de l'usage de la force. La communauté internationale doit donner priorité à la médiation dans un conflit, avant de brandir la menace de l'invasion militaire ou de l'intervention militaire pure et simple sans avoir donné une chance à la médiation. La médiation est moins coûteuse – nous en convenons tous – que de lancer une intervention militaire de grande envergure, sachant qu'il faudra revenir pour reconstruire.

Au cours des 10 dernières années, les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest, en étroite collaboration avec la communauté internationale, ont investi une grande quantité de matériel et de ressources humaines pour mettre fin de manière pacifique aux conflits qui frappaient la région. Aujourd'hui, celle-ci jouit d'une paix relative, mais cela ne signifie pas que les auteurs de trouble ont cessé d'essayer de faire dérailler la paix. Nous devons rester vigilants à tout moment. Par exemple, les fléaux du trafic de drogue, de la piraterie et du trafic de biens et d'armes illicites lèvent leur horrible visage à travers toute notre sous-région d'Afrique de l'Ouest. La nature et l'ampleur de ces crimes requièrent une action internationale rapide afin de les tuer dans l'œuf avant qu'il ne soit trop tard.

Tous ces crimes se nourrissent les uns des autres et sèment les graines de la terreur, du sabotage économique, voire de l'effondrement de l'ordre social. Nous devons donc mettre en commun nos ressources dans les domaines de la détection, de la surveillance, de la répression et des poursuites afin de refuser aux coupables des abris sûrs. Pour ce faire, nous devons nous réunir et convenir d'un cadre de coopération, bien entendu avec l'appui de la communauté internationale. Nous attendons avec intérêt que l'ONU s'engage

d'avantage auprès des organisations et dirigeants régionaux et sous-régionaux en vue d'éradiquer ces menaces.

La Gambie sera toujours un artisan de paix par le biais de la médiation et de la navette diplomatique en Afrique de l'Ouest et au-delà. Comme nous l'avons fait par le passé, nous appuierons tous les efforts visant au règlement pacifique des conflits et des différends au sein de notre sous-région. Nous continuerons également à contribuer à des missions de paix des Nations Unies à travers le monde, comme nous l'avons déjà fait.

Grâce à un leadership africain fort, nous continuons de voir de nombreux conflits civils qui affligent le continent se régler à l'amiable. L'enseignement essentiel à tirer de la plupart de ces situations est l'intervention précoce des dirigeants qui assurent la médiation entre les parties. Les dirigeants régionaux doivent toujours se trouver en première ligne des efforts de médiation.

C'est pourquoi nous saluons l'inlassable rôle de chef de file que joue l'Union africaine pour instaurer la paix au Soudan. Nous félicitons aussi les dirigeants soudanais de la grandeur d'âme dont ils font preuve dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global, qui a conduit à l'indépendance du Soudan du Sud. Ma délégation encourage les deux parties à investir dans leur avenir commun grâce à un règlement négocié des questions en suspens.

Je tiens en outre à user de cette occasion pour inciter nos frères guinéens et nigériens à enterrer la hache de guerre et à aller de l'avant comme des peuples unis, après le succès des transitions démocratiques. Tous les acteurs doivent poursuivre diligemment les efforts de réconciliation nationale. Nous appelons donc la communauté internationale à leur apporter tout l'appui dont ils ont besoin pour tenter de restaurer la paix et de développer leurs pays.

En tant que pays en développement, nous avons les yeux fixés comme tous les autres sur le compte à rebours vers 2015, année charnière pour nous tous. La Gambie et toute la communauté internationale n'ont plus que quelques années pour annoncer combien d'objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteints. Cependant, il ressort clairement de tous les examens que nous sommes sans aucun doute en bonne voie d'atteindre certains de ces objectifs, mais que nous avons encore du mal à en atteindre d'autres. Nous savons avec certitude, par exemple, que l'élément

essentiel pour atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance prévue demeure l'appui et la collaboration des donateurs internationaux. Nous venons juste de lancer notre nouveau programme visant à accélérer la croissance et la création d'emplois, plan de développement de la Gambie pour la période 2012-2015, dont nous pensons sincèrement qu'il sera généreusement soutenu par tous nos partenaires de développement et amis.

Ce n'est un secret pour personne que la crise financière et économique actuelle, aggravée par la volatilité du marché, prélève un lourd tribut sur les maigres gains économiques de nos économies fragiles. Compte tenu de notre situation de pays moins avancé et des vulnérabilités que nous continuons de rencontrer, il est urgent que nous soutenions tous la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Nous ne devons pas le laisser subir le même sort que son prédécesseur, qui a pâti d'une faible mise en œuvre.

Nous espérons que nos partenaires du Nord feront tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer le renforcement de nos capacités de production. Nous appelons également les économies émergentes du Sud à intensifier leur coopération avec nous afin de redonner son véritable sens à la coopération Sud-Sud. Ma délégation est prête à tout moment à établir des partenariats fructueux entre le Nord et le Sud dans le but de garantir la sécurité alimentaire de notre peuple, de lutter contre le chômage des jeunes grâce à l'éducation et au développement des compétences, et d'améliorer la qualité et la couverture de nos systèmes de prestation de soins de santé.

En outre, nous devons revenir aux divers programmes et stratégies adoptés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres instances mondiales, afin de répondre totalement aux besoins de sécurité alimentaire des pays en développement. Les petits agriculteurs – y compris les agricultrices – doivent être placés au cœur de la nouvelle révolution verte.

Les conséquences des changements climatiques posent toujours un formidable problème pour nous tous. Les solutions visant à inverser les impacts négatifs des changements climatiques par des mesures d'adaptation et d'atténuation sont bien connues. Aujourd'hui, notre problème est le refus des plus grands pollueurs d'assumer leurs responsabilités d'inverser la tendance néfaste des changements climatiques dus à l'activité humaine. Nous ne pouvons pas nous permettre de nier

plus longtemps l'évidence. La science ne ment pas et ne se cache pas aux regards. Les solutions sont très claires, alors appliquons-les en remplissant nos obligations internationales.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) doit porter sur la mise en œuvre des engagements pris, et non pas les révoquer. Elle doit également donner lieu à l'annonce d'initiatives réalisables, et non pas reprendre de précédents engagements non tenus. Enfin, la Conférence Rio+20 doit aboutir à des engagements contraignants. Léguons à nos enfants, ainsi qu'à leurs enfants, une planète Terre résistante et un monde meilleur.

Ma délégation voudrait féliciter la délégation libyenne, en particulier les dirigeants du Conseil national de transition, de rester fermes dans leurs efforts pour sauver la Libye au bord du précipice. Nous croyons en ces dirigeants et sommes convaincus qu'ils mèneront les réformes nécessaires, pour lesquelles le peuple libyen a lutté avec tant de courage. La Libye doit s'atteler à une tâche décisive: la réconciliation, la reconstruction et l'édification de la nation et nous voudrions – en tant que premier pays africain à avoir officiellement annoncé qu'il reconnaissait et appuyait le Conseil national de transition – assurer les responsables libyens qu'ils peuvent compter sur notre pleine coopération et notre solidarité en toute circonstance.

Les conflits au Moyen-Orient, récents et de longue date, exigent de nouveaux efforts sincères de médiation en vue de stabiliser la région une fois pour toutes. Les changements qui secouent toute la région suscitent des inquiétudes car des moyens d'existence sont anéantis et des industries comme le tourisme, sont détruites, ce qui entraîne une hausse du chômage et une persistance de la pauvreté endémique. En ce qui concerne le Printemps arabe, ma délégation appuie pleinement et salue ici le rôle moteur joué par la Ligue des États arabes, l'Organisation de coopération islamique et le Conseil de coopération du Golfe dans la recherche de solutions pacifiques à ces conflits par la médiation, des moyens diplomatiques et des échanges confraternels.

De même, nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine pour mettre fin à certains des conflits les plus violents de l'histoire humaine sur le continent africain par la médiation et dans certains cas, en dernier recours, par une intervention militaire. Des

chefs d'État ont tenu le rôle de médiateurs en Afrique et dans des conseils des sages, et certains de ces efforts ont porté leurs fruits.

Le conflit israélo-israélien est un des conflits les plus irréductibles de notre époque. La triste réalité est que de nombreuses résolutions de l'ONU continuent d'être bafouées. Les meurtres quotidiens, les châtements collectifs et l'humiliation dont sont victimes les Palestiniens se poursuivent sans relâche. L'accès des Palestiniens à l'aide humanitaire, aux médicaments essentiels et aux matériaux de construction leur est systématiquement refusé. C'est pourquoi ma délégation est non seulement favorable à un État palestinien indépendant et souverain à l'intérieur des frontières de 1967 mais le reconnaît. Un État palestinien indépendant doté de tous les droits et privilèges dont jouit tout autre État aurait dû être créé il y a longtemps déjà. C'est le seul moyen de garantir une paix durable dans la région.

L'Islam, synonyme de paix, est mal compris et mal interprété par certains. Nous condamnons ceux qui se transforment en kamikazes pour tuer des innocents ou adoptent un comportement inhumain au nom de l'Islam, car de tels actes sont contraires aux valeurs et préceptes de cette religion. Les musulmans, les chrétiens, les juifs et les adeptes d'autres religions doivent unir leurs forces, pour une fois, afin de lutter contre le terrorisme sous tous ses aspects. Nous devons également être tolérants et respectueux les uns des autres, quelles que soient nos convictions, et coexister en paix et en harmonie dans l'unicité de l'humanité et de la famille humaine.

En ce qui concerne la Syrie, nous demandons à la communauté internationale d'encourager et d'aider le Gouvernement et le peuple syriens à régler leurs problèmes internes par des moyens diplomatiques et pacifiques. La pauvreté ne doit pas servir d'excuse pour un changement violent et chaotique de gouvernement dans les pays en développement.

Un dialogue constructif visant à trouver des solutions durables et rapides aux problèmes transfrontières s'impose plus que jamais aujourd'hui. Nous devons éviter de reporter la recherche d'une solution définitive au conflit qui dure depuis des décennies dans la région du Haut-Karabakh. Il incombe à la communauté internationale de s'employer de toute urgence à régler le conflit dans le Haut-Karabakh sans plus tarder.

La situation à Cuba continue d'illustrer le caractère inhumain du maintien de l'embargo imposé depuis des décennies à ce pays frère. L'embargo est une manifestation du refus d'accepter le droit d'un autre peuple à un système politique de son choix. Tout le monde s'accorde à reconnaître que cet embargo doit être levé sans condition préalable pour laisser place à des relations de bon voisinage, à la tolérance et au respect du droit légitime des Cubains d'avoir le système politique de leur choix. Nous demandons donc une nouvelle fois aux États-Unis d'Amérique de lever dès maintenant les sanctions et l'embargo imposés à Cuba.

Le cas de Taiwan mérite une attention accrue de la part de la communauté internationale. Taiwan, avec une population de 23 millions d'habitants, continue de jouer un rôle actif et constructif sur la scène internationale. Dans un monde très intégré et interdépendant, la quasi-totalité des problèmes requiert la participation et la coopération totale de tous les États. Les efforts déployés par Taiwan pour promouvoir la paix, en particulier dans la région Asie-Pacifique, doivent être salués et encouragés par l'Assemblée générale.

À titre d'exemple, ces trois dernières années, Taiwan a engagé un dialogue avec la Chine continentale sur un grand nombre de questions, allant de l'agriculture et la santé aux droits de propriété intellectuelle et à la coopération économique et commerciale, entre autres. En outre, depuis 2009, Taiwan est invité par l'Organisation mondiale de la Santé à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé à titre d'observateur. Cette pratique et les arrangements y relatifs constituent ce que l'on appelle le modèle de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui crée un précédent utile en faveur d'une participation accrue de Taiwan au système des Nations Unies en général.

Taiwan étant aujourd'hui un des géants mondiaux dans les secteurs technologique et économique, sa participation à l'examen des questions mondiales est assez logique, compte tenu des nombreux problèmes auxquels nous devons faire face collectivement. Nous devons lui accorder l'importance qu'il mérite. Des questions telles que les catastrophes naturelles, le terrorisme, les changements climatiques, les épidémies, les débâcles financières et de nombreux autres problèmes encore exigent la contribution de chaque membre de la communauté internationale, y compris de Taiwan. Nous exhortons donc l'ONU à trouver un moyen approprié de permettre à Taiwan de participer

de manière constructive aux institutions et mécanismes spécialisés du système des Nations Unies, y compris à l'Organisation de l'aviation civile internationale et à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques immédiatement.

La réforme devrait être une question inscrite en permanence au programme de travail de toutes les organisations internationales. Des réformes superficielles ou le report délibéré de réformes qui n'ont que trop tardé amoindrissent considérablement la capacité de réaction effective des organisations. En 2005, comme nous nous en souvenons tous, un projet de réforme a été présenté par l'Assemblée générale. Il a abouti à des réformes dans la gestion du Secrétariat et des ressources humaines, à la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix et à l'établissement de nouvelles normes.

Le Secrétaire général de l'époque a fait remarquer qu'aucune réforme de l'ONU ne serait complète sans réforme du Conseil de sécurité. Ne nous faisons pas d'illusions. Le Conseil de sécurité doit entreprendre d'urgence des réformes globales. Un élément majeur de la réforme du Conseil a trait à la sous-représentation manifeste de l'Afrique, par exemple, parmi ses deux catégories de membres. L'Afrique doit évidemment être représentée de manière adéquate et appropriée, et nous ne renoncerons pas à ce qui constitue une revendication légitime. Plus consternant encore, les négociations avancent au ralenti. Même si nous veillons à prendre en compte les autres positions, nous sommes convaincus que ces négociations doivent aboutir à une solution juste. La réforme du Conseil de sécurité n'a que trop tardé, et cette absence de réforme nuit à la crédibilité de notre Organisation et à la légitimité des décisions du Conseil.

Pour terminer, ma délégation voudrait répéter ce qu'elle a déjà dit par le passé. La réforme de l'ONU doit prendre en compte les réalités géopolitiques du continent africain et de sa population. L'Afrique n'est plus colonisée, par aucun pays, et doit être respectée et traitée en conséquence. Le système du veto et les lacunes de la représentation au sein du Conseil de sécurité sont inacceptables, ne peuvent plus être tolérés et, de fait, sont contraires à l'esprit et à la lettre des principes fondamentaux d'égalité et d'honnêteté consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la

Vice-Présidente de la République de Gambie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de l'Ouganda.

M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ssekandi (Ouganda) (*parle en anglais*) : L'Ouganda se joint aux autres délégations pour féliciter M. Al-Nasser à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée. Ma délégation a toute confiance dans sa capacité à guider nos délibérations vers une heureuse conclusion. Je voudrais rendre hommage à M. Joseph Deiss, qui a dirigé efficacement les travaux de l'Assemblée générale pendant la session précédente.

L'Ouganda saisit cette occasion pour féliciter le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud, qui est devenu un État et le cent quatre-vingt-treizième Membre de l'ONU. L'Ouganda félicite également M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat.

Le thème du débat général de la présente session, « Le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends », est tout à fait pertinent à la lumière des situations de conflit qui prévalent dans diverses régions du monde, y compris en Afrique. Lorsqu'il se concrétise, le règlement pacifique des différends permet d'épargner des vies humaines et d'éviter des pertes matérielles, contrairement au recours à la force. Les interventions stratégiques telles que la médiation sont nécessaires pour atténuer les situations de conflit et prévenir des crises qui menacent la stabilité non seulement de nations mais également de régions entières, et ont des effets néfastes sur le développement et les moyens de subsistance des populations. La médiation est un outil nécessaire et essentiel pour le

règlement pacifique des conflits, car elle vise à aider les parties à un différend à négocier les termes d'une entente ou d'un accord mutuel.

L'Ouganda a toujours préconisé un renforcement du rôle des organisations sous-régionales et régionales dans la prévention et le règlement des conflits. Lorsque ces organisations sont impliquées dans la médiation de différends, elles contribuent de manière essentielle à l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables. C'est dans cet esprit que l'Ouganda a appuyé et parrainé la résolution 65/283 sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et dans la prévention et le règlement des conflits. Cette résolution sert de base à la consolidation des efforts normatifs de médiation, au renforcement des activités d'appui à la médiation et au développement du rôle des États Membres.

L'Ouganda participe à plusieurs initiatives visant à restaurer la paix dans la région des Grands Lacs, dans la corne de l'Afrique et sur l'ensemble du continent africain. Nous avons notamment participé au processus de paix au Burundi, ainsi qu'aux négociations emmenées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement sur l'Accord de paix global au Soudan, qui a abouti à la naissance d'une nouvelle nation, le Soudan du Sud, qui est désormais un membre à part entière de la communauté des nations.

S'agissant de la Somalie, outre sa contribution à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ouganda continue de promouvoir une interaction entre le Gouvernement fédéral de transition somalien et d'autres acteurs, de manière à promouvoir le dialogue dans le cadre de l'Accord de Djibouti et de l'Accord de Kampala. Afin de consolider les acquis obtenus sur le terrain, l'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale doivent de toute urgence intensifier leur appui à la Somalie par le renforcement des capacités pour les institutions fédérales de transition somaliennes, le déploiement des 3 000 soldats supplémentaires autorisés, l'approbation d'un mécanisme de financement fiable et prévisible et des moyens aériens demandés par l'AMISOM, et l'apport d'une aide humanitaire d'urgence pour répondre aux besoins fondamentaux des populations grâce à des projets à effet rapide dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'assainissement.

D'après notre expérience de la prévention et du règlement des conflits en Afrique, pour que ces efforts soient couronnés d'un succès durable, un certain

nombre de facteurs doivent être réunis. Premièrement, les initiatives de paix doivent être dirigées par la région, avec un appui solide de la part des organisations régionales, de l'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs pertinents. Deuxièmement, il est parfois important d'accorder initialement la priorité à la paix avant la justice, de manière à renforcer la confiance entre les parties. Troisièmement, des mécanismes de paix et de réconciliation, y compris des administrations de transition ouvertes à tous, doivent être mis en place pour panser les blessures dues au conflit. Quatrièmement, le relèvement postconflit et les programmes ou projets de reconstruction doivent être lancés simultanément pour démontrer les bienfaits de la paix.

La médiation est un investissement rentable. Elle est bien moins coûteuse que d'autres initiatives comme le maintien de la paix ou l'imposition de la paix. En ce qui concerne ses avantages, une médiation efficace peut permettre d'éviter des guerres inutiles et leurs répercussions, telles que les pertes humaines ou matérielles, et contribuer à renforcer les moyens de trouver des solutions locales face au conflit. La confiance mutuelle qui résulte généralement de la médiation entre les parties peut également se révéler essentielle pour parvenir à des arrangements politiques ou autres, complets après la conclusion des accords de paix. Une fois établis, ces arrangements ont un effet positif sur la consolidation de la paix et de la sécurité, et facilitent une reconstruction, un relèvement et un développement durables après un conflit.

L'Ouganda estime qu'il vaut mieux avoir recours à des solutions locales pour réduire les écarts potentiels entre les pays et au sein même des pays. En effet, les influences ou les interventions extérieures n'offrent pas nécessairement de solutions durables à un conflit. Au contraire, elles peuvent parfois alimenter un cycle de tendances déstabilisantes.

Il est donc important que l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale et les autres acteurs tiennent pleinement compte des intérêts et des préoccupations de toutes les parties. De ce fait, une coordination étroite, des consultations et le partage d'informations sont nécessaires avec toutes les parties concernées. La communauté internationale devrait apporter son appui spécifiquement dans des domaines convenus mutuellement avec lesdites parties. Il est également important de souligner que, lorsque des situations de conflit potentiel apparaissent et qu'un appui extérieur devient nécessaire, la communauté

internationale devrait intervenir rapidement, de manière appropriée et avec autorité.

Il est tout aussi nécessaire de construire et de renforcer les capacités de médiation des organisations régionales et sous-régionales. Spécifiquement, s'agissant des conflits en Afrique, notre solution de prédilection est un règlement pacifique par la médiation, et non une intervention militaire. Dans le cas de la crise libyenne, l'Union africaine a demandé au Conseil national de transition de former un gouvernement de transition ouvert à tous, tel que proposé dans la feuille de route de l'Union africaine aux fins du règlement pacifique du conflit libyen.

L'Ouganda voudrait bien faire comprendre à cette Assemblée qu'il faudrait donner à l'Afrique la possibilité de régler ses conflits. L'Afrique est animée d'une forte volonté politique à cette fin et toute intervention devrait viser à appuyer les initiatives africaines pour trouver des solutions pacifiques. Il est donc impératif que nos partenaires reconnaissent les mécanismes de règlement des conflits existants des organes régionaux en Afrique. J'appelle également l'ONU à appuyer pleinement l'Afrique à cet égard.

D'autre part, le rôle des femmes dans la médiation doit être apprécié à sa juste valeur et renforcé. L'expérience a montré que les femmes peuvent grandement contribuer aux efforts de règlement pacifique des conflits et à la prévention et la résolution des conflits. Il est donc vital que les femmes participent de plus en plus aux efforts et processus de médiation.

Pour ce qui est de la question israélo-palestinienne, l'Ouganda a toujours demandé aux parties israéliennes et palestiniennes de rassembler le courage nécessaire pour négocier et parvenir à un règlement pacifique fondé sur la solution des deux États, c'est-à-dire Israël et l'État de Palestine vivant côte à côte, pacifiquement et à l'intérieur de frontières sûres. Nous exhortons les deux parties à reprendre d'urgence les négociations pour parvenir à une telle solution des deux États qui garantira une paix durable.

Ce débat devrait aboutir à des actions concrètes et pragmatiques pour relever certains des défis liés à la médiation. Il s'agit notamment mais pas exclusivement de la quantité et de la prévisibilité des ressources requises, du renforcement des capacités aux niveaux national, sous-régional et régional, de la participation des femmes, et du renforcement de la coordination et

de la collaboration dans le cadre des efforts et processus de médiation.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de l'Ouganda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Edward Kiwanuka Ssekandi, Vice-Président de la République de l'Ouganda, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Prince héritier du Brunéi Darussalam.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Haji Al-Muhtadee Billah (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Au nom de Sa Majesté et du peuple du Brunéi Darussalam, je voudrais féliciter notre nouveau Président, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Ces félicitations ne s'adressent pas seulement à lui personnellement mais aussi à son pays, le Qatar, notre confrère à l'ONU. Nous apprécions beaucoup les efforts importants que celui-ci a déployés pour promouvoir le dialogue, la consultation et la médiation dans de nombreuses situations difficiles, tant dans sa propre région qu'au-delà. Nous remercions donc le Président, qui le représente, et lui souhaitons une chaleureuse bienvenue à l'Assemblée régionale en tant que notre représentant à tous.

Nous voudrions également remercier son prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss. Pendant son mandat, l'ONU a de nouveau contribué de manière remarquable à relever les grands défis internationaux auxquels les Membres doivent faire face devant la première décennie de ce nouveau siècle.

Ce travail a commencé en partie ici, dans ce bâtiment, par nos efforts pour réformer le Conseil de sécurité et revitaliser l'Assemblée générale. D'autres actions concernaient le monde en général et

l'antagonisme que l'on y constate entre la croissance économique essentielle et les réalités environnementales préoccupantes. D'autres encore visaient directement les êtres humains que nous représentons. Il s'agissait d'assurer leur sécurité sanitaire et alimentaire; de réfléchir à leur statut personnel et juridique que ce soit chez eux ou en tant que membres de communautés d'immigrants; et d'examiner les systèmes de gouvernance dans lesquels ils vivent.

C'est un excellent bilan et nous remercions le Président sortant d'avoir dirigé avec efficacité ses travaux. Il a été considérablement épaulé dans sa tâche par le Secrétaire général Ban Ki-moon. Nous souhaitons plein succès au Secrétaire général pour l'année à venir. Nous nous félicitons de sa nomination pour un second mandat et nous nous associons aux autres États Membres pour remercier le personnel et les volontaires des Nations Unies, les soldats de la paix et les institutions des Nations Unies pour tous les efforts accomplis dans de nombreuses situations extrêmement difficiles.

Le règlement cette année d'une des situations les plus longues et les plus complexes est un hommage rendu à leur travail. En conséquence, nous souhaitons nous aussi la bienvenue au Gouvernement et au peuple du Soudan du Sud en tant que nouveau Membre de l'ONU. Nous félicitons également toutes les parties qui prennent part au processus de dialogue, de négociation et de règlement final. Dans le même temps, notre plus grand souhait est que ces mêmes sentiments puissent être bientôt exprimés aux parties directement impliquées dans les efforts pour parvenir à un règlement de la situation en Palestine juste et équitable fondé sur la situation des deux États.

Le Président de l'Assemblée nous a demandé d'envisager le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques. Ce faisant, nous suivons les orientations données par Sa Majesté le Sultan dans l'allocution qu'il a prononcée à l'Assemblée générale en 1984 lorsque nous avons eu l'honneur de devenir Membre de cette noble Organisation. En substance, nous nous sommes engagés en faveur des principes de respect mutuel de l'intégrité territoriale ainsi que du dialogue et de la négociation dans les différends, aussi long et décourageant que puisse être ce processus.

Nous souscrivons toujours à ces principes. Nous apportons toute l'aide que nous pouvons apporter,

lorsqu'on nous le demande. Nous le faisons directement, dans le cadre de nos missions de maintien de la paix et d'observation, et indirectement, grâce aux contributions financières versées à titre bilatérale ainsi qu'aux organes de l'ONU et aux organes régionaux concernés. Nous cherchons ainsi à honorer les engagements auxquels nous avons souscrits lors de notre premier débat à l'Assemblée générale.

Nous reconnaissons toutefois que ces engagements ont été souscrits il y a plus d'un quart de siècle. Vingt-cinq ans, c'est généralement le laps de temps qui correspond à une génération, ce qui veut dire qu'une nouvelle génération est en train d'accéder aux postes de pouvoir. Derrière elle une autre génération est en train d'arriver à l'âge adulte. Elle n'a aucun souvenir de la situation mondiale qui a façonné la politique internationale à l'époque de la Guerre froide. Bien que ces deux générations soient naturellement toujours influencées par ces époques et par les dirigeants qui les ont amenées où elles sont, ce sont aussi des générations nouvelles, pour lesquelles le siècle nouveau façonne les affaires mondiales.

Dans l'allocution que nous avons prononcée à l'Assemblée générale il y a trois ans (voir [A/63/PV.10](#)), nous avons défini dans ses grandes lignes notre approche en la matière, en exposant en gros ce que l'on considère à présent comme les défis de ce nouveau siècle. Certains d'entre eux ont trait à la sécurité sous toutes ses formes : politique, physique et économique. D'autres à l'environnement naturel et aux effets néfastes du changement climatique. Des questions se posent aussi à propos du développement durable et de nombreuses difficultés sont liées au concept de bonne gouvernance, tant au niveau national que dans des organisations mondiales telles que l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international, le Groupe des Vingt et même l'ONU elle-même. Nous avons apporté notre plein appui aux grandes institutions dont nous sommes membres et nous continuerons de le faire.

Mais notre gouvernement a mis l'accent sur un point, tout au long de l'année, dans tous les rassemblements internationaux auxquels nous avons eu le privilège d'assister. Nous n'avons pas changé notre approche générale, mais nous insistons plutôt sur autre chose. C'est-à-dire que nous essayons de plus en plus de définir les défis en termes humains fondamentaux, car nous estimons qu'une telle démarche est directement liée au thème judiciaire proposé par le Président pour ce débat.

Nous reconnaissons, avec le plus grand respect, qu'une médiation réussie a toujours été un objectif ayant une valeur particulière pour l'Organisation des Nations Unies et nous soutenons résolument cet idéal. Parallèlement, nous maintenons, toutefois, qu'aucune médiation ne peut aboutir si les parties en cause n'évoluent pas sur un terrain d'entente.

La dynamique du XXI^e siècle a le potentiel d'exclure de nombreuses parties de ce terrain d'entente, c'est ce qui nous inquiète. Cette base commune deviendra le territoire exclusif des grandes forces mondialisées invisibles, qu'elles soient sur le marché, sur le lieu de travail ou dans le monde des grandes instances de décision. Cette situation pourrait avoir un tel pouvoir de décision que tout terrain d'entente serait détruit.

Nous sommes convaincus que ce terrain d'entente ne peut être créé que par les gens ordinaires, en tant qu'individus et au sein de leur famille et de leur communauté, qui pensent justement partager ces objectifs communs. Pour eux, la sécurité politique réside dans les principes de la diplomatie entre toutes les nations, en particulier le respect des traditions, des valeurs, des croyances et des modes de vie de chacun. La sécurité physique passe par l'état de droit. La sécurité économique c'est du pain sur la table, un emploi et les meilleurs services possibles de santé, d'éducation et de soins aux personnes âgées.

Dans tous ces efforts nous nous sommes bien sentis guidés par l'Organisation des Nations Unies, avant tout grâce à ses encouragements à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et la confiance en l'avenir que cela donne à tous. Nous sommes convaincus que nous nous acheminerons ainsi vers ce terrain d'entente que nous essayons de découvrir. Nous y parviendrons lorsque les nations industrialisées les plus puissantes et les communautés insulaires menacées les plus petites adopteront des positions communes. La recherche d'un terrain d'entente est une tâche immense qui revient aux générations présente et future. À notre avis, c'est seulement cette recherche aboutira que la médiation pourra jouer avec succès le rôle suggéré dans le thème choisi par le Président.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Prince héritier du Brunéi Darussalam de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hor Namhong, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge.

M. Hor (Cambodge) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous sommes convaincus que grâce à sa direction avisée, nos débats aboutiront à d'heureux résultats.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement S. E. M. Ban Ki-moon pour sa nomination à l'unanimité par l'Assemblée générale pour un second mandat en tant que Secrétaire général. Le Gouvernement royal du Cambodge reconnaît, avec beaucoup d'admiration, ses qualités de direction remarquables et ses efforts inlassables pour faire face aux nombreux défis mondiaux actuels.

Le Cambodge souhaite une chaleureuse bienvenue à la République du Soudan du Sud parmi les membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous continuerons d'envoyer plus d'agents du maintien de la paix dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour participer aux activités humanitaires et de déminage dans ce nouvel État ami.

Nous vivons dans un monde interconnecté où les problèmes mondiaux tels que les crises financière et économique, les changements climatiques, la sécurité énergétique et alimentaire, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, entre autres, sont devenus de plus en plus complexes et continuent de hanter le monde entier.

L'économie mondiale reste quelque peu fragile, et il faudra faire face à de nombreux risques et défis avant de trouver une solution durable à la crise. La croissance de l'économie mondiale a ralenti en 2011, et l'économie mondiale est aujourd'hui confrontée à trois grands défis : la dette souveraine, la croissance lente et l'instabilité sociale.

Le problème du chômage est très grave dans les économies développées, et l'inflation est en train d'apparaître dans les économies en développement.

Cela a eu des effets catastrophiques dans de nombreuses régions du monde, étant donné que l'instabilité persistante du secteur financier, particulièrement aux États-Unis et dans la zone euro, a entériné un ralentissement du commerce mondial. Les exportations s'en ressentent, en particulier dans les pays en développement. Par conséquent, il faut mettre en œuvre toute une gamme de mesures politiques et de réformes qui n'ont que trop tardé pour accélérer la croissance et sortir l'économie mondiale de la crise.

La crise a remis en lumière l'importance de la réforme de la gouvernance économique et financière mondiale, y compris le renforcement du rôle institutionnel du Fonds monétaire international.

L'Asie est devenue un partenaire essentiel de l'économie mondiale et a ouvert la voie à la reprise mondiale. Par exemple, l'économie cambodgienne est en train de croître, après un déclin en 2008 et 2009, et on prévoit que son taux de croissance atteindra 8,7 % cette année. Avec des économies solides et robustes, l'Asie de l'Est et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sont bien placées pour assumer leurs responsabilités et contribuer aux efforts pour remédier à la crise économique et financière mondiale.

Bien que des progrès notables aient été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la plupart des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, continueront à se heurter à des obstacles nombreux et immenses sur la voie qui mène à la réalisation des OMD.

L'instabilité financière et économique qui perdure dans le monde développé a accru les incertitudes relatives au financement des projets de développement dans les pays pauvres. Les prix du carburant, qui restent élevés, pèsent sur l'économie des pays en développement, sous tous ses aspects. L'aggravation de la situation en matière de sécurité alimentaire empêche de progresser vers la réduction de la malnutrition et de la mortalité infantile. Le fardeau de la dette constitue pour les pays les moins avancés un obstacle majeur à la réalisation des OMD.

Face à ces défis énormes, la réduction de la pauvreté reste la première priorité mondiale. Pour réaliser cet objectif, il faut une croissance économique régulière et une politique plus favorable aux pauvres.

En ce qui concerne l'action menée au niveau mondial pour réaliser les objectifs du Millénaire pour

le développement, le Cambodge fait partie des 20 pays faisant le plus de progrès dans ce domaine. Le Comité d'attribution du Prix pour les OMD lui a décerné ce prix à New York, en 2010 pour les progrès remarquables qu'il a réalisés en ce qui concerne l'objectif 6.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques, avec leurs effets dévastateurs dans le monde entier, menacent désormais constamment notre existence. Les sécheresses et les inondations sont devenues plus fréquentes et plus graves dans de nombreuses régions du monde, et touchent des millions de personnes. La terrible sécheresse qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique est une autre tragédie douloureuse causée par le réchauffement planétaire. La menace posée par les changements climatiques est bien réelle et représente un énorme défi pour la communauté mondiale.

Il est regrettable que la plupart des promesses faites pendant les Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques qui se sont tenues à Copenhague et Cancún pour aider les pays en développement à faire face aux effets des changements climatiques n'aient pas été suivies d'actes dans les délais prévus. En ce moment où le monde est confronté à de nouvelles crises financières, nous ne devons pas oublier que les mesures destinées à lutter contre les changements climatiques ne peuvent pas attendre. Les changements climatiques gagnent du terrain chaque jour, provoquant plus fréquemment des catastrophes naturelles. Les pays en développement espèrent recevoir en temps voulu un appui à leurs efforts pour remédier et s'adapter aux effets des changements climatiques et les atténuer, ainsi que pour exploiter des sources d'énergie propre. Ils demandent aux pays développés d'honorer les engagements qu'ils ont pris dans le cadre des Conférences de Copenhague et de Cancún.

La dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir en novembre à Durban (Afrique du Sud) doit servir non pas à nous bercer de nouveau d'illusions mais à montrer notre volonté collective de partager les responsabilités et de faire une réelle percée dans notre lutte contre les changements climatiques. Il subsiste certes des obstacles à la conclusion d'un accord contraignant, mais le Cambodge espère que le Protocole de Kyoto, qui arrive à expiration l'année prochaine, sera prorogé durant la Conférence de Durban.

Pour sa part, le Cambodge a lancé en 2009 avec succès une initiative, « l'Alliance du Cambodge face aux changements climatiques », dans le but de renforcer les institutions nationales pour qu'elles soient à même de gérer les risques liés aux menaces des changements climatiques. Le Cambodge exécute également de nombreux projets dans le cadre du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, tout en promouvant activement les mesures d'adaptation et d'atténuation grâce à un projet relatifs à la promotion d'une gestion de l'eau et de pratiques agricoles qui résistent aux changements climatiques dans les zones rurales cambodgiennes.

La sécurité alimentaire et la sécurité énergétique demeurent des sources importantes de préoccupation dans le monde. S'il est vrai que la montée récente des prix de l'énergie a été endiguée, le prix du fioul demeure extrêmement volatile. Les prix élevés du fioul représentent une lourde charge pour les pays pauvres, qui n'ont pas les moyens financiers ni le savoir-faire nécessaires pour l'exploitation de sources d'énergie renouvelable ou de sources d'énergie de substitution. Étant donné que le monde est lourdement tributaire du fioul, nous devrions œuvrer de concert pour empêcher les spéculations incontrôlées et l'instabilité des prix, qui ont des effets dévastateurs sur les efforts des pays en développement pour réduire la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le moment est peut-être venu d'envisager la création d'une instance mondiale regroupant des grands producteurs et de grands consommateurs de fioul, afin de fixer un prix limite raisonnable. Le monde ne devrait pas être à la merci des producteurs de pétrole.

Le transfert des connaissances et des technologies pertinentes afin d'aider les pays en développement à exploiter des sources d'énergie de substitution constitue une approche plus intégrée pour remédier au problème de la sécurité énergétique. En outre, une moindre dépendance à l'égard des combustibles fossiles contribuerait aussi notablement à ralentir la progression du réchauffement planétaire et des changements climatiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre néfastes produites par la combustion du fioul.

D'un autre côté, la sécurité énergétique est étroitement liée à la sécurité alimentaire. La montée des prix du fioul de ces dernières années n'a pas seulement entraîné une hausse des prix des produits

alimentaires, elle a aussi conduit à une réduction des terres arables en raison de la production de bioénergie comme énergie de substitution au fioul. Il faut adopter une démarche équilibrée face à ce double problème. L'insécurité alimentaire est également causée et aggravée par la crise financière et économique mondiale, ainsi que par l'augmentation de la population mondiale.

Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde demeure scandaleusement élevé. L'accroissement de la population mondiale entraînera inévitablement une augmentation de la demande à la fois d'énergie et de produits alimentaires.

Le Cambodge fait, quant à lui, de son mieux pour contribuer à la sécurité alimentaire mondiale en intensifiant sa production de riz, ce qui est la priorité première du Gouvernement cambodgien. De plus en plus de riz sera destiné à l'exportation. Le Cambodge cherche également à mettre en place une association d'exportateurs de riz dans le cadre de la Stratégie de coopération économique Ayeyawady-Chao Phraya-Mekong, qui regroupe cinq pays exportateurs de riz de l'Asie du Sud-est : le Cambodge, le Laos, le Myanmar, la Thaïlande et le Vietnam. Cette association contribuera par son action à stabiliser le marché des produits alimentaires et à prévenir la spéculation sur les prix des produits alimentaires.

(l'orateur poursuit en français)

En ce qui concerne la paix et la sécurité mondiales, une des plus graves menaces actuelles contre l'humanité est le terrorisme. Malgré d'énormes efforts de la part de la communauté internationale pour prévenir et combattre les actes de terrorisme, ces derniers continuent toujours de se produire un peu partout dans le monde. Aucun pays n'est épargné par le terrorisme, lequel est lié à un réseau vaste et complexe d'activités criminelles combinant blanchiment d'argent, trafic d'armes et crime organisé, qui sont toutes liées les unes aux autres.

Aussi est-il temps pour nous de réfléchir pour savoir si les mesures adoptées jusqu'à présent pour combattre le terrorisme sont suffisantes. C'est pour cela que le Cambodge soutient entièrement les efforts des Nations Unies pour forger une coalition globale contre le terrorisme. C'est dans ce contexte que le Cambodge estime qu'il y a un besoin urgent de finaliser le projet de Convention globale des Nations Unies sur le terrorisme, qui fait l'objet de discussions au sein de cette Organisation depuis longtemps.

L'adoption de cette Convention renforcerait et élargirait les cadres juridiques pour combattre ce crime contre l'humanité.

S'agissant des armes de destruction massive, les progrès réalisés ces dernières années par la communauté internationale dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement ont été notables. Le Cambodge se félicite du nouveau Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs, signé l'an dernier par les États-Unis et la Russie, qui marque une importante contribution vers la suppression des armes de destruction massive. Cependant, les réserves d'armes nucléaires existant dans le monde actuel constituent toujours une menace sérieuse pour l'humanité. Le Cambodge demande aux États qui n'ont pas encore signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à le faire le plus tôt possible, car nous avons tous la responsabilité d'assurer un monde plus sûr pour tous.

C'est dans ce sens que le Cambodge a participé depuis quelques années, dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, aux opérations de déminage au Soudan du Sud et au Liban, ainsi qu'à d'autres missions, au Tchad et en République centrafricaine.

Le conflit israélo-palestinien reste un des conflits les plus longs et les plus explosifs au Moyen-Orient. Le Cambodge demande aux deux parties de manifester une volonté politique pour surmonter leur animosité mutuelle afin de créer une atmosphère favorable à la reprise des négociations de paix dans l'intérêt des peuples palestinien et israélien.

Le Cambodge a toujours soutenu la création de l'État de Palestine sur la base de ses frontières de 1967. C'est dans cet esprit que le Cambodge soutient, lors de la présente session de l'Assemblée générale, le droit de la Palestine de devenir membre de plein droit de l'ONU. Il faut d'ailleurs reconnaître que ni les Palestiniens, ni les Israéliens, ne peuvent vivre ailleurs que là où ils sont. Il serait donc beaucoup mieux que les deux peuples puissent vivre l'un à côté de l'autre, pacifiquement et en bon voisinage. Le Cambodge ne voit pas d'autre solution à ce problème.

L'embargo contre Cuba dure depuis trop longtemps et est aujourd'hui dépassé. C'est une injustice terrible contre le peuple cubain, qui est le premier à souffrir. C'est pourquoi le Cambodge

renouvelle aujourd'hui encore son appel à la levée de ce blocus qui n'apporte que des souffrances au peuple cubain. Il est temps maintenant de lever les sanctions et de mettre fin à cette longue épreuve subie par le peuple cubain.

Face aux changements dans le monde aujourd'hui, avec ses multiples défis, les organes principaux de l'ONU doivent être réformés pour faire face aux problèmes qui se posent au monde actuel. Le Cambodge estime que la réforme doit être globale. Si un consensus sur la réforme du Conseil de sécurité ne pouvait aboutir aujourd'hui, peut-être devrions-nous procéder à celle de l'Assemblée générale des Nations Unies pour donner plus de pouvoir à cet organe afin qu'il puisse jouer un rôle plus important face aux défis de notre temps en tant qu'organe hautement représentatif et démocratique de l'ONU. En ce qui concerne le Conseil de sécurité, la réforme doit refléter les réalités du monde d'aujourd'hui avec une représentation équitable des membres permanents et non permanents.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Eamon Gilmore, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande.

M. Gilmore (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous vivons une époque de changements époustouffants. Beaucoup sont positifs. Grâce aux progrès scientifiques et technologiques, l'humanité connaît de véritables avancées. Un monde de plus en plus connecté permet de renforcer les perspectives économiques et les possibilités de développement. Et aujourd'hui, l'Afrique du Nord est balayée par de profondes transformations.

Mais les problèmes ne manquent pas : de violents conflits dans de nombreuses régions du monde, la dégradation croissante de l'environnement de notre planète, les ravages d'une crise économique et financière mondiale, les fléaux constants de la pauvreté, de l'inégalité, des violations des droits de l'homme, du terrorisme et de l'extrémisme, sans compter toute une autre panoplie de menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité mondiales.

Pour faire face à ces défis multiples et interdépendants, nous avons une constante : l'Organisation des Nations Unies. Aucune autre organisation n'est aussi bien équipée pour trouver des réponses communes aux grandes questions de notre temps. Aucune autre organisation n'a le même impact

ni la même légitimité dans le monde. Comme il existe un besoin croissant de solutions mondiales, l'ONU, qui représente presque tous les pays du monde, a l'autorité politique, morale et juridique requise pour agir. S'il n'y a pas de réponses faciles aux questions posées, la meilleure chance que nous ayons de trouver des réponses efficaces réside dans les délibérations et les actions collectives de cette organisation.

L'Irlande est très attachée à l'ONU. Nous attendons d'elle qu'elle défende les valeurs universelles de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme et du développement énoncées dans la Charte des Nations Unies. La Charte nous dit que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. L'ONU est l'incarnation même de la liberté et de l'égalité. Elle est le rempart qui protège ces valeurs fondamentales dans un monde incertain et en mutation.

Liberté et égalité sont les valeurs qui étayent la riposte de l'Irlande face aux grands défis régionaux et mondiaux. C'est notre profond attachement à la liberté et à l'égalité qui met l'Irlande à l'avant-garde des efforts déployés par la communauté internationale pour régler les conflits, établir et maintenir la paix, éliminer la pauvreté et le sous-développement, et mettre fin aux violations des droits de l'homme partout dans le monde.

Ces valeurs – liberté et égalité – et les idéaux essentiels inscrits dans la Charte ne sont pas que des mots écrits sur une page. Depuis que nous nous sommes réunis ici il y a 12 mois, nous les avons vus s'exprimer en Afrique du Nord et au Moyen-Orient par un million d'actes de courage et de libération. Nous avons vu les peuples du Printemps arabe affirmer leurs droits et résister à l'oppression et à la corruption. Le terme « tahrir » – liberté – est désormais dans tous les vocabulaires le synonyme de tous ceux qui ne sont plus disposés à laisser violer leurs droits fondamentaux.

Les événements des neuf derniers mois en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont une portée historique et de vastes conséquences. Il s'est agi de mouvements véritablement populaires exigeant des réformes, la liberté et l'égalité. Le rôle moteur que les femmes y ont exercé a été remarquable et une source d'inspiration.

Les peuples du Printemps arabe se sont levés ensemble pour affirmer leurs libertés et leurs droits fondamentaux : le droit de choisir leurs propres dirigeants, le droit de ne pas vivre dans la peur du coup frappé à la porte, le droit de vivre libre et ouvertement,

le droit d'avoir une vie décente et d'assurer l'avenir de sa famille. Ces peuples nous rappellent que le désir de libertés fondamentales est inépuisable, et ils doivent être une source d'inspiration pour nos activités. En se levant pour prendre en main leur destin, les peuples de Tunisie, d'Égypte et de Libye suivent la voie de ceux qui, jadis à l'ombre du rideau de fer, ont, en exigeant ces libertés ordinaires, donné naissance à un épisode extraordinaire de l'histoire.

L'ONU a évidemment joué un rôle crucial par son appui. Grâce aux résolutions clefs du Conseil de sécurité – les résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) – elle a dirigé les efforts internationaux déployés en appui au peuple libyen. Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue aux représentants du Conseil national de transition qui occupe aujourd'hui le siège de la Libye à l'ONU cette semaine, et je leur assure le plein appui de l'Irlande pour la reconstruction de leur pays et la réalisation des aspirations démocratiques de leur peuple.

Nous ne savons pas quelle sera l'issue des événements dont nous sommes témoins. Nous devons veiller à ce que les changements démocratiques en cours soient consolidés et que soit tenue la promesse d'améliorer considérablement la situation des droits de l'homme dans les pays concernés, et plus particulièrement le rôle des femmes.

La situation en Syrie continue cependant de susciter de vives préoccupations au sein de la communauté internationale. Le Président Al-Assad et son gouvernement semblent être aveugles aux demandes de changement du peuple syrien et aux leçons à tirer du Printemps arabe. Ils semblent déterminés à répondre par plus d'oppression et de violence. Notre message au dirigeant syrien est tout simplement qu'aucun dirigeant qui refuse d'écouter ce que lui dit son peuple et de répondre à leur souhait clairement exprimé de paix et de réforme ne peut espérer rester au pouvoir.

Dans le processus de paix au Moyen-Orient, la recherche de la liberté et de l'égalité n'a toujours pas porté ses fruits. Le conflit israélo-arabe est malheureusement toujours dans l'impasse. S'il n'y est pas mis fin, les perspectives d'une autre génération d'enfants seront ruinées.

La situation au Moyen-Orient est urgente. Après 20 ans d'initiatives infructueuses, la désillusion quant à la capacité du processus politique de parvenir à un règlement s'accroît. Les jeunes Palestiniens en

particulier sont frustrés et désespérés. La position des dirigeants palestiniens modérés est menacée. Il n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui de montrer que la politique fonctionne et que des négociations permettraient de parvenir à un règlement pacifique, juste et durable.

Chacun sait ce que veut dire un règlement définitif et global : deux États, sur la base des frontières de 1967 et en fonction d'échanges de territoires mutuellement acceptés, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il est plus urgent que jamais d'ouvrir des négociations directes qui porteraient sur toutes les questions de fond et aboutiraient à cet accord dans des délais donnés.

L'Irlande a toujours été favorable à la création d'un État palestinien souverain et indépendant à l'intérieur des frontières de 1967. Nous souhaitons voir très vite les peuples de Palestine et d'Israël vivre en bon voisinage, dans la paix, la sécurité et la prospérité – et seules des négociations rendront tout cela possible. L'Irlande s'oppose avec force à toute action qui entrave ou retarde les négociations, telle que les violentes attaques contre les civils et leurs biens, ou les implantations illégales d'Israël dans le territoire palestinien occupé.

La décision du Président Abbas de chercher à faire de la Palestine un État Membre de l'ONU est tout à fait légitime et compréhensible. La Palestine a le même droit d'être un État Membre de l'Organisation que l'Irlande ou que tout autre État Membre de cette organisation. D'aucuns font valoir que la Palestine ne peut être reconnue en tant qu'État car ses frontières n'ont pas encore été définies. Mais si les frontières de la Palestine sont encore sujettes à négociations, alors, par définition, il en va de même pour celles d'Israël qui est, comme il se doit, un Membre à part entière de l'ONU.

Le fait de devenir Membre de l'ONU ne changera cependant rien au caractère instable et inacceptable de la situation sur le terrain. Il n'enlèvera rien à la nécessité absolue de négocier. Il n'offrira pas non plus d'excuse légitime pour éviter de négocier. Quoi qu'il arrive ici à l'ONU, les négociations doivent reprendre le plus tôt possible. La déclaration publiée vendredi dernier par le Quatuor offre un cadre dans ce but précis.

La reconnaissance de l'État palestinien permettrait toutefois de donner dignité et appui au peuple palestinien, qui souffre depuis trop longtemps. Elle serait également une démonstration tangible de

l'attachement de la communauté internationale et de l'ONU à un règlement concerté entre deux États souverains vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la prospérité.

Le jour viendra, et il n'est pas si loin, où il sera demandé à l'Assemblée générale de se prononcer sur une proposition d'admission de la Palestine en tant que Membre de l'Organisation, ou peut-être, en guise de mesure provisoire avant la réalisation de cet objectif, d'accorder à la Palestine le statut d'État observateur non membre. Si cette résolution est rédigée dans des termes raisonnables et équilibrés, je pense que l'Irlande y apportera son plein appui. En Irlande, nous savons d'expérience que la paix n'est pas facilement acquise. Elle exige de la volonté politique et des compromis difficiles. Mais nous savons également les avantages que présente la paix. Il ne fait aucun doute que la fin du conflit israélo-arabe peut fondamentalement transformer la région du Moyen-Orient.

La communauté internationale a investi beaucoup trop d'efforts et de ressources au cours des décennies passées pour ne pas faire aujourd'hui tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser la reprise de pourparlers directs entre les deux camps. Pour reprendre les paroles de Martin Luther King, nous ne pouvons ignorer l'urgence criante de l'heure.

Je prie une nouvelle fois le Gouvernement israélien de cesser toute expansion des colonies. Je lui demande également de mettre un terme au blocus injuste de Gaza en ouvrant les points de passage terrestre pour rétablir une circulation normale des marchandises, des personnes et de l'aide humanitaire.

La quête de liberté et d'égalité est le moteur des activités tout à fait cruciales que mènent l'ONU et les États Membres individuellement dans le domaine du développement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement fournissent le cadre cardinal de l'action internationale en faveur du développement d'ici à 2015. Mais au-delà de 2015, l'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde.

Il y a un siècle et demi, les rues autour du bâtiment où nous nous réunissons aujourd'hui et les rues de cette grande ville fourmillaient de dizaines de milliers d'Irlandais venus se réfugier ici pour échapper à la famine. Le souvenir de cette époque reste bien présent chez les Irlandais.

La faim reste la plus grande ennemie de l'humanité. Tandis que nous sommes réunis aujourd'hui à New York, quelque 12 millions de personnes luttent pour nourrir leur famille dans la Corne de l'Afrique. Et 750 000 personnes courent le risque imminent de mourir de faim. La cause immédiate de cette crise est la sécheresse, mais sa gravité est le résultat d'un ensemble de facteurs, notamment le conflit, l'insécurité et le sous-développement persistant. Nous avons l'obligation morale d'agir face à une telle souffrance.

L'Irlande va verser plus de 67 millions de dollars à la Corne de l'Afrique en 2011 et 2012, sous forme d'aide humanitaire destinée à sauver des vies et d'initiatives visant à améliorer la sécurité alimentaire. Le principal enseignement retenu des précédentes urgences humanitaires en Afrique est que pour prévenir de nouvelles crises, nous devons nous attaquer à leurs causes. La nécessité de lutter contre la crise alimentaire mondiale systémique est et restera un élément pivot du programme irlandais d'aide au développement. Notre objectif est de sauver des vies aujourd'hui et de reconstruire l'avenir des communautés ravagées par la faim. Le mouvement Renforcer la nutrition, qui a été lancé à l'ONU il y a un an, établit un lien clair entre la sous-alimentation chez la mère et le bébé et l'édification d'une société en bonne santé, éduquée et prospère, demain.

Nous devons agir ensemble aujourd'hui pour trouver des solutions à long terme qui rompront définitivement le cercle vicieux des pénuries alimentaires. Nous estimons qu'il est fondamental de mettre un accent fort sur le renforcement de la productivité des petits agriculteurs d'Afrique subsaharienne, dont 80 % sont des femmes, qui par ailleurs s'occupent également des enfants et d'approvisionner leur foyer en vivres, en combustible et en eau.

Nous savons que les changements climatiques pèsent de manière disproportionnée sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Leur exploitation et leur bétail sont moins productifs. Leurs outils d'adaptation sont moins performants. À mesure que le temps passe, elles sont exposées à l'extrême pauvreté et au désespoir. Il nous incombe selon moi de faire respecter la « justice climatique », c'est-à-dire d'inclure la répartition équitable du développement au programme de lutte contre les changements climatiques.

La crise financière et économique mondiale entraîne des difficultés considérables pour tous les pays qui tentent de rester solidaires des pays en développement. Les budgets consacrés à l'aide sont soumis à de fortes pressions. Mais nous ne tournerons pas le dos aux pays les plus pauvres du monde. En dépit des difficultés économiques que connaît l'Irlande, et parce qu'elle est consciente de son obligation morale et de ses intérêts, de ses valeurs et de ses principes en tant que membre de la communauté internationale, le développement restera un élément fondamental de sa politique étrangère. Nous demeurons déterminés à atteindre l'objectif fixé par l'ONU en la matière, à savoir consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Nous allons continuer de nous employer à atteindre cet objectif.

Tout comme elle poursuivra son effort en matière d'APD, l'Irlande poursuivra également son engagement de longue date dans les activités cruciales menées par l'ONU. Nous restons de fervents partisans du rôle primordial que joue l'ONU dans les domaines du maintien de la paix et du règlement des conflits. Récemment, un bataillon de 440 soldats de la paix des Forces de défense irlandaises a été redéployé au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, qui fut le premier pays dans lequel nous avons déployé des Casques bleus il y a plus de 50 ans.

Notre candidature aux élections de 2012 au Conseil des droits de l'homme participe de notre profond attachement aux valeurs de la liberté et de l'égalité et aux autres principes fondamentaux des droits de l'homme. Si nous sommes élus, nous entendons apporter une contribution importante aux initiatives visant à renforcer l'efficacité du Conseil et à promouvoir le respect des droits de l'homme dans le monde.

Nous continuerons de plaider pour que le mécanisme multilatéral des Nations Unies pour le désarmement soit mieux adapté aux impératifs du XXI^e siècle. Les principaux défis de l'année à venir sont entre autres la mise en œuvre des accords conclus l'année dernière à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais aussi la négociation d'un traité rigoureux sur le commerce des armes. Nous allons aussi continuer d'insister sur la mise en œuvre et la ratification universelle de la Convention sur les armes à sous-munitions, adoptée à Dublin il y a trois ans.

Les organisations régionales ont toujours été des partenaires indispensables de l'ONU dans les domaines de la paix, de la sécurité et du règlement des conflits. L'année prochaine, l'Irlande présidera l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous avons hâte de contribuer au règlement des conflits prolongés qui sévissent dans la région de l'OSCE. Durant notre présidence, nous offrirons une démonstration concrète du ferme attachement de l'Irlande au multilatéralisme et nous nous appuyerons sur notre expérience nationale en matière de règlement des conflits.

Au cours de la semaine écoulée, un nombre impressionnant de problèmes qui assaillent le monde a été évoqué à l'Assemblée. La paix et la sécurité, les droits de l'homme, l'élimination de la faim : tels sont quelques-uns des grands impératifs moraux de notre époque. À la base de chacun d'entre eux se trouve la nécessité de garantir la liberté et l'égalité de tous les êtres humains. Aujourd'hui plus que jamais, l'ONU prouve qu'elle est la gardienne de ces valeurs et de ces objectifs fondamentaux et qu'elle est l'enceinte la plus propice à l'élaboration de solutions collectives.

L'Irlande jouera pleinement son rôle dans la recherche de ces solutions. Qu'il s'agisse de rétablir la paix dans les régions du monde ravagées par des conflits, de secourir les populations menacées par la famine ou de protéger les victimes de violations des droits de l'homme, nous apporterons notre pierre à l'édifice. Nous nous dresserons, à l'Assemblée générale et ailleurs, pour défendre l'équité, la justice, la liberté et l'égalité dans la conduite des relations internationales.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kenneth Baugh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque.

M. Baugh (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Président pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que sa riche expérience diplomatique l'aidera à guider nos travaux tout au long de la présente session. Je l'assure du plein appui de ma délégation.

Durant la soixante-cinquième session de l'Assemblée, nous avons bénéficié de la direction compétente de S. E. M. Joseph Deiss. Je tiens à saluer sa remarquable contribution aux travaux de cette session.

Nous nous associons aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au tout nouveau Membre de la famille des Nations Unies – la République du Soudan du Sud. L'accession du Soudan du Sud au statut d'État souverain souligne la valeur et la pertinence fondamentales du thème de la présente session de l'Assemblée générale, à savoir « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques ». Nous saluons la ténacité du peuple sud-soudanais qui a lutté pour obtenir son indépendance après 50 ans de conflit. Nous exhortons toutes les parties et factions à ne pas laisser les rivalités et l'esprit de revanche faire obstacle à la croissance et au développement. La communauté internationale doit se tenir aux côtés du Soudan du Sud à l'heure où il entame son redoutable périple vers la stabilisation et l'édification de la nation.

Nous nous trouvons face à un paysage politique mondial marqué par les turbulences et l'incertitude. Les événements de ces derniers mois au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en particulier nous rappelle brutalement que les aspirations légitimes des citoyens à la liberté, à un gouvernement représentatif et au respect des droits de l'homme ne peuvent être indéfiniment réprimées.

Des différends de longue date, des poches d'instabilité politique et des conflits continuent de supprimer dans plusieurs régions de la planète, entraînant la désagrégation du tissu socioéconomique et des crises humanitaires. Pour que l'Organisation des Nations Unies réponde efficacement à ces situations de conflit, il faut impérativement renforcer ses capacités en matière de diplomatie préventive, notamment pour ce qui est de la médiation.

De nombreux conflits trouvent leurs racines dans l'intolérance raciale et religieuse, qui entraîne l'exclusion, la marginalisation et l'aliénation des individus. La Réunion de haut niveau organisée pour célébrer le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée nous a poussés à réfléchir au fait que la communauté mondiale ne se conforme pas assez aux objectifs du Programme d'action. Prendre conscience du danger que recèlent ces situations risquant de déboucher sur un conflit et appuyer pleinement le Programme d'action est conforme aux principes qui sous-tendent le thème de cette session de l'Assemblée générale.

En relation avec ce qui précède, il y a l'appui que la communauté internationale a continué d'apporter au projet d'ériger un mémorial permanent dédié aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, en tant qu'expression tangible de la Déclaration et du Plan d'action de Durban. La Jamaïque remercie tous les pays qui ont contribué à l'érection du mémorial et espère que les travaux seront achevés dans des délais raisonnables.

La paix et le développement se renforcent mutuellement et ont un lien intrinsèque avec la croissance et la prospérité. Il importe donc que nous cherchions sciemment à renforcer et à appuyer le rôle de la Commission de consolidation de la paix, en reconnaissant le lien qu'il y a entre le maintien et la consolidation de la paix et le passage de la stabilisation au raffermissement.

Le règlement du conflit israélo-palestinien n'a été que trop longtemps différé. Il est temps que l'occupation du territoire palestinien cesse. Il est temps que les Israéliens et les Palestiniens vivent en paix et dans la sécurité mutuelle. La Jamaïque reste indéfectible dans son appui à un accord juste, durable et global qui reconnaisse l'État palestinien dans ses frontières d'avant 1967 et qui garantisse la sécurité d'Israël. Il faut désormais se focaliser sur les moyens de sortir de l'impasse et de relancer les négociations directes entre Israël et la Palestine. À cet égard, la Jamaïque se félicite que les dirigeants israélien et palestinien aient tous deux déclaré devant l'Assemblée générale qu'ils étaient prêts à œuvrer en ce sens.

Les deux parties doivent reprendre sans attendre le dialogue en toute bonne foi et s'abstenir de toute action susceptible de nuire à la réalisation d'une solution durable. Il est capital à cet égard qu'Israël cesse ses activités d'implantation et d'expansion de colonies dans les territoires occupés et que les dirigeants et le peuple palestiniens renoncent, pour leur part, à la violence contre Israël et reconnaissent son droit d'exister. La porte des négociations pacifiques ne restera pas indéfiniment ouverte, et on ne saurait retarder davantage la réalisation du droit de la Palestine d'occuper la place qui lui revient au sein de la communauté des États.

La mondialisation avance à grands pas et nos économies ainsi que nos perspectives de croissance sont liées les unes aux autres dans un vaste réseau de possibilités économiques. En ces temps de crise financière, les pays en développement sont forcés de

prendre des décisions politiques douloureuses pour réajuster leurs plans économiques et parer aux difficultés immédiates tout en travaillant à la réalisation de leurs objectifs de développement à long terme.

L'exercice d'équilibriste que cela suppose peut avoir des répercussions fâcheuses sur nos concitoyens les plus vulnérables. Nous devons tous prendre en main notre processus de développement et décider des mesures nécessaires pour créer un environnement économique qui favorise la croissance et la prospérité. À cette fin, nous n'avons d'autre choix que d'adopter des approches innovantes, volontaristes et fondées sur la coopération. C'est en adoptant de telles approches que de nombreux pays et de nombreuses régions ont enregistré de grandes avancées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je voudrais citer le cas de deux pays caribéens voisins qui luttent pour parvenir au développement. Haïti, suite à la catastrophe dévastatrice qui l'a frappée, et dans la logique de la réussite de ses efforts de réorganisation politique, a besoin de l'appui continu de la communauté internationale pour favoriser son développement, si on veut que ses acquis démocratiques soient consolidés. Cuba doit, quant à elle, avoir la latitude de forger son propre développement, libérée du blocus long de plusieurs décennies qui a ralenti sa croissance, mais qui n'a pas affaibli sa détermination à améliorer le sort de sa population et des populations d'autres pays en développement. Une économie cubaine solide, intégrée au marché caribéen est essentielle au développement de la région.

Nous sommes confrontés à une réalité qui veut que, bien que nous soyons tous des acteurs de l'économie mondiale, avec les mêmes aspirations à la croissance et au développement durable, nous n'avons pas tous les mêmes ressources ni les mêmes capacités. Outre le fait d'être profondément vulnérables aux caprices de la conjoncture économique mondiale, de nombreux pays en développement voient fréquemment leurs perspectives de développement assombries par la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

Les classifications apparemment positives, tel le fait que nous nous désignons nous-mêmes comme un pays dont le revenu se situe dans la tranche supérieure des revenus intermédiaires, servent en fait à dissimuler plusieurs problèmes de développement auxquels nous

restons confrontés, en particulier s'agissant de l'accès au financement et à l'aide au développement, qui sont primordiaux pour nos processus de développement et pour la réalisation des OMD. La diversité des caractéristiques socioéconomiques et des niveaux de développement des pays qui rentrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire montre qu'il nous faut absolument progresser dans l'harmonisation des critères utilisés pour la classification et l'allocation des ressources.

Les pays en développement comme le nôtre ont opéré des ajustements douloureux pour parvenir à la discipline budgétaire et à la stabilité macroéconomique dans une économie ouverte. Nous continuons de rechercher des accords de libre-échange aux niveaux régional, hémisphérique et mondial. Toutefois, ce qui manque aux pays en développement pour progresser ce sont les capacités, qu'il faut d'urgence renforcer grâce au développement de l'infrastructure, au renforcement des institutions et à l'expansion et à l'amélioration de la capacité productive pour qu'ils soient plus compétitifs et répondent aux normes internationales de qualité.

Passer d'une économie dont le principal moteur sont les matières premières à une économie qui repose sur la valeur ajoutée et le savoir et qui est innovante et mue par la technologie constitue une mutation qui, bien que difficile pour les pays en développement, doit se faire. Sans partenariats efficaces entre les petites et les grandes économies, visant le bien de tous, et sans un commerce équilibré et une croissance partagée, il est peu probable que cela arrive.

Je parle bien entendu ici de la coopération Sud-Sud croissante qui redonne espoir à de nombreux pays en développement. Nous savons depuis longtemps que nous pouvons augmenter de façon optimale nos perspectives de croissance grâce à des partenariats économiques resserrés et à des possibilités d'investissement qui, à terme, se traduisent par une amélioration des relations commerciales. De fait, la réalité est que l'aide au développement est une ressource essentielle, dont les pays en développement se servent pour amortir la charge financière qu'implique l'exécution des grands projets de développement.

Hélas, la majorité de l'aide et de l'assistance au développement fournies aux pays en développement continue d'être en deçà de l'objectif convenu de 0,7 % du revenu national brut, puisque certains de nos

partenaires de développement ne respectent pas leurs engagements. Comblant l'écart entre les engagements pris en faveur du développement et le déboursement des ressources qui facilitent la mise en œuvre de ses diverses composantes nécessite du courage politique. Nous saluons donc les partenaires qui ont respecté ou dépassé leurs objectifs en matière d'aide publique au développement en dépit de leur propres difficultés économiques.

Nous continuons à compter sur l'appui de nos partenaires et de la communauté internationale pour nous aider à atteindre nos objectifs sociaux et de développement et maintenir nos filets de sécurité en place. L'aide internationale financière et au développement contribue à renforcer notre processus de développement et à faire face aux revers que les chocs extérieurs ont fait subir à notre planification économique et nos investissements sociaux. Le financement du développement est essentiel au relèvement de nos secteurs agricole, minier et touristique, qui sont souvent mis à mal par les changements climatiques et les conséquences des catastrophes naturelles. Il en va de même du transfert de technologie et du renforcement des capacités.

Nous exhortons nos partenaires à s'impliquer de nouveau dans le programme de développement, tant ici à l'ONU que dans le cadre des institutions de Bretton Woods. Nous réitérons notre appel à la réforme des institutions financières internationales pour accroître la transparence et la responsabilité, et à un rôle accru des pays en développement dans la prise de décisions.

Nous nous félicitons de l'attention accrue que le Groupe des Vingt (G-20) a accordée aux questions de développement, et nous jugeons encourageante l'approche consultative qu'il a adoptée dans ses relations avec l'ONU. Il est impératif que les activités du G-20 concernant le développement soient conformes au rôle central que joue l'ONU dans le développement économique.

Le Cycle de négociations commerciales de Doha pour le développement, qui a été entamé de bonne foi il y a presque 10 ans, a le potentiel d'améliorer considérablement les perspectives de développement de la plupart des pays en développement. Nous appelons donc toutes les parties à se réinvestir totalement dans le processus, afin que nous puissions sortir de l'impasse actuelle et ouvrir la voie à une nouvelle ère de relations commerciales multilatérales. Il faut, ce faisant, veiller à préserver une marge de

manœuvre et une certaine flexibilité pour les pays en développement dans les domaines qui déterminent leur aptitude à renforcer leur compétitivité et leurs capacités commerciales. Nous avons bon espoir qu'à la huitième conférence ministérielle, qui aura lieu en décembre, nous examinerons un ensemble de mesures servant de base à un système commercial plus équilibré, qui servira de catalyseur d'une croissance économique et de d'une prospérité accrues dans le monde entier. Nous devons nous engager à faire en sorte que le développement demeure un objectif primordial des négociations.

Nous appuyons les efforts coordonnés et concertés qui ont été réalisés dans le cadre de l'examen et de la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce en faveur des pays en développement. Nous continuerons de nous employer, avec nos partenaires internationaux ainsi qu'avec les organismes d'aide et de développement, à élargir l'Initiative en vue de renforcer les capacités d'offre et l'infrastructure des pays en développement, de manière à pouvoir tirer parti des possibilités et des relations commerciales qui existent au sein de l'économie mondiale.

La Jamaïque s'est lancée dans une politique commerciale axée sur les exportations avec la pleine participation du secteur privé dans le cadre du mécanisme institutionnel d'examen des politiques commerciales de l'Organisation mondiale du commerce. La conception stratégique de notre processus de politique commerciale inclut la collaboration avec le secteur privé, en particulier compte tenu de son rôle central et de son savoir-faire en matière de fabrication et d'exportation. Le succès de notre politique de développement commercial dépend fortement des partenariats noués avec le secteur privé, dès lors que nous acceptons des directives et appliquons une politique commerciale axée sur les exportations, tout en étant conscients de nos ressources et de notre capacité d'exportation, ainsi que des possibilités commerciales qui s'offrent à nous et de notre connaissance du marché au niveau mondial.

D'autres problèmes essentiels comme la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, les changements climatiques, la pauvreté et les maladies, continuent d'exiger l'attention de la communauté internationale. C'est précisément en raison de leur caractère transnational que nombre de ces problèmes ne peuvent être résolus que grâce à une coopération et des mesures multilatérales dans un cadre ouvert qui englobe à la fois les pays développés et en développement.

Il y a un an, les dirigeants du monde entier se sont réunis à l'Assemblée générale pour faire le bilan des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons renouvelé notre engagement à atteindre ces objectifs d'ici à 2015. Nous apprécions l'appui et le partenariat offerts, malgré les crises économiques mondiales. Néanmoins, quatre ans avant l'échéance de 2015, nous sommes profondément préoccupés par la lenteur avec laquelle il est donné suite aux engagements pris dans plusieurs domaines clefs, à savoir l'APD, le commerce, l'allègement de la dette et l'accès aux nouvelles technologies et à des médicaments essentiels bon marché.

La Jamaïque renouvelle l'appel lancé par notre Premier Ministre lors du sommet de l'an dernier en vue de la mise en place d'un programme d'urgence pour relancer l'action en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En l'absence d'un programme, ces objectifs ne seront jamais atteints en 2015 ni au-delà. Les conditions budgétaires liées à l'octroi de ressources aux pays en développement par l'intermédiaire d'institutions comme le Fonds monétaire international ne permettront pas la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à court terme. Il est par conséquent essentiel de revitaliser le partenariat mondial pour le développement qui fait l'objet du huitième objectif du Millénaire pour le développement. Il est aussi essentiel d'utiliser les ressources et la marge de manœuvre budgétaire disponibles pour appuyer les programmes d'émancipation économique et de renforcement des capacités. L'augmentation des prêts et des subventions à des conditions préférentielles, ainsi qu'une conversion de la dette en prise de participation devraient faire partie des instruments utilisés.

La Jamaïque est en passe d'atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, en dépit de ses difficultés économiques et financières. Grâce à l'aide du Fonds mondial, nous avons considérablement développé l'accès aux médicaments antirétroviraux, et réduit le taux d'infection au VIH/sida, la transmission mère-enfant et la mortalité due au sida. À la Réunion de haut niveau sur le sida qui a eu lieu en juin, les États Membres se sont engagés à fixer de nouvelles cibles audacieuses en matière de riposte au sida, notamment l'augmentation des investissements. En raison de son reclassement comme pays à revenu intermédiaire situé dans la tranche supérieure, la Jamaïque ne pourra pas avoir

accès à ces fonds, ce qui risque d'annuler les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de nos efforts pour enrayer la propagation du VIH. Nous demandons de nouveau instamment que soient revus les facteurs utilisés par les entités multilatérales concernées pour mesurer la richesse d'un pays, car leurs classements n'ont souvent rien à voir avec les réalités sur le terrain. Elles doivent plus attentivement prendre en compte le niveau d'endettement d'un pays et sa capacité à rembourser sa dette, ainsi que sa capacité budgétaire à financer des programmes qui semblent aller de soi dans le cas de pays à revenu intermédiaire.

Nous sommes heureux que la communauté internationale ait fait sienne la proposition de la Communauté des Caraïbes tendant à ce que l'ONU mette l'accent sur les maladies non transmissibles, cause silencieuse de millions de décès à travers le monde. La Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles, organisée la semaine dernière, nous a permis pour la première fois de convenir de mesures permettant de réduire considérablement les maladies non transmissibles. La déclaration politique que nous avons adoptée (résolution 66/2, annexe), sans être aussi ambitieuse que la Jamaïque l'aurait voulu, constitue une bonne base pour assurer la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Nous demandons instamment au système des Nations Unies et aux États Membres de mettre rapidement en œuvre des mesures en vue d'atteindre et d'appliquer les indicateurs convenus concernant les maladies non transmissibles.

La famine qui sévit dans la corne de l'Afrique, aggravée par la pire sécheresse que connaisse la région depuis un demi-siècle, nous préoccupe tous profondément. Cela nous a fait prendre davantage conscience des effets dévastateurs qu'ont les catastrophes naturelles sur des pays en développement pauvres. Nous devons adopter des mesures plus concrètes sur la sécurité alimentaire, en faisant fond sur les progrès réalisés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, et en travaillant en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour renforcer la réponse et l'aide humanitaires internationales, en particulier dans les zones sujettes à des catastrophes et à des conflits. Le sort des populations affamées, y compris des mères et des nourrissons, de la région, doit nous inciter à respecter les engagements du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

Pour soutenir le marché alimentaire mondial et nourrir nos populations, nous devons investir davantage dans la science et la recherche afin de stimuler la production agricole – en particulier dans les communautés rurales pauvres – ainsi que pour compenser les conséquences de la sécheresse et de la famine. Nous devons de même accroître les investissements dans les infrastructures agricoles et de transport afin de faciliter le stockage des aliments, leur commercialisation et leur conditionnement et leur transport vers les marchés.

La spéculation sur le marché mondial, avec la volatilité des prix des matières premières qui l'accompagne, a généré des tensions socioéconomiques dans plusieurs pays du monde. L'augmentation constante des prix des denrées alimentaires non seulement exerce une pression supplémentaire sur l'économie et les services sociaux, mais menace en outre la sécurité alimentaire et aggrave les problèmes économiques de pays qui luttent déjà pour se remettre de la crise financière mondiale. La Jamaïque se félicite donc de l'initiative lancée par le Président de la France, M. Sarkozy, pour que le G-20 examine sérieusement cette question de la spéculation financière sur les prix du pétrole et des denrées alimentaires lors du sommet qui aura lieu au mois de novembre. Cette crise prend de l'ampleur, et doit être prise au sérieux par l'ONU.

Les changements climatiques sont une menace, flagrante et réelle, pour le développement humain, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. Des progrès ont été accomplis à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en décembre dernier à Cancún, un terrain d'entente ayant été trouvé entre les pays développés et les pays en développement sur plusieurs questions essentielles. Nous devons maintenant appliquer et mettre en œuvre ces décisions. Nous sommes déçus par la lenteur du financement de la lutte contre les changements climatiques.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Durban en décembre nous donnera une nouvelle occasion de parvenir à un consensus sur des stratégies efficaces d'adaptation à ces changements et d'atténuation de leurs effets dans le cadre d'un accord ambitieux sur la lutte contre les changements climatiques pour l'après 2012. Il faut également convenir d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et nous continuons d'espérer qu'à Durban nous ferons tous

preuve de la volonté politique et du sérieux nécessaires pour atteindre cet objectif.

L'ONU a un point de repère commun, à savoir la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée en 1983 et son rapport de 1987, intitulé « Notre avenir à tous » (A/42/427, annexe). Nous savons tous que les pays du monde sont interdépendants, connaissent des crises étroitement liées et ont une responsabilité commune mais différenciée. Nous avons convenu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Nous sommes tous convaincus que l'inégalité, la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont liées et que développement et environnement sont indissociables. Dans ce contexte, nous demandons que l'on renouvelle l'engagement pris de poursuivre un développement durable, en prêtant une attention accrue à ses trois piliers – environnemental, social et politique, et économique – et en redoublant d'efforts pour intégrer les principes du développement durable aux niveaux international, régional et national, et, surtout,

« répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». (A/42/427, annexe, conclusion, par. 1)

En tant que petit État insulaire en développement, la Jamaïque a un intérêt particulier à ce que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Conférence Rio+20) parvienne à examiner la mise en œuvre des engagements pris il y a 20 ans à la Conférence de Rio de Janeiro. Les États et les régions ont déjà entrepris d'évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui persistent dans nos efforts visant à assurer un développement plus durable, déployés depuis la Conférence de 1992. Des lacunes importantes et inquiétantes existent en ce qui concerne le transfert des technologies, le renforcement des capacités et la fourniture de ressources financières supplémentaires en faveur du développement.

Dans le cadre de nos efforts de consolidation de l'architecture internationale du développement durable, l'accent doit être mis sur l'efficacité et l'efficacité des institutions qui non seulement facilitent le déroulement de grands débats d'orientation, mais nous permettent également de progresser dans la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes tous fixés à Rio en 1992. Nous devons également rechercher une souplesse institutionnelle, qui nous permettra de nous

attaquer aux problèmes anciens et nouveaux par une coopération et une coordination accrues.

La Conférence Rio+20 nous donnera une excellente occasion de réaffirmer notre attachement à l'Action 21, au Plan de mise en œuvre de Johannesburg et, en ce qui concerne les petits États insulaires en développement, au Programme d'action de la Barbade et à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre de ce Programme d'action.

En tant que pays hôte de l'Autorité internationale des fonds marins, la Jamaïque accorde une grande importance aux affaires maritimes et au droit de la mer. L'année prochaine marquera le trentième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, élaborée à Montego Bay. Nous encourageons les États Membres à attirer comme il se doit l'attention sur cet événement marquant au niveau international.

L'élimination totale des armes nucléaires reste un objectif important de la communauté internationale. Des mesures décisives ont, certes, été prises pour atteindre cet objectif, mais de sérieux problèmes demeurent. Un certain nombre d'acteurs essentiels ne sont toujours pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est pas encore entré en vigueur. Alors que le processus préparatoire à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 est sur le point de démarrer, une ferme volonté politique est nécessaire afin de combler les lacunes persistantes dans nos efforts pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous devons continuer de faire fond sur l'impulsion donnée par la réunion extraordinaire de haut niveau que l'Assemblée générale a consacrée à la criminalité transnationale organisée l'année dernière, à laquelle ont été examinées les mesures à prendre pour lutter contre ce problème grandissant, y compris la lutte contre le trafic de drogue et le commerce illicite des armes légères et des munitions.

En Jamaïque, comme chez nos partenaires de la Communauté des Caraïbes, le trafic de drogue et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et des munitions menacent sérieusement notre développement socioéconomique à long terme. Nous maintiendront notre détermination à lutter contre cette menace aussi bien au niveau local qu'international. Au cours de l'année écoulée, nous avons réussi à faire

reculer de manière notable le nombre de crimes et d'activités criminelles, grâce à notre stratégie multidimensionnelle de lutte contre ces problèmes, ainsi que par des initiatives d'intervention sociale et de transformation sociale mises en œuvre pour mettre fin au problème de la criminalité et de la violence. Nous continuons de renforcer les capacités de nos forces de sécurité et d'améliorer notre système de justice afin que les criminels soient appréhendés et jugés devant une cour de justice.

Nous sommes toutefois fermement convaincus que ces efforts ne pourront pas porter pleinement leurs fruits en l'absence d'un régime international régulant la vente et le transfert des armes classiques, en particulier les armes légères et de petit calibre et leurs munitions. À cet effet, la Jamaïque est déterminée à faire en sorte que la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, prévue en 2012, aboutisse à un Traité juridiquement contraignant, global, impartial et transparent.

Pour que l'ONU réponde à toutes nos attentes, la structure de l'Organisation doit refléter les réalités géopolitiques du XXI^e siècle. Pour apporter une réponse efficace aux problèmes mondiaux, l'ONU doit engager sa réforme et être dynamique. Les initiatives prises au fil des ans en vue de la réforme ont conduit à la création d'ONU-Femmes, à la réforme et au renforcement du Conseil économique et social, à une action mieux coordonnée et plus efficace face à des crises humanitaires, et à une nouvelle façon de mener nos opérations de maintien de la paix. Nous devons poursuivre nos efforts de revitalisation de l'Assemblée générale afin qu'elle puisse tenir efficacement son rôle et assumer ses responsabilités en tant que principal organe délibérant et directeur de l'Organisation des Nations Unies.

Nous avons clairement échoué en ne parvenant pas à nous mettre d'accord sur la réforme du Conseil de sécurité afin de veiller à ce qu'il soit plus démocratique, plus réactif et qu'il reflète mieux le contexte politique actuel. Pendant plus de 15 ans, les délibérations sur une réforme globale et durable du Conseil de sécurité n'ont donné que très peu de résultats. Les États africains et notre région d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont toujours pas de siège permanent au Conseil. Cette injustice ne peut plus durer. Une réforme globale ne pourra être menée que dans le cadre d'un processus de négociation intergouvernemental. Il s'agit du cadre minimum nécessaire pour sortir du statu quo.

Dans le cadre de nos efforts communs visant à garantir un développement durable pour tous, il est indispensable que nous manifestations la volonté politique requise pour honorer les engagements pris s'agissant des objectifs de développement mondiaux. Les effets considérables des multiples crises interconnectées de ces dernières années nous ont rendus de plus en plus interdépendants et ont renforcé le rôle essentiel de la coopération et des partenariats économiques dans la réalisation de la paix et de la prospérité mondiales.

Nous devons redoubler d'efforts pour nous attaquer aux problèmes de plus en plus importants liés à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et aux changements climatiques. Il ne suffit pas d'organiser de longs débats, de faire des promesses et des déclarations si nous n'assurons pas les moyens de leur mise en œuvre, y compris concernant le financement, le renforcement des capacités et le transfert des technologies. Nous devons maintenant aller au-delà des déclarations grandiloquentes si nous voulons véritablement réaliser le développement durable et regagner la confiance des populations que nous servons à l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Theodore Brent Symonette, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas.

M. Symonette (Bahamas) (*parle en anglais*) : Au nom du peuple et du Gouvernement du Commonwealth des Bahamas, je félicite M. Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Qu'il soit assuré d'un appui et d'une coopération sans réserve de la part de ma délégation. Je tiens également à remercier son prédécesseur pour la façon dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée à sa soixante-cinquième session. Je voudrais par ailleurs féliciter M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat de Secrétaire général.

Je saisis aussi cette occasion pour féliciter la République du Soudan du Sud de son admission en tant que cent quatre-vingt-treizième Membre à l'Organisation des Nations Unies et pour lui transmettre les vœux de paix et de prospérité du Gouvernement et du peuple bahamiens.

Je voudrais par ailleurs exprimer la sympathie du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas face aux pertes de vies humaines et aux

terribles destructions provoquées par les ouragans et les tempêtes tropicales pendant la saison estivale. Les Bahamas, tout comme un certain nombre d'îles des Caraïbes et, d'ailleurs, la côte Est des États-Unis, ont été très durement touchées par l'ouragan Irène. Compte tenu des ravages causés par chacun de ces phénomènes, il est d'autant plus urgent que le monde se penche sur les conséquences néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Ces tempêtes ont emporté des vies humaines, rasé des maisons et des commerces, déraciné des arbres, répandu des débris sur les routes et les ponts, et ont parfois fait des dégâts irréversibles dans des zones côtières et des écosystèmes. La communauté internationale se doit par conséquent de prendre des mesures immédiates pour lutter contre les phénomènes climatiques qui sont responsables de gigantesques pertes et menacent tant de pays.

Nous estimons que la fréquence et l'intensité accrues des catastrophes naturelles, y compris des ouragans, dont certains sont dus aux effets des changements climatiques, comptent parmi les défis les plus lourds à relever au plan national. D'autres questions liées à l'environnement, comme la gestion des déchets et des ressources en eau, ainsi que des problèmes économiques et sociaux, font peser de lourdes contraintes sur les Bahamas.

Nous sommes déterminés à intégrer les principes du développement durable dans nos stratégies de développement nationales. Nous avons accompli des progrès dans les secteurs clés de la protection de la biodiversité et de l'appui à l'élaboration de politiques encourageant le recours aux énergies renouvelables. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre collaboration avec des partenaires internationaux afin de connaître de plus grandes réussites encore dans les années à venir. Dans le même esprit, les Bahamas se félicitent de l'organisation, l'an prochain, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Nous espérons que cette Conférence tiendra dûment compte des besoins toujours insatisfaits pour chacun des trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable.

Nous sommes confrontés à un ensemble de plus en plus complexe de défis mondiaux, ce qui a donné naissance à un réseau tout aussi complexe d'institutions et de mécanismes mondiaux, formels et informels, conçus pour renforcer les mesures collectives visant à relever ces défis. En conséquence, ces dernières années, la question de la gouvernance

internationale a pris un caractère urgent dans le programme de travail mondial.

La crise économique mondiale des trois dernières années a mis en lumière la nécessité d'une gouvernance mondiale plus efficace, à l'instar du débat long et parfois controversé sur la réforme du Conseil de sécurité. Au cœur de toutes ces questions, notamment pour certains petits États en développement comme les Bahamas, figure le besoin de veiller à ce que les systèmes internationaux en place puissent répondre avec efficacité aux défis mondiaux en évolution constante, de manière participative, transparente et non sélective.

S'agissant de la gouvernance économique mondiale, les Bahamas sont pleinement conscientes du rôle croissant que joue le Groupe des Vingt (G-20) et de la nécessité de réfléchir à la manière dont le Groupe serait mieux à même d'entamer un dialogue et des consultations avec un éventail plus large de pays, ainsi qu'avec l'ensemble du système des Nations Unies en vue d'aider à traduire les délibérations du G-20 en actions concrètes au plan mondial. Heureusement, à cet égard, le travail du Groupe sur la gouvernance mondiale a été globalement couronné de succès. C'est d'ailleurs parce qu'elles considèrent que l'ONU joue un rôle central dans la gouvernance économique mondiale et qu'une concertation sérieuse avec le G-20 permettrait d'avoir une idée plus nette de leurs atouts et avantages comparatifs respectifs que les Bahamas ont rejoint le Groupe.

La réforme du Conseil de sécurité n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a un an, voire qu'il y a 10 ans. Elle reste néanmoins un objectif majeur car elle est prometteuse de succès pour d'autres activités tout aussi pressantes dans le domaine de la gouvernance mondiale, qui affecteront inéluctablement tous les pays, quelle que soit leur taille ou leur puissance économique et politique. Les aspirations des marginalisés à plus de démocratisation, d'intégration, de représentativité, de transparence et de responsabilité ne sont pas moins légitimes au niveau international qu'aux niveaux national ou local. Pour que le Conseil assume pleinement sa responsabilité à l'égard de la paix et de la sécurité internationales, sa composition et son *modus operandi* doivent refléter les réalités géopolitiques de notre monde. Les Bahamas continuent donc d'appuyer l'élargissement du Conseil de sécurité dans les deux catégories, ainsi que la réforme de ses méthodes de travail.

Les Bahamas estiment que le principal atout de l'ONU réside dans son universalité, puisqu'il s'agit du seul organe mondial dont la légitimité est indéniable. De ce fait, nous envisageons un rôle accru de l'ONU dans un certain nombre de domaines, non pas pour répliquer le travail accompli ailleurs mais pour apporter une aide dans d'autres secteurs d'une importance capitale pour les petits États en développement, comme la coopération internationale sur les questions fiscales.

Les Bahamas, ainsi que de nombreux pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), continuent de demander que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale devienne un organe subsidiaire intergouvernemental du Conseil économique et social, l'objectif central étant de permettre aux petits États en développement de se faire véritablement entendre lorsque la communauté internationale prend des décisions sur les questions de coopération en matière fiscale. De la même manière, nous préconisons un rôle de l'ONU accru dans les domaines de la réglementation financière internationale et des systèmes de notation de crédit.

S'agissant de la crise économique et financière mondiale, il convient de noter que de nombreux petits pays à revenu intermédiaire, ainsi que des pays en développement manifestement à revenu élevé, tels que les Bahamas, sont toujours aux prises avec les effets persistants de cette crise : ils connaissent de graves difficultés en matière de crédit et d'emploi, dues principalement à leur niveau d'endettement, ne bénéficient pas de conditions favorables pour leur accès aux ressources des institutions financières internationales et souffrent de l'érosion croissante de leur accès préférentiel aux marchés de leurs principaux partenaires de développement.

Les Bahamas continuent d'élaborer des initiatives nationales pour s'attaquer à ces questions et à d'autres questions connexes. Nous avons connu un certain succès dans nos efforts pour maintenir un ratio dette publique/produit intérieur brut qui soit viable, pour mettre en œuvre des mesures visant à apporter des secours et une assistance aux Bahamiens, et pour moderniser et développer notre infrastructure publique tout en augmentant les investissements dans nos îles les moins avancées.

Ces efforts nationaux doivent être complétés, au niveau international, par des actions urgentes et adaptées pour relever efficacement ces défis et pour

préserver les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces actions internationales doivent inclure l'apport de ressources nouvelles et supplémentaires pour aider les pays en développement, notamment les plus vulnérables d'entre nous, ainsi que l'élaboration des mécanismes de mise en œuvre nécessaires.

À cet égard, les Bahamas tiennent à souligner l'importance que revêt l'application du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement. Les Bahamas voudraient également mettre en lumière le rôle capital qu'un système commercial multilatéral, universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable peut jouer pour stimuler la croissance et le développement économiques dans les pays en développement.

La migration peut être, et a été, un moteur de développement sur le plan international. En effet, les immigrants ont joué un rôle dans le développement des Bahamas dans de nombreux domaines, en particulier grâce à leurs contributions à l'éducation, à la santé et au développement de notre tourisme et de nos services financiers. Les migrations incontrôlées, en revanche, se sont révélées – et restent – un défi de taille pour le développement durable. À cet égard, les Bahamas se félicitent du dialogue sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des migrations internationales et du développement. Nous pensons qu'une coopération judicieuse peut aider à faire en sorte que les migrations aient lieu par des voies sûres et réglementées, pour le bien tant des migrants que des États d'accueil, comme les Bahamas. Les Bahamas continueront de participer constructivement au processus menant au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui se tiendra à l'Assemblée générale en 2013 en vue d'examiner ces questions et d'autres questions connexes.

Les Bahamas félicitent le peuple haïtien de l'élection et de l'entrée en fonction d'un président et d'un gouvernement démocratiquement élus. Nous sommes encouragés par la conclusion pacifique et réussie du deuxième cycle d'élections en Haïti. La stabilité politique est fondamentale pour le développement économique et social d'Haïti. Nous espérons que la question de la nomination d'un nouveau Premier Ministre sera réglée le plus

rapidement possible afin que les Haïtiens puissent continuer de se relever du séisme dévastateur survenu l'année dernière et reconstruire leur pays en vue d'un développement soutenu et durable.

Ma délégation continue de saluer le travail réalisé par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Au fil des années, la MINUSTAH a joué un rôle clef pour aider à jeter les fondements d'un relèvement et d'une stabilité à long terme en Haïti grâce à ses activités d'appui aux institutions de l'État et à la réinsertion et à la formation de la Police nationale d'Haïti. Le rôle et les fonctions de la MINUSTAH doivent refléter les besoins du pays en matière de développement, tels qu'énoncés par le Gouvernement. L'appui et l'engagement de la communauté internationale en Haïti sont aussi pressants et urgents que jamais, et la MINUSTAH doit continuer à être un facteur important à cet égard.

La question de la paix et de la sécurité internationales reste une source de préoccupation importante pour l'Organisation, ainsi que pour toute la communauté internationale. Les Bahamas condamnent catégoriquement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et réaffirment leur attachement à la lutte contre le terrorisme. Les attentats terroristes du 11 septembre, les odieuses attaques commises à Mumbai et en Norvège et au siège de l'ONU au Nigéria prouvent que nos efforts ont à ce jour été insuffisants; d'où l'urgence de notre tâche.

Sur un archipel qui s'étend sur environ 250 000 kilomètres carrés, les frontières poreuses des Bahamas ont, pendant de nombreuses années, posé un défi à la sécurité nationale ainsi qu'à l'état de droit. Nous nous heurtons actuellement à des taux de criminalité élevés, qui impliquent l'utilisation d'armes légères et de petit calibre. Nous avons une conscience aiguë des menaces mondiales représentées par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre qui est lié à d'autres aspects de la criminalité transnationale organisée, notamment le commerce illicite de stupéfiants.

Les Bahamas, au niveau tant national qu'international, prennent des mesures pour réduire les menaces que ces éléments criminels font peser sur notre société. Au niveau national, nous poursuivons un programme de réforme de notre législation pénale, modernisant et élargissant notre système judiciaire et renforçant les programmes ciblés conçus pour faire face aux fléaux sociaux. Au niveau régional, nous

œuvrons avec d'autres nations de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour prendre un certain nombre de mesures destinées à relever ces défis. Au niveau international, les Bahamas sont attachées à la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

La réglementation des importations, des exportations et des transferts d'armes classiques est cruciale si nous voulons assurer un certain degré de paix et stabilité et réduire les conflits. Les Bahamas appuient un traité sur le commerce des armes vigoureux, efficace et non discriminatoire et se félicitent de l'inclusion de la catégorie des armes légères et de petit calibre et des munitions dans le cadre du traité futur. La nécessité d'une réponse mondiale intégrée pour compléter les actions menées aux niveaux national, régional et sous-régional est tout à fait évidente si nous voulons prévenir, combattre et éliminer efficacement le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et réduire ainsi l'escalade de la violence et des crimes dans nos sociétés.

Le Gouvernement des Bahamas demeure attaché aux Déclarations sur le VIH/sida de 2001 et de 2006 (résolutions S-26/2 et 60/262). Notre programme, actuellement dans sa vingt-cinquième année, a été couronné de succès. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier nos partenaires dans la région, l'hémisphère et la communauté internationale de leur appui.

Mon gouvernement s'attaque aussi à la prévention et à la maîtrise des maladies non transmissibles qui font peser une menace grandissante sur des pays tels que les Bahamas et d'autres pays de la sous-région de la CARICOM. Comme l'a dit notre Premier Ministre dans l'allocution qu'il a prononcée ici la semaine dernière (voir [A/66/PV.3](#)), les coûts sanitaires et socioéconomiques imposés aux gouvernements pour soigner les maladies non transmissibles sont de fait énormes. Les Bahamas et les autres pays de la CARICOM applaudissent à la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles tenue la semaine dernière, et se félicitent de l'attention portée par la communauté internationale aux maladies non transmissibles. Nous sommes convaincus que l'adoption de la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe) donnera des résultats, bien qu'elle ne soit pas autant tournée vers l'action que nous l'espérons lorsque nous avons assumé le mandat reçu de nos chefs

de gouvernement il y a quatre ans. Nous aurions préféré que le texte exprime des engagements plus fermes et des objectifs spécifiques assortis de délais pour s'attaquer aux maladies non transmissibles et à leurs facteurs de risque. Nous attendons avec intérêt, toutefois, l'examen global de cette question en 2014.

Au moment où la communauté internationale assiste à une vague sans précédent d'appels en faveur des changements sociaux et de la démocratie dans les pays du monde arabe et de l'Afrique du Nord, nous devons nous assurer, dans notre volonté de promouvoir une gouvernance bonne et efficace, que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la promotion des droits civils et politiques et du droit au développement, jettent les fondements d'une solution à long terme. L'attachement de mon gouvernement à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales est indéfectible.

Cette année, nous célébrons quelques réussites importantes dans le programme international des droits de l'homme : le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur le droit au développement (résolution 41/128) et, plus récemment, le dixième anniversaire cette semaine de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Cette année marque également l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine.

Malgré les objectifs de ces initiatives louables en vue de faire avancer le programme international des droits de l'homme et malgré les initiatives récentes telles que la réforme du Conseil des droits de l'homme, nous nous heurtons toujours à une pauvreté persistante et à des inégalités criantes, tant à l'intérieur de chaque pays que d'un pays à l'autre : le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée, 63 ans après l'adoption historique de la Déclaration universelle des droits de l'homme [résolution 217 (III)]. Ces difficultés nous rappellent toujours qu'il faut faire beaucoup plus pour améliorer la vie de millions de personnes défavorisées et marginalisées dans le monde. S'il y a un avantage à adopter des déclarations et renouveler les engagements souscrits, il est plus important d'assurer leur mise en œuvre efficace aux niveaux national, régional et international. L'ONU doit donc continuer de refléter les idéaux de ses principes fondateurs et de nous unir dans une vision commune de paix, de respect mutuel et de droits de l'homme pour tous.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Hailemariam Desalegn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Desalegn (Éthiopie) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de féliciter le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je tiens à l'assurer de la pleine coopération de ma délégation alors qu'il s'acquitte avec succès de ses hautes responsabilités. Je tiens également à remercier son prédécesseur pour la façon remarquable dont il a conduit la précédente session. Je voudrais en outre saisir cette occasion pour féliciter une fois encore le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination à un second mandat, et lui exprimer notre admiration pour l'excellent travail qu'il a réalisé pendant son premier mandat.

C'est avec un fort sentiment de fraternité que je souhaite chaleureusement la bienvenue à la République du Soudan du Sud dans la famille de notre Organisation mondiale et que j'exprime nos sincères salutations et meilleurs vœux à ce tout nouveau Membre. Nous félicitons également la délégation libyenne, que nous avons reconnue il y a quelque temps. Nous sommes conscients des défis herculéens auxquels ils se heurtent.

La mondialisation a toujours posé des défis à l'Afrique et au monde en développement. Cependant, l'évolution négative de ces quelques dernières années, qui est loin d'avoir été endiguée, a rendu encore plus difficile à des pays comme le nôtre de progresser sur la voie du développement aussi rapidement que nous l'aurions souhaité et que notre potentiel et notre engagement l'auraient permis. Il faut redoubler d'efforts pour que les réalisations liées aux objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas déjouées. Tel était également l'espoir formulé par la Quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Nous avons le sentiment, pour notre part, de n'être en retard pour presque aucun objectif, et nos engagements prévoient d'être encore plus ambitieux, en harmonie avec notre plan quinquennal « Growth and Transformation Plan » (Croissance et transformation). Néanmoins, la situation économique mondiale est une source d'inquiétude.

Dans ce contexte mondial, la corne de l'Afrique a été frappée par les pires conditions climatiques depuis 60 ans, causant une sécheresse extrêmement tragique.

À ce stade critique, la communauté internationale devrait se mobiliser, particulièrement pour aider à surmonter la crise en Somalie. L'appel lancé samedi, au cours du mini-sommet sur ce problème, doit être réitéré et élargi. Nous devrions faire plus pour le peuple de Somalie et les autres peuples de la région qui ont été touchés par ce grand malheur.

Dans la corne de l'Afrique, le développement durable est d'importance encore plus cruciale. Nous ne devons pas frustrer les espoirs que nos jeunes portent en l'avenir, et la condition de nos femmes et de nos enfants exige beaucoup plus d'attention. Ne se limitant pas à leur refuser la jouissance des droits de l'homme, la pauvreté n'est pas un fondement solide sur laquelle la paix et la solidarité peuvent se construire. Cette nécessité nous contraint d'appeler l'attention sur plusieurs défis auxquels nous, au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), sommes confrontés, particulièrement concernant les changements climatiques. Les conséquences néfastes des changements climatiques sont de plus en plus évidentes à plusieurs égards. Les défis sont mondiaux et exigent des solutions mondiales, sur la base d'une responsabilité commune mais différenciée. Nous pensons que les actions menées sont insuffisantes, compte tenu de la gravité de la menace posée à l'humanité en général. De plus, le problème pris dans sa totalité constitue un parfait exemple d'injustice, car l'Afrique et le monde en développement sont les plus touchés, alors qu'ils contribuent le moins aux changements climatiques.

En tant que membres de l'IGAD, nous essayons depuis un certain temps de conjuguer nos efforts pour relever les différents défis auxquels fait face la corne de l'Afrique. Conscients du fait que l'un des principaux facteurs entravant le développement dans notre région est lié à la sécurité et à l'absence d'une stabilité durable, mis à part le fait que nous faisons de notre mieux pour jeter les bases de l'intégration de notre sous-région au moyen de plusieurs projets liés à l'infrastructure, nous avons continué de renforcer notre initiative commune pour la paix et la sécurité dans la région de l'IGAD.

Les résultats positifs en sont la preuve. Aucun groupe régional n'a été si étroitement identifié au rétablissement de la paix au Soudan que l'IGAD. En Somalie, en étroite collaboration avec la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, l'IGAD a été la pierre angulaire des actions menées pour aider le peuple somalien à

parvenir à la paix, à la stabilité et à la réconciliation nationale. Maintenant que les extrémistes et Al-Chabaab ont été chassés de Mogadiscio et que la marée se retourne contre eux, un nouvel espoir est né en Somalie, qui doit être maintenu. L'Accord de Kampala a jeté les bases d'un progrès décisif en Somalie, et nous devons en remercier le Président Yoweri Museveni et l'Ambassadeur Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général.

Je tiens à saisir cette occasion pour rendre hommage à l'Ouganda et au Burundi pour les sacrifices qu'ils ont faits, et continuent de faire, en tant que pays qui ont été le fer de lance des efforts de la Mission de l'Union africaine et du Gouvernement fédéral de transition de Somalie pour tenir à distance des groupes tels que Al-Chabaab et leurs partisans. Il convient de souligner qu'il s'agit d'une lutte qui comporte des répercussions non seulement sur les plans sécuritaire et politique, mais aussi sur le plan humanitaire et de développement. C'est pourquoi la coopération réussie des pays de l'IGAD pour la stabilité et la sécurité dans la corne de l'Afrique, et dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, a été si vitale. Elle requiert l'appui sans réserve de la communauté internationale, de l'Assemblée générale et, plus particulièrement, du Conseil de sécurité.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails et de dire quel appui les pays de l'IGAD ont demandé au Conseil de sécurité pour réussir les actions menées pour la paix en Somalie et pour contenir ceux qui non seulement encouragent, mais qui aussi participent à l'exécution d'actes terroristes. En particulier, il est essentiel que le Conseil donne suite aux conclusions et recommandations d'un organe qu'il a lui-même créé. Des propos mielleux, que n'accompagne aucun changement d'attitude dans la pratique et sur le terrain, ne devraient pas conduire le Conseil de sécurité à faire comme si les preuves concrètes présentées par un comité qu'il a lui-même créé n'existaient pas.

Admettons-le, il existe une politique de deux poids, deux mesures dans la lutte contre le terrorisme. Nos efforts de lutte antiterroriste ne peuvent aboutir si nous faisons preuve de sélectivité. Le Premier Ministre de l'Inde l'a dit à juste titre du haut de cette tribune samedi dernier :

« Il ne saurait y avoir d'approche sélective dans les rapports avec les groupes terroristes ou avec l'infrastructure du terrorisme. Le terrorisme

doit être combattu sur tous les fronts.»
(A/66/PV.22)

Nous, en Éthiopie, n'avons jamais manqué de clairvoyance sur ce qu'il convient de faire pour garantir que nos intérêts nationaux et notre sécurité nationale soient protégés. Aujourd'hui, ce n'est que par le biais d'efforts collectifs que nous pouvons assurer la paix, la sécurité et la stabilité. D'aucuns pourraient imaginer qu'ils gagneraient à semer la discorde dans leur voisinage. La Corne de l'Afrique a souffert pendant trop longtemps de politiques émanant de ce genre de mentalité. Il convient de la combattre. Nous recherchons l'appui de tous les esprits impartiaux pour mener à bien cette entreprise.

De notre côté, nous avons été guidés par l'objectif de protéger et de défendre les intérêts de la sécurité collective de notre région. Cet objectif a conduit notre politique au Soudan et l'effort que nous avons fait pour nourrir une confiance mutuelle avec la République du Soudan, mais aussi avec la nouvelle nation du Soudan du Sud. Nous avons aussi suivi cette voie pour exercer notre politique à l'égard de la Somalie.

L'Éthiopie ne pratique pas d'hier la diplomatie internationale. En tant que membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, nous prenons très au sérieux notre responsabilité de membres de la famille humaine. Nous voyons dans notre vocation un facteur pour renforcer la paix et la sécurité internationales et pour améliorer les relations amicales entre les nations, petites ou grandes, sur un même pied d'égalité. C'est pourquoi, alors que nous continuons de demander une réforme du Conseil de sécurité, nous demeurons aussi attachés à la revitalisation de l'Assemblée générale, véritable représentant de tous les habitants du monde, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, qui commence par ces mots : « Nous, peuples des Nations Unies ».

Dans le même ordre d'idées, l'Éthiopie souhaite exprimer sa position sur le tournant historique qu'ont atteint les peuples palestinien et israélien, et sur les défis qu'ils doivent relever. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas nécessaire de faire preuve de grande sagesse pour se rendre compte que, finalement, ce n'est que par des négociations pacifiques et un compromis mutuel que les deux parties peuvent arriver à leur objectif final.

À cet égard, il n'est pas suffisant que le droit des Palestiniens à un État viable leur appartenant soit

reconnu et appuyé en paroles. Il est également nécessaire de prendre des mesures réelles, tangibles et concrètes en temps opportun pour réaliser cet objectif. Cela n'a pas été fait. Il ne fait aucun doute que cela explique en partie la situation d'aujourd'hui. Par ailleurs, il n'est ni approprié, ni réaliste de sous-estimer et de minimiser les problèmes de sécurité que connaît Israël même s'il est contre-productif et injuste de s'en servir comme prétexte pour retarder la réalisation des rêves du peuple palestinien.

Lorsque le moment viendra de nous prononcer sur cette question propre à la soixante-sixième session de l'Assemblée, nous fonderons notre position sur une évaluation objective de tous les aspects de la question, de bonne foi et conformément à ce qui nous semblera utile à la cause de la justice et d'une paix durable.

Nous traversons une période, non seulement d'incertitude, mais également de grands changements historiques et d'importance capitale. Le monde qui est issu de la Deuxième Guerre mondiale n'existe presque plus. Il faut aborder des périodes comme celles-ci avec prudence. C'est pourquoi il est si important de tenir davantage compte de la nécessité de prévenir les conflits et de faire appel à la médiation. Nous nous réjouissons de ce que le Président Al-Nasser ait fait de cette question l'une de ses plus hautes priorités. Nous tenons à l'assurer qu'il peut compter sur la pleine coopération des pays membres de l'IGAD.

Je voudrais terminer en demandant à tous les États Membres d'appuyer le projet de résolution que présenteront les pays membres de l'IGAD, tendant à accorder à l'IGAD un statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thongloun Sisoulith, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République démocratique populaire lao.

M. Thongloun Sisoulith (*parle en lao; interprétation en anglais assurée par la délégation*) :
La nomination de M. Ban Ki-moon pour un second mandat au poste de Secrétaire général témoigne de sa direction compétente et de ses grandes réalisations dans la conduite des travaux de cette Organisation universelle au cours des cinq dernières années. Une fois de plus, je saisis cette occasion, au nom du Gouvernement et du peuple lao, de lui présenter mes sincères félicitations et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ses nobles fonctions, en particulier en ce

moment où nous essayons de surmonter de multiples crises et défis.

Dans le même ordre d'idées, la République démocratique populaire lao se réjouit de travailler en étroite collaboration avec tous les États Membres de l'ONU à la présente session de l'Assemblée générale sous la présidence de M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, diplomate chevronné qui possède une vaste expérience en matière d'affaires internationales et de diplomatie. Je félicite également M. Joseph Deiss de son succès à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

Comme d'autres délégations, je souhaite la bienvenue au Soudan du Sud, en tant que cent quatre-vingt-treizième Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le Gouvernement de la République démocratique populaire lao a toujours maintenu une position ferme en faveur du règlement pacifique des différends et du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en vue de créer un climat propice à la promotion de la coopération pour le développement. À cet égard, le Gouvernement lao a toujours suivi une politique étrangère cohérente en faveur de la paix, de l'indépendance, de l'amitié et de la coopération, visant à apporter des avantages concrets pour le peuple lao, et à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales. Cette ligne politique a été confirmée au neuvième Congrès du Parti révolutionnaire populaire lao, qui s'est tenu en mars. Grâce à cette politique qu'elle a adoptée face aux défis extérieurs, au cours des dernières décennies la République démocratique populaire lao a réussi à maintenir sa stabilité politique et l'ordre social, posant ainsi les fondements solides d'un développement économique et d'un progrès social qui s'inscrivent dans la durée. Cela nous a permis de réaliser des progrès considérables sur le plan social et en matière de réduction de la pauvreté.

Au cours des cinq prochaines années, le Gouvernement s'est fixé des objectifs à court et à moyen terme pour accélérer le développement économique dans tous les domaines, afin de jeter les bases de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à transformer notre pays en un pays industrialisé et moderne, et à atteindre notre objectif ultime, qui est de sortir de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2020.

Dans notre monde caractérisé par les phénomènes de la mondialisation et de l'intégration, tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres, sont plus que jamais interdépendants. Aucun pays ne peut survivre en restant à l'écart de la communauté internationale. Même si, dans le passé, les efforts de la République démocratique populaire pour assurer son développement socioéconomique ont été couronnés de succès, notre pays continuera de se heurter à de lourds défis. Étant donné qu'il s'agit d'un petit pays, et qu'il fait partie des pays les moins avancés, notre pays est vulnérable aux chocs extérieurs. Cependant, comme d'autres pays, il souhaite vivre dans un monde pacifique et sûr.

Cela dit, tous les pays doivent continuer à renforcer leur coopération pour le développement, afin d'apporter des avantages concrets à leurs peuples sur la base du respect, de la solidarité, de la compréhension et de l'assistance mutuels, et en évitant le recours aux menaces, à l'ingérence et à la force. Il est toutefois regrettable que nous ayons dû faire face à de nombreux défis au cours de l'année écoulée en raison des conflits régionaux, des troubles sociaux qui s'étendent, se conjuguent avec la crise économique et financière et de destructrices catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes. Tout ceci représente une grave menace à la paix, à la stabilité, à la sécurité et à la coopération pour le développement dans le monde.

Dans ce contexte, non seulement ces nombreux défis constituent autant d'obstacles pour les pays en développement, et en particulier pour les pays les moins avancés, dans leurs efforts nationaux en vue du développement et de la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, mais risquent également d'inverser les gains obtenus en matière de développement.

Face à cette situation, nous estimons que l'ONU, en tant qu'unique Organisation universelle, doit renforcer davantage son rôle afin de s'attaquer à ces défis de façon plus opportune et plus juste, pour répondre aux aspirations de tous les États Membres. À cette fin, nous devons accélérer le processus de réforme de l'ONU, qui est en suspens depuis des années, en vue d'obtenir des résultats plus concrets. Plus que jamais, il est essentiel que tous les États Membres renforcent leur coopération dans un esprit de sincérité, sans profiter les uns des autres, dans le cadre des efforts visant à réformer les organes de l'ONU et en améliorant l'efficacité.

La sécurité et la stabilité politique demeurent d'une importance vitale pour les progrès en matière de développement socioéconomique de toutes les régions. En conséquence, l'ONU devrait jouer un rôle plus important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en s'acquittant efficacement de sa responsabilité de régler les conflits régionaux, surtout en ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, qui n'a pas pu être réglée pendant des décennies. Dans ce contexte, l'ONU devrait jouer un rôle de facilitation plus efficace s'agissant d'exhorter toutes les parties concernées à trouver une solution et à concrétiser la vision des deux États, Israël et Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité et à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, tel que prévu par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. À cet égard, la République démocratique populaire lao appuie la demande présentée le 23 septembre par la Palestine de devenir un membre de plein droit de l'ONU.

Une autre source de préoccupation persistante est la question de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba depuis plusieurs décennies, qui a fait beaucoup de tort au peuple cubain. À notre avis, le moment est venu de lever inconditionnellement cet embargo.

La paix et la sécurité en Asie du Sud-Est ont contribué à créer un environnement propice au développement socioéconomique des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). À l'heure actuelle, l'ASEAN poursuit ses efforts pour accélérer le développement à l'horizon 2015 d'une communauté reposant sur trois piliers : la Communauté politique et de sécurité, la Communauté économique et la Communauté socioculturelle. Et nous avons effectivement réalisé des progrès réguliers dans cette entreprise commune.

Dans les efforts qu'elle mène pour renforcer le développement communautaire, l'ASEAN cherche à créer des zones de libre échange entre ses 10 pays membres, ainsi qu'entre l'ASEAN et ses interlocuteurs. Dans le même ordre d'idée, notre organisation a également renforcé sa coopération extérieure en maintenant la centralité de l'ASEAN dans tous les forums qu'elle a mis en place, à savoir ASEAN+1, ASEAN+3, le Forum régionale de l'ASEAN, la réunion des ministres de la défense des pays de l'ASEAN (ADMM Plus) et le Sommet de l'Asie orientale. De plus, l'ASEAN a commencé à discuter de sa vision et de son rôle à long terme au-delà de l'année

2015. Tout ceci a contribué à maintenir la paix, la stabilité et la coopération pour le développement dans la région Asie-Pacifique et dans le monde en général.

La réunion Asie-Europe (ASEM) est un autre mécanisme important de facilitation de la coopération internationale. Au cours des 15 dernières années, l'ASEM s'est développée de façon remarquable et est devenue un forum important où les dirigeants envisagent les mesures à prendre pour relever les défis régionaux et mondiaux. Dans ce contexte, la République démocratique populaire lao a l'honneur de s'être vue confier par les membres de l'ASEAN l'organisation du neuvième Sommet de l'ASEM, qui doit se tenir en novembre 2012 à Vientiane, sa capitale. Le Gouvernement lao a fait de la préparation de ce sommet une priorité de premier ordre. Je voudrais à cet égard saisir la présente occasion pour convier les dirigeants des pays membres de l'ASEM à assister à ce sommet qui sera une excellente occasion pour les dirigeants des deux régions d'examiner d'importantes questions relatives à la promotion de la paix et au renforcement d'une coopération effective entre les pays d'Asie et d'Europe en cette ère nouvelle.

Il n'est pas facile de lancer le développement socioéconomique d'un pays qui souffre des conséquences et du legs de la guerre. L'un des principaux obstacles qui entravent nos efforts sur la voie du développement socioéconomique, ce sont les engins non explosés qui continuent d'avoir un impact négatif grave et considérable sur les moyens de subsistance du peuple lao, directement et indirectement. Le Gouvernement lao a fait tous les efforts possibles et a mobilisé les moyens financiers nécessaires pour déminer les zones contaminées, notamment les terres agricoles et habitables partout dans le pays, pour sensibiliser le public et pour aider les victimes à se réinsérer dans la société.

En s'acquittant de ses fonctions de Président de la première Assemblée des États parties à la Conférence sur les armes à sous-munitions, la République démocratique populaire lao a reçu, au cours de l'année écoulée, un appui et une assistance inestimables de la part de la communauté internationale, y compris d'États parties et d'États non parties, d'organisations internationales, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales non gouvernementales, qui ont tous contribué à la mise en œuvre rapide de cette convention humanitaire.

Sur cette note, au nom du Gouvernement et du peuple lao, et en mon nom propre, je tiens à remercier très vivement tous les pays et toutes les organisations pour leur appui et leur assistance, lesquels ont été illustrés par le niveau de participation à la première Assemblée des États parties, organisée par la République démocratique populaire lao en novembre 2010. De plus, je souhaite féliciter les pays qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré. Les États parties à la Convention sont désormais au nombre de 63. J'espère que les États qui n'en sont pas encore parties envisageront d'y adhérer au plus tôt.

M. Alotaibi (Koweït), Vice-Président, assume la présidence.

Il est plus crucial que jamais que la communauté internationale saisisse cette occasion pour honorer ses obligations et renforcer la coopération afin de relever les défis les plus pressants, ce qu'aucun pays ne peut faire seul. Dans ce contexte, la République démocratique populaire lao réaffirme sa volonté constante d'œuvrer en collaboration étroite avec la communauté internationale, apportant ainsi sa contribution à l'instauration d'un monde pacifique, égal et juste, exempt de peurs et de privations. Je suis convaincu qu'une coopération étroite et une assistance mutuelle nous aideront à atteindre nos objectifs communs.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Yang Jiechi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens d'abord à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je suis sûr que, compte tenu de ses aptitudes remarquables et de sa grande expérience, il sera à même de s'acquitter de sa noble mission. Je remercie également M. Deiss de sa contribution en tant que Président de la session précédente. Je tiens aussi à saisir la présente occasion pour féliciter chaleureusement la République du Soudan du Sud d'être devenue le cent quatre-vingt-treizième État Membre du système des Nations Unies.

La première décennie du XXI^e siècle est aujourd'hui derrière nous. Au cours de cette décennie, la multipolarité et la mondialisation se sont accrues. Les pays sont devenus de plus en plus interdépendants. Des révolutions scientifiques et technologiques ont profondément transformé la société humaine. Mais ces

changements ont été accompagnés de diverses menaces traditionnelles et non traditionnelles à la sécurité et de défis planétaires, et le monde est loin d'avoir été pacifique.

À l'aube de la deuxième décennie, le monde s'est engagé, dans le cadre de sa quête de paix et de développement, dans une phase historique extraordinaire, et il reste le théâtre de changements profonds et complexes. L'incertitude et l'instabilité croissent en dépit d'un environnement mondial généralement pacifique. Le développement devient une question de plus en plus sérieuse, et la promotion d'un développement commun a acquis une importance et une urgence plus grandes que jamais auparavant.

Le développement mondial se trouve aujourd'hui à une nouvelle conjoncture critique. La relance mondiale reste précaire, les marchés financiers internationaux sont instables et la recherche d'un développement durable se heurte à d'immenses défis. Il faut donc que l'économie mondiale réussisse à maintenir la croissance. Dans certains pays d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord, les troubles politiques sont constants. Les menaces terroristes se multiplient et les défis mondiaux s'aggravent. La communauté internationale a la tâche critique de maintenir la stabilité.

L'écart de développement entre le Sud et le Nord est immense. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue a augmenté de 64 millions à cause de la crise financière internationale. Près d'un milliard de personnes souffrent de la faim. Il faut prendre des mesures urgentes pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est impératif d'intensifier la coopération internationale afin d'aider les pays les moins avancés (PMA) à satisfaire les besoins fondamentaux de leur peuple. Face à ces problèmes, nous avons une importante mission, celle de réaliser un développement commun, et de nouvelles et rares possibilités nous sont aussi offertes.

Du fait de la mondialisation économique, les intérêts des pays sont plus étroitement liés. Garantir la sécurité grâce à la coopération et promouvoir le développement grâce à la stabilité constituent désormais desirs partagés. Les pays abordent avec inventivité les problèmes liés au développement. Pour surmonter la crise, les pays développés ont pris des mesures afin d'améliorer leur situation budgétaire, ont adopté des mesures de relance et accéléré l'ajustement structurel économique. Les pays en développement

dans leur ensemble ont maintenu un bon rythme de croissance. La croissance rapide de certaines économies émergentes a notamment permis de stimuler la croissance de l'économie mondiale.

La réforme des structures de gouvernance économique mondiale a progressé, et plusieurs mécanismes de coopération régionale sont en train de s'élargir. Les mesures adoptées pour accélérer le développement d'une économie verte et rechercher de nouveaux modes de croissance durable ont donné un nouvel élan et une nouvelle ampleur aux initiatives de développement commun. Face à ces nouvelles possibilités et à ces défis nouveaux, nous devrions travailler en équipe pour venir à bout de nos difficultés, rechercher notre avantage mutuel et œuvrer à notre développement commun. Telle est la responsabilité et la mission que l'histoire confie à chacun d'entre nous. Pour remplir notre mission, nous devons prendre les mesures suivantes.

Nous devrions donner un élan durable au relèvement économique mondial. L'impact profond de la crise financière internationale ne s'est pas encore dissipé, et la reprise économique demeure fragile et inégale. Nous devrions intensifier la concertation et la coordination, et faire passer un message fort de solidarité et de coopération à l'avantage de tous afin de renforcer la confiance internationale dans le relèvement et la croissance à l'échelle mondiale. Nous devrions nous efforcer de bâtir un système monétaire et économique international équitable, juste, ouvert et ordonné, mais également permettre aux marchés émergents et aux pays en développement de faire entendre leur voix et d'être représentés.

La Chine se félicite que le Groupe des Vingt (G-20), qui était un dispositif de réaction rapide en cas de crise, soit devenu un mécanisme de gouvernance économique à long terme. Le G-20 devrait jouer un rôle plus important dans la gouvernance économique mondiale et dans la promotion du relèvement intégral et de la croissance de l'économie mondiale.

Nous appuyons les efforts que déploient les marchés émergents pour rechercher de nouveaux modes de coopération économique internationale. Nous nous opposons fermement au protectionnisme sous toutes ses formes et appelons au renforcement du régime commercial multilatéral. Il importe de répondre aux préoccupations des pays les moins avancés et de veiller à ce que le Cycle de négociations de Doha

atteigne les objectifs fixés dans le domaine du développement.

Nous devrions jeter les bases politiques d'un développement concerté. Tous les pays, petits ou grands, forts ou faibles, riches ou pauvres, sont des membres de la communauté internationale au même titre, et il faudrait protéger le droit au développement dont ils jouissent à égalité. Le respect mutuel et l'égalité sont les normes de base qui régissent les relations internationales et constituent une garantie importante de développement commun. Dans le contexte actuel, l'adhésion aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, la défense de l'autorité et du rôle de l'ONU, le respect en toute bonne foi du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États et la promotion de la démocratie dans le cadre des relations internationales revêtent une importance pratique et particulière.

Nous devons respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays. Les affaires intérieures de chaque pays ne concernent que sa population. Nous nous opposons à l'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays par quelque moyen ou sous quelque prétexte que ce soit.

La diversité du monde est un atout précieux pour le développement de la société humaine. Elle devrait être perçue comme un facteur positif qui permet aux pays d'apprendre les uns des autres, et elle ne devrait pas servir d'excuse aux grands pour tyranniser les petits ou aux riches pour oublier l'existence des pauvres dans le cadre des relations internationales. Nous devrions respecter le droit de chaque pays à choisir son mode de développement et la diversité des civilisations. Nous devrions chercher à accomplir des progrès communs en utilisant notre force mutuelle dans un esprit d'ouverture, et rechercher un terrain d'entente tout en préservant nos différences.

Nous devrions promouvoir des conditions de sécurité propices à la stabilité et au développement. L'histoire a montré à de nombreuses reprises que stabilité et développement allaient de pair. Sans stabilité, il ne peut y avoir de développement; sans développement, il ne peut y avoir de stabilité. Conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, nous devons en toutes circonstances recourir à des moyens pacifiques pour régler les différends internationaux et les situations de crise. Nous devrions nous opposer à la menace ou à

l'emploi volontaires de la force, au terrorisme, au séparatisme et à l'extrémisme sous toutes leurs formes, et protéger la sécurité commune de l'humanité.

La Chine respecte le choix indépendant des peuples du Soudan et du Soudan du Sud, et elle espère que ce nouveau pays qu'est le Soudan du Sud jouira de la stabilité et du développement. La communauté internationale devrait continuer d'appuyer le Soudan et le Soudan du Sud et les encourager à régler les questions en suspens par le dialogue et la consultation, à entretenir des relations amicales, à œuvrer à leur développement commun et à promouvoir la paix et la stabilité régionales. La Chine a encouragé le Soudan et le Soudan du Sud à régler leur différend par des négociations pacifiques et n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir le processus de paix entre eux. Nous appuyons le juste règlement de la question du Darfour. Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement régionaux.

La Chine a toujours appuyé la juste cause qu'est la création d'un État palestinien indépendant, et elle appuie l'admission de la Palestine à l'ONU. Nous soutenons les initiatives qui visent à réaliser la solution des deux États grâce à des négociations politiques en vue de créer, sur la base des frontières de 1967, un État palestinien indépendant pleinement souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous estimons qu'il faudrait que, parallèlement, les pourparlers entre la Syrie et Israël et le Liban et Israël progressent, en vue d'instaurer à terme une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient et la coexistence pacifique entre les pays arabes et Israël. Nous espérons que la communauté internationale et les parties concernées déploieront des efforts inlassables à cet effet afin de pérenniser le processus de paix au Moyen-Orient.

La Chine est profondément préoccupée par les troubles qui touchent l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord. Nous défendons le principe de la non-ingérence. Nous respectons et appuyons les efforts que déploient les pays de ces régions pour gérer leurs affaires intérieures en toute indépendance, et nous respectons leurs aspirations. Nous espérons que les parties concernées régleront leurs différends grâce au dialogue politique et rétabliront rapidement la stabilité et l'ordre dans leurs pays respectifs.

La Libye vient d'entrer dans une période de transition cruciale puisqu'elle va passer d'une période

marquée par la guerre et des bouleversements à une phase de reconstruction nationale. La Chine respecte le choix du peuple libyen et reconnaît le Conseil national de transition (CNT) en tant qu'autorité gouvernementale de la Libye et représentante de son peuple. Nous espérons que sous la direction du CNT, les parties libyennes lanceront un processus ouvert de transition politique par l'intermédiaire duquel elles s'efforceront de préserver l'harmonie entre les ethnies et l'unité nationale, de rétablir la stabilité au plus vite et d'entamer la reconstruction économique. La Chine appuie le rôle directeur que joue l'ONU dans la reconstruction de la Libye après le conflit, et elle souhaite que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye devienne opérationnelle au plus vite.

La Chine est par ailleurs profondément préoccupée par les événements en Syrie. Nous espérons que les parties en Syrie agiront avec retenue afin de prévenir tout acte de violence, tout nouveau bain de sang ou une éventuelle reprise du conflit, et qu'elles prendront rapidement des mesures pour apaiser les tensions. Nous estimons qu'un processus politique ouvert et dirigé par les Syriens visant à promouvoir la réforme par le dialogue et la consultation est le meilleur moyen de régler la crise actuelle en Syrie. La communauté internationale devrait respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et aborder la question syrienne avec précaution afin d'éviter toutes nouvelles turbulences et d'éventuelles répercussions sur la paix régionale.

La Chine se félicite de l'évolution positive de la situation dans la péninsule coréenne. Nous estimons que seuls le dialogue et la consultation permettront de régler efficacement les problèmes de la péninsule. Les pourparlers à six pays sont un moyen efficace de promouvoir la dénucléarisation de la péninsule coréenne ainsi que la paix et la stabilité dans la péninsule et en Asie du Nord-Est.

La Chine a travaillé énergiquement à promouvoir la paix par le dialogue et joué un rôle unique dans l'apaisement des tensions et le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne. La Chine se félicite de la récente reprise du dialogue entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis. Nous espérons que les parties concernées saisiront l'occasion et qu'elles continueront d'engager le dialogue et d'œuvrer en faveur d'une reprise rapide des pourparlers à six pays.

Il nous faut favoriser un développement équilibré entre le Sud et le Nord. C'est le développement inégal entre le Sud et le Nord qui déséquilibre le plus l'économie mondiale. Sans développement équilibré, il ne saurait guère y avoir de développement durable. Si les pays en développement n'éliminent pas la pauvreté et ne font pas grandir leurs économies, il ne saurait y avoir de prospérité mondiale commune.

Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle mondiale est une tâche urgente et ardue. Les pays développés doivent tenir leurs engagements en matière d'aide publique au développement, ouvrir leurs marchés, réduire et annuler la dette et accroître leur appui financier et technologique aux pays en développement. Les institutions financières internationales doivent utiliser leurs ressources pour aider les pays en développement, plus particulièrement les PMA, à titre prioritaire. Les pays en développement, pour leur part, doivent explorer des modèles de croissance qui soient favorables au développement et à l'atténuation de la pauvreté en vue d'atteindre un plus haut niveau de développement.

La sécurité alimentaire est devenue un problème majeur. La corne de l'Afrique est frappée par une terrible famine causée par la plus sévère des sécheresses qui ait été enregistrées en 60 ans. La communauté internationale doit accélérer son assistance, stabiliser les prix des produits alimentaires et autres produits et aider les pays en développement à renforcer leur capacité de développement autonome en sorte que tous les pays et toutes les régions goûtent aux bienfaits du développement commun.

Le monde a connu un développement, une transformation et un ajustement profonds au cours de la première décennie du XXI^e siècle. Au cours de cette période, la Chine a connu un développement soutenu et rapide et ses relations avec le monde extérieur ont profondément changé. Les réalisations de la Chine en matière de développement, et l'orientation qui lui sera donnée éventuellement à l'avenir, ont été au centre de l'attention internationale. Au cours des 10 dernières années, l'économie chinoise a continué de croître et le niveau de vie de ses citoyens s'est notablement accru, grâce au travail acharné du peuple chinois. Aujourd'hui, la Chine est devenue la deuxième économie mondiale, le premier pays exportateur, le deuxième pays importateur et le plus grand marché émergent au monde. Les besoins essentiels en matière de subsistance des 1,3 milliard de Chinois sont satisfaits

de manière adéquate et le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue a radicalement diminué.

D'un autre côté, il ne faut oublier que la Chine se heurte à des difficultés dans son développement. Nous restons un pays en développement à forte population, dont la base économique est faible, nous sommes confrontés à de graves déséquilibres et notre développement manque de coordination. La Chine doit faire des efforts continus et acharnés pour atteindre les objectifs de son développement. Guidés par notre douzième plan quinquennal de développement socioéconomique récemment adopté, nous poursuivons notre développement scientifique, accélérerons la transition de notre modèle de croissance, iront de l'avant dans l'innovation scientifique et technologique et accroîtrons les réformes et l'ouverture pour promouvoir un développement économique constant, rapide et à long terme, et aussi pour réaliser l'harmonie sociale et le progrès. Le monde verra une Chine plus ouverte, au développement plus durable et à l'harmonie sociale plus grande.

Le développement de la Chine a apporté au peuple chinois de réels avantages et a contribué au développement et à la prospérité du monde. Au cours des dix dernières années, la Chine a importé en moyenne chaque année près de 750 milliards de dollars de marchandises, créant plus de 14 millions d'emplois dans les pays et régions concernés. À la fin du douzième plan quinquennal, en 2015, la production économique totale de la Chine sera d'environ 8 600 milliards. Il est à prévoir que les importations de marchandises par la Chine tourneront autour de 10 000 milliards de dollars durant les cinq prochaines années, ce qui stimulera encore davantage la croissance de l'économie mondiale. La Chine a besoin du monde pour pouvoir continuer de se développer et, en retour, le développement de la Chine contribuera davantage au développement commun du monde entier.

En tant que pays en développement, la Chine est déterminée à resserrer une coopération mutuellement avantageuse avec les autres pays en développement, basée sur l'équité, et à intensifier ses efforts pour leur fournir aide et appui. La Chine a annulé 380 dettes dues par 50 pays pauvres et PMA lourdement endettés et introduira la franchise des droits de douane pour 95 % des exportations des PMA africains avec lesquels la Chine entretient des relations diplomatiques. Nous avons achevé plus de 2 100 projets, notamment la construction d'écoles et d'hôpitaux dans d'autres pays

en développement et avons assuré la formation de 150 000 professionnels dans divers domaines. Compatissant à la douleur des pays et des populations de la corne de l'Afrique frappés par la famine, la Chine a décidé de fournir à ces pays un montant total de 443,2 millions de yuan en aide alimentaire d'urgence et en liquide pour l'achat de produits alimentaires qui les aideront à surmonter la famine.

La Chine a bien avancé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Tandis qu'elle continue de se développer, la Chine ouvrira davantage de perspectives à la paix, au développement et à la coopération dans le monde. Pour promouvoir le développement commun, il nous faut favoriser un environnement international sain. Au fil des années, la Chine s'est consacrée à la mise en place d'un environnement international pacifique propice à son développement. Parallèlement, elle a contribué au renforcement de la paix dans le monde par son propre développement. La Chine a assumé activement des responsabilités internationales à la mesure de ses capacités et a œuvré à la promotion du règlement pacifique des problèmes dans les régions en proie à des troubles.

La Chine participe activement aux opérations internationales de maintien de la paix; avec un total de plus de 19 000 soldats déployés dans 28 missions de maintien de la paix des Nations Unies, la Chine est le membre permanent du Conseil de sécurité qui fournit les effectifs des plus nombreux aux missions de maintien de la paix. La Chine a fourni une aide en argent et en nature aux pays frappés par des tremblements de terre et des tsunamis, et a envoyé des équipes de sauvetage pour participer à des opérations de secours humanitaire dans les zones touchées. La Chine est activement impliquée dans la lutte contre la piraterie et dans d'autres domaines de coopération internationale. Tous ces efforts ont contribué au maintien de la paix et de la stabilité dans le monde.

Le cours de l'histoire s'accélère. Durant la prochaine décennie, la paix, le développement et la coopération seront dans l'air du temps et la Chine ne fléchira pas dans sa quête du développement et du progrès. Le développement pacifique est le choix stratégique que la Chine a fait pour construire un pays moderne, fort et prospère et pour contribuer de façon optimale au progrès de la civilisation humaine. La Chine ne déviara pas de cette voie, poursuivant une politique étrangère indépendante et pacifique et une stratégie d'ouverture de sa société profitable à tous.

Nous sommes déterminés à offrir de meilleures conditions de vie au peuple chinois, un meilleur développement et une plus grande prospérité à toute l'humanité. Nous atteindrons ces objectifs en travaillant durement, en mettant en œuvre des réformes, en recourant à l'innovation, en procédant à des échanges amicaux et en établissant avec les autres pays une coopération fondée sur l'égalité et profitable à tous. Une Chine prospère, harmonieuse et stable, assumant ses responsabilités, contribuera davantage à la prospérité et à la stabilité au monde et au développement commun de l'humanité. Œuvrons ensemble pour approfondir la coopération et réaliser le développement en mettant en commun les opportunités et en relevant ensemble les défis, et pour construire ainsi un monde harmonieux où règnent la paix durable et la prospérité pour tous.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Taïb Fassi Fihri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc.

M. Fassi Fihri (Maroc) (*parle en arabe*) : Il m'est agréable d'exprimer mes sincères félicitations à M. Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Son élection témoigne de la considération de la communauté internationale pour l'État frère du Qatar et, au-delà, pour l'ensemble du monde arabe. Nous sommes convaincus que sa riche expérience diplomatique garantira le succès de la présente session. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour les efforts louables qu'il a déployés tout au long de sa présidence de la session précédente.

Je souhaiterais également renouveler à M. Ban Ki-Moon mes chaleureuses félicitations pour sa nomination en tant que Secrétaire général pour un second mandat. Nous apprécions beaucoup les initiatives louables qui ont marqué son premier mandat, et notamment la mise en place d'ONU-Femmes. Je voudrais aussi réitérer l'appui sans faille du Royaume du Maroc aux priorités que le Secrétaire général a définies pour son second mandat.

Cette session se tient dans une conjoncture internationale singulière. Le monde est confronté à des crises aiguës et complexes, dont certaines sont de nature chronique et structurelle, telles que les changements climatiques ou la crise alimentaire, tandis que d'autres sont conjoncturelles, telles que la crise

financière sans précédent ou les accidents nucléaires catastrophiques. D'autres, encore, ont un impact très profond, à l'image de la crise financière qui s'est transformée en crise économique mondiale, avec des conséquences sociales et politiques déstabilisatrices. Il ne faut pas oublier par ailleurs la persistance, 10 ans après les événements tragiques du 11 septembre 2001, de la menace terroriste internationale, dont les liens croissants avec la criminalité organisée, dans toutes ses dimensions, sont bien établis. À cela s'ajoute la perpétuation des zones de tension et des conflits armés, aux niveaux national et international.

Une situation aussi critique a rarement été observée dans le monde. Cela nous amène donc à poser de manière objective les questions suivantes : quelle ONU voulons-nous pour faire face à ces défis et ces problèmes? Comment faire de l'ONU un cadre politique et juridique influent et efficace, pour assurer la gestion collective des affaires mondiales? Comment adapter notre organisation aux évolutions rapides de la scène internationale? Enfin, comment réussir à faire de notre Organisation l'axe central d'un ordre multilatéral solidaire, complémentaire et cohérent avec les nouveaux groupes à composition limitée et dont la réactivité est parfois plus grande face aux événements?

Ces interrogations ne sont nullement fondées sur une approche idéaliste. Elles reflètent plutôt notre profonde conviction que l'ONU doit constituer le cadre approprié d'une gouvernance mondiale efficace, équitable et solidaire, qui puise ses fondements dans sa représentativité universelle et l'expérience unique qu'elle a accumulée depuis sa création.

Pour être efficace, cette gouvernance mondiale devrait constituer le prolongement naturel d'une gouvernance nationale, sous-régionale et régionale. Il appartient à tous les États Membres d'assumer leurs responsabilités et de prendre, au niveau national, les dispositions et les mesures nécessaires à l'instauration et à la consolidation des fondements de la bonne gouvernance.

C'est ainsi que le Royaume du Maroc a choisi, depuis plusieurs décennies, la voie de la construction d'un État démocratique, fondé sur les règles de la bonne gouvernance, la garantie des libertés individuelles, la dignité des citoyens, le respect des droits de l'homme, la consécration des principes de l'équité et de l'égalité des chances, la justice sociale, et la lutte contre la discrimination et l'exclusion sociale. Sous l'impulsion de S. M. le Roi Mohammed VI, le

Royaume du Maroc a fait de l'ouverture politique et du développement humain les deux piliers complémentaires de l'édification d'une société démocratique et développée.

L'adoption récente de la nouvelle Constitution du Royaume, a constitué un tournant historique dans cet itinéraire singulier et consacré la communion entre les différentes composantes de la nation marocaine dans de multiples secteurs. La Constitution renforce les principes de séparation et d'équilibre de pouvoirs, tout en consolidant la totale indépendance du pouvoir judiciaire et en préservant l'état de droit. Elle définit en outre les droits et devoirs des citoyens et établit les fondements d'une gouvernance politique et économique à travers des organismes de réglementation, de médiation, de représentation et de contrôle de l'obligation de rendre des comptes. Elle renforce également la participation de la femme à la vie politique et sa contribution au développement économique et social. Dans cette architecture constitutionnelle créative, la régionalisation avancée occupe un rôle central; elle constitue le fondement de la démocratie de proximité, visant à assurer un développement équilibré et solidaire dans toutes les régions du Royaume.

Les bouleversements majeurs que connaît aujourd'hui le monde arabe démontrent qu'il n'existe aucune exception régionale, culturelle ou religieuse aux aspirations légitimes des peuples à la liberté, à la dignité et aux valeurs universelles. Ces événements confirment également qu'il ne saurait y avoir de développement économique et social en l'absence d'une ouverture politique et d'une évolution démocratique au profit des individus et des collectivités. Il ne saurait y avoir de progrès et de stabilité lorsque prévalent l'inertie politique et l'autarcie idéologique, et lorsque toute légitimité est perdue et que les perspectives d'alternance et de renouvellement sont inexistantes.

Ces événements démontrent, enfin, que chaque pays arabe a la capacité de fonder un ordre politique conciliant valeurs universelles et spécificités nationales, et combinant l'ouverture nécessaire et la préservation de l'identité culturelle et civilisationnelle. Dans ce contexte, le Maroc salue les progrès institutionnels réalisés par l'Égypte et la Tunisie, et appelle la communauté internationale à appuyer les efforts de ces deux peuples frères pour assurer une transition démocratique parfois difficile, mais prometteuse et précieuse.

Le Maroc souhaite également la bienvenue à la délégation du Conseil national de transition de la Libye nouvelle, qui aspire à un avenir meilleur, marqué par l'ouverture, la réconciliation et la consécration de l'état de droit. Compte tenu des liens de solidarité historiques qui unissent les peuples marocain et libyen, le Royaume du Maroc a soutenu, dès le début, les aspirations légitimes du peuple libyen frère, ainsi que les actions du Conseil national de transition aux plans national et international.

Le Maroc forme également le vœu que la Libye retrouve la place internationale qui lui revient dans son environnement naturel qu'est le Maghreb. Par ailleurs, le Maroc souhaite que soit engagée une action arabe concertée permettant d'arrêter l'effusion de sang et de promouvoir une solution pacifique en Syrie et au Yémen, dans le cadre des réformes profondes et substantielles qui ont été annoncées et qui assurent leur stabilité et leur unité nationale.

Ces aspirations au changement émanent de la volonté authentique des peuples et requièrent un accompagnement sérieux et effectif de la part des frères et partenaires arabes, dans le respect des spécificités nationales, et prenant en considération toutes les étapes franchies dans l'édification démocratique. À cet égard, le Maroc prend note avec une vive satisfaction de l'initiative lancée par le Groupe des Huit avec le « Partenariat de Deauville ».

Le Royaume du Maroc considère que ce Partenariat, au-delà de son soutien financier, incitera les cinq pays arabes bénéficiaires à renforcer leurs capacités propre pour une meilleure intégration économique, et à partager les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de la construction démocratique et de la réforme constitutionnelle. À cette occasion, le Royaume du Maroc réitère sa disposition pleine et entière à travailler avec ces pays frères, au regard des étapes qu'il a franchies en termes d'ouverture politique, de son expérience en matière de transition démocratique et des excellents résultats obtenus dans le cadre de sa réforme constitutionnelle.

Les profonds changements et les défis urgents dans le monde arabe démontrent aussi la nécessité d'une gouvernance régionale renouvelée, fondée sur une intégration effective, dans le cadre de groupements homogènes et cohérents, à l'instar de l'Union du Maghreb arabe, du Conseil de coopération du Golfe et de l'Accord de libre-échange d'Agadir. Ce dernier est appelé à s'ouvrir sur d'autres pays arabes et

méditerranéens, et à élargir son champ de compétences pour y inclure la réforme démocratique et le dialogue politique. Cette nouvelle gouvernance s'assigne comme objectif, sous l'égide de la Ligue des États arabes, l'élaboration d'un nouvel ordre arabe doté de mécanismes et de moyens novateurs et de fondements renouvelés, au service du développement humain, de l'intégration économique, de l'ouverture démocratique et contre les velléités séparatistes.

Bien évidemment, le règlement final de la question palestinienne constitue un facteur fondamental pour donner une impulsion forte à la dynamique arabe en cours, dans l'intérêt de tous les peuples de la région. La question palestinienne traverse, aujourd'hui, une étape cruciale et déterminante, qui se caractérise par l'absence de perspectives de négociation, la détérioration de la situation sur le terrain, la poursuite des programmes d'implantation de colonies et la politique de la détention, de l'annexion et de la destruction, les déplacements, notamment à Jérusalem-Est, les châtiments collectifs, le recours disproportionné à la force, comme l'a signalé le dernier rapport de la Commission d'enquête du Secrétaire général sur l'incident de la flottille de la liberté.

En raison du rejet, par le Gouvernement israélien, de toutes les initiatives et propositions constructives des parrains du processus, la situation s'est détériorée et la perspective d'une reprise du processus de négociation sur les questions relatives au statut final, conformément aux engagements réciproques, s'est éloignée. Il est temps que l'Organisation des Nations Unies assume, à travers ses divers organes et en utilisant tous les mécanismes à sa disposition, toutes ses responsabilités pour permettre au peuple palestinien, sous la conduite de son Autorité nationale, de réaliser tous ses droits nationaux légitimes, en harmonie avec les efforts fournis pour renforcer les fondements d'un État palestinien indépendant et tenant compte de l'élan de sympathie suscité, qui indique clairement que la communauté internationale est convaincue de la légitimité de cette étape historique, inéluctable pour les Palestiniens.

Le Maroc, qui a toujours été à la tête des efforts en faveur de la paix et a toujours défendu le peuple palestinien dans sa lutte, a exprimé en plusieurs occasions sa crainte devant la paralysie du processus de paix, qui est porteuse de tous les dangers. Il renouvelle également son soutien à la demande de l'Autorité palestinienne, en la personne de S. E. le Président Mahmoud Abbas, pour que la Palestine

devienne Membre de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'État souverain, sur la base des frontières de 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est. Le Maroc, dont le souverain, S. M. le Roi Mohammed VI, préside le Comité d'Al Qods de l'Organisation de la coopération islamique, ne ménagera aucun effort pour contribuer à toutes les initiatives et soutenir toutes les actions visant la réalisation de cet objectif, dans les meilleurs délais.

Au-delà, notre action commune devrait viser la reprise du processus de négociation, sur la base de paramètres clairs, d'un agenda global, d'un échéancier précis, d'une méthodologie novatrice et d'une implication effective et vigoureuse du Quatuor. À cet égard, le Royaume du Maroc se félicite des indications positives contenues dans la déclaration récente du Quatuor.

Partant de son approche de solidarité et d'intégration dans son environnement arabe, le Maroc s'est engagé dans un processus de consultations approfondies avec les États membres du Conseil de coopération du Golfe, pour asseoir un partenariat avancé et substantiel, qui couvre les volets stratégiques, politiques, économiques et humains et le secteur de la sécurité. De par ses liens forts et solidaires avec chaque État membre de ce groupement régional important, le Maroc s'assigne comme objectif l'institution d'un modèle partenarial nouveau, au contenu concret, qui contribue à la réalisation du développement humain, à la stabilité et à la réponse aux défis posés à la sécurité de nos États et au respect de leur intégrité territoriale et de leurs intérêts supérieurs. Dans ce contexte, le Maroc renouvelle son soutien aux droits légitimes des Émirats arabes unis sur leurs trois îles occupées.

Les appartenances maghrébine, arabo-islamique, africaine et méditerranéenne du Maroc et son attachement au renforcement de la coopération Sud-Sud, tels que consacrés dans la nouvelle Constitution du pays, confèrent à sa politique étrangère une diversité de ses centres d'intérêts et une implication constructive pour l'émergence d'une gouvernance régionale, fondée sur la concertation, le dialogue et la cohérence. Les réformes engagées par les pays du Maghreb sont de nature à insuffler une impulsion nouvelle à l'intégration maghrébine, conformément aux aspirations des cinq peuples de la région, pour saisir les meilleures possibilités de réaliser le développement et la stabilité.

Dans ce contexte, le Maroc, qui s'est attelé à redynamiser ses relations bilatérales avec l'Algérie sœur à travers des visites ministérielles sectorielles, forme le vœu que celles-ci puissent ouvrir la voie à une normalisation complète des relations entre les deux pays, y compris la réouverture des frontières terrestres, conformément au principe du bon voisinage.

Mû par cette même volonté, le Maroc réitère son plein engagement à poursuivre et intensifier le processus de négociation pour trouver une solution politique mutuellement acceptable au différend régional sur le Sahara marocain, sur la base de l'Initiative marocaine d'Autonomie. Celle-ci a été qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité, à travers six résolutions successives. Cette initiative audacieuse et réaliste respecte la légalité internationale, dans le cadre de l'unité nationale et de la souveraineté territoriale du Royaume, loin des interprétations unilatérales restrictives qui ne font que nourrir le statu quo et favoriser l'immobilisme.

La résolution 1979 (2011) du Conseil de sécurité est venue réaffirmer les paramètres fondamentaux du processus de négociation, en appelant l'ensemble des parties à engager des négociations substantielles et sérieuses et à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis pour trouver une solution de compromis, tout en exhortant les pays voisins à s'engager pleinement dans le processus des négociations. Il est grand temps que chaque partie assume ses responsabilités, en particulier à la lumière des événements que connaît la région, en vue d'œuvrer, sérieusement et de bonne foi, pour parvenir à une solution politique consensuelle et définitive à ce différend régional. Il convient, également, de répondre d'urgence aux aspirations de nos frères retenus dans les camps de Tindouf en Algérie, privés de leurs droits élémentaires.

Du haut de cette tribune, je voudrais réaffirmer l'impérieuse nécessité de réaliser une intégration maghrébine effective, dans le cadre d'une Union du Maghreb arabe en tant qu'espace ouvert, intégré et démocratique, au service des intérêts des cinq peuples maghrébins : un Grand Maghreb qui participe activement à la dynamique engagée dans le monde arabe; un Grand Maghreb qui contribue activement à la mise en œuvre concrète de la coopération euro-méditerranéenne, notamment dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée; un Grand Maghreb arabe actif en faveur du développement et de la stabilité de la région du Sahel et du Sahara, qui fait face à la menace

terroriste et à ses connexions avérées avec la criminalité transnationale organisée.

Le Maroc étant un membre fondateur du Forum africain, S. M. le Roi Mohammed VI a fait de la stabilité et du développement de l'Afrique une des priorités de la politique étrangère du Royaume, en optant pour la coopération et la solidarité afin de relever les défis économiques, sociaux, politiques et sécuritaires, qui entravent le développement global de ce continent. Fort de cet engagement, le Maroc a contribué très positivement aux efforts régionaux et internationaux pour le règlement de plusieurs conflits, y compris par sa participation de longue date et soutenue aux forces de maintien de la paix de l'ONU. En Afrique en particulier, il a appuyé activement et efficacement les processus de transition démocratique réussis dans certains pays, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée ou au Niger.

Persuadé de la nécessité de renforcer et de développer les espaces de concertation et de coordination entre les pays africains, le Royaume a œuvré, de concert avec ses frères africains, à la mise en place de la Conférence ministérielle des États africains riverains de l'Atlantique, en vue d'exploiter au mieux, de manière collective, les possibilités offertes par cet espace commun et de relever ensemble les défis qu'il comporte, en particulier ceux liés à la sécurité et à l'environnement.

Compte tenu de sa solidarité avec les petits États insulaires en développement dans la région des Caraïbes, du Pacifique et de l'océan Indien, le Maroc demeure fermement disposé, dans le cadre de la Stratégie de Maurice, à concrétiser son engagement en vue d'aider ces pays à relever les défis de développement et ceux liés aux changements climatiques auxquels ils sont tragiquement confrontés.

Fort de cette vision claire et des orientations constructives qui reflètent l'adéquation parfaite entre les choix internes du Maroc et les priorités de sa politique étrangère, le Maroc appelle les États Membres de l'Assemblée générale à soutenir sa candidature au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité, pour la période 2012-2013. Cette candidature s'inscrit dans le cadre du principe de rotation établi au sein du Groupe africain. Elle a pour objectif de servir la paix et la stabilité, de renforcer la solidarité et de promouvoir les valeurs universelles. Il s'agit, d'abord, d'une candidature au service de la paix et de la sécurité internationales, en tant qu'engagement

constitutionnel clair du Royaume. Elle consacre une expérience pionnière sur le terrain, de plus d'un demi-siècle, avec la participation de plus de 50 000 membres des Forces armées royales dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde.

Cet engagement constitutionnel est reflété, également, dans la contribution effective du Royaume aux travaux de la Commission de consolidation de la paix, outil de la mise en œuvre de la solidarité internationale avec les pays en phase post-conflit, de reconstruction et de réconciliation nationale. De même, dans le cadre du renforcement de ce « partenariat pour la paix », le Maroc ne cesse d'œuvrer, en toute transparence et engagement, en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive.

Il s'agit ensuite, d'une candidature pour le renforcement de la solidarité internationale, notamment entre pays en développement, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud au contenu concret et aux mécanismes novateurs, qui comprend une assistance humanitaire pour faire face aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires, notamment dans les pays africains sub-sahariens et la région des Caraïbes et des îles de l'océan Pacifique. Des programmes de coopération financière et technique seront mis en place dans les domaines socioéconomiques, ainsi que de l'agriculture, de la santé, de l'eau ou de l'électrification. Nous accueillons actuellement plus de 9 000 étudiants par an, en provenance de 42 pays, dont 8 000 bénéficient d'une bourse marocaine.

Il s'agit, enfin, d'une candidature pour la promotion des valeurs universelles. En effet, le Maroc, de par sa position géographique, sa diversité culturelle et son ouverture sur le monde, a toujours constitué un carrefour de civilisations, une terre de rayonnement de la culture de la tolérance et de la coexistence entre les religions et les cultures. En outre, fort de son engagement en faveur des droits de l'homme tels qu'universellement reconnus, le Royaume du Maroc a lancé, au niveau multilatéral, des initiatives constructives pour le renforcement de la culture des droits de l'homme. Il a également joué un rôle actif dans le processus de mise en place et de révision des mécanismes du Conseil des droits de l'homme, compte tenu du rôle important de cet organe au sein du système des Nations Unies.

Le Royaume du Maroc est convaincu que votre soutien à cette candidature légitime, qui coïncide avec une conjoncture régionale spécifique, confèrera à la présence du Maroc au sein du Conseil de sécurité une dimension particulière. Le Royaume abordera ainsi les questions sensibles inscrites à l'ordre du jour du Conseil, qu'elles soient arabes ou africaines, de manière constructive, engagée et équilibrée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Guido Westerwelle, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères de la République d'Allemagne.

M. Westerwelle (Allemagne) (*parle en allemand, texte anglais fourni par la délégation*) : La soif de liberté, de dignité et d'autodétermination des peuples du monde a rarement marqué notre monde autant que cette année. Jusqu'ici, la mondialisation se définissait pour nous comme une interconnexion de plus en plus dense de l'économie mondiale. Aujourd'hui, nous avons conscience que la mondialisation signifie beaucoup plus encore. Il s'agit en effet aussi d'une mondialisation des valeurs : ce sont les valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies et les droits inaliénables figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En Afrique du Nord et dans le monde arabe, des millions de personnes se sont libérées du joug de décennies d'oppression. Elles veulent connaître la liberté et la démocratie et jouir des droits de l'homme, mais elles veulent aussi une vie meilleure pour elles-mêmes et leur famille. Le chemin à suivre n'a rien d'aisé. Avant d'atteindre la stabilité, un nouveau système politique doit d'abord mûrir. Il faut pour cela du temps et de la patience. Mais même le chemin le plus long commence par le tout premier pas. Cette année, les premiers pas ont été des pas de géant.

Les photos émouvantes de ceux qui se sont battus pour retrouver dignité et respect de soi et des visages pleins de fierté sur le boulevard Bourghiba, à Tunis, et sur la place Tahrir au Caire sont inoubliables. Tous veulent prendre leur avenir en main et cette aspiration est loin d'être limitée au seul monde arabe. Au Bélarus aussi, chacun souhaite ardemment voir la fin de la répression et de la tyrannie et avoir la possibilité de s'épanouir personnellement.

Avec la chute du Mur de Berlin et la réunification il y a plus de 20 ans, l'Allemagne a eu la chance de faire sa propre révolution pacifique. Aujourd'hui, nous portons un intérêt fondamental au succès de ces

nouveaux départs au sud de la Méditerranée. L'Allemagne apporte son appui aux réformes au Maroc et en Jordanie, au réveil politique en Égypte et en Tunisie, et à la renaissance de la Libye, après le renversement de son dictateur.

Tous les pays, toutes les sociétés se fraieront leur propre passage vers la modernité, que ce soit par la révolution ou par la réforme. L'Allemagne veut leur apporter son aide, en paroles et en actes. Nous voulons les aider à mettre en place une justice indépendante, un paysage audiovisuel diversifié et une société civile dynamique et à triompher du passé et nous voulons appuyer le processus constitutionnel. Par-dessus tout, cependant, nous voulons contribuer à la construction essentielle d'un nouvel ordre économique et social dans ces sociétés, car nous savons tous que la réussite économique est un facteur décisif dans le succès des changements sociaux. Tous ceux qui sont descendus dans la rue pour s'exprimer en faveur de la liberté et de l'autodétermination doivent se rendre compte par eux-mêmes qu'ils peuvent eux aussi, grâce à leurs idées, leur créativité et leur engagement, connaître le succès.

C'est pourquoi l'Allemagne est favorable non seulement à l'instauration de partenariats étroits mais également à une ouverture accrue des marchés. Nous voulons encourager le changement par une intensification des échanges. Nous proposons des investissements, en particulier dans les petites et moyennes entreprises qui forment la colonne vertébrale d'une société ouverte et prospère. Le plus important, cependant, sera de donner aux jeunes l'éducation et la formation nécessaires pour qu'ils tirent le meilleur parti des chances qui leur sont offertes. C'est d'une importance capitale pour assurer une transition et un nouveau départ réussi dans ces pays.

Les hommes et les femmes courageux de la Syrie méritent un témoignage clair de notre solidarité. Le Gouvernement syrien a répondu aux exigences légitimes du peuple syrien par la violence. L'Allemagne continuera d'agir en faveur de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de manifester sa solidarité avec le peuple syrien ; il en va aussi de la crédibilité de la communauté internationale. Si la répression se poursuit, nous, les Européens, renforcerons les sanctions contre le régime. Le peuple syrien devrait être libre de forger son propre avenir.

Cette semaine a été dominée par le conflit non réglé du Moyen-Orient. Vendredi, ici même, à New

York, le Président Abbas (voir [A/66/PV.19](#)) a fait part des attentes des Palestiniens et de leur mécontentement compréhensible face à l'absence de progrès. Le même jour, le Premier Ministre Netanyahu a réaffirmé le souhait légitime d'Israël de vivre dans la paix à l'intérieur de frontières sûres (voir [A/66/PV.19](#)). Les deux parties ont des intérêts légitimes mais ces intérêts ne sont certainement pas inconciliables. Les parties concernées peuvent surmonter leurs divergences si elles en ont la volonté.

L'Allemagne appuie la solution des deux États. Nous soutenons la création d'un État palestinien qui permettra aux Palestiniens de vivre dans la dignité en déterminant leur propre destinée, et sera indépendant, souverain, d'un seul tenant et démocratique ainsi que politique et économiquement viable. Au cours de ces dernières années, nous avons participé activement à la réalisation concrète de ce statut d'État indépendant en aidant à établir une administration, une infrastructure et des services de formation professionnelle et, sur le plan politique, en œuvrant au sein du Comité directeur germano-palestinien. Nous ne voulons pas que cet État soit fondé dans un avenir lointain et incertain.

Il ne fait aucun doute toutefois que la sécurité d'Israël est et continuera d'être la raison d'être de la République fédérale d'Allemagne. La paix entre les Israéliens et les Palestiniens est possible. Un État palestinien est possible. L'existence de deux États vivant pacifiquement côte à côte est possible. Toutefois, ces deux États ne verront le jour que grâce à des négociations. Dans la déclaration qu'il a publiée vendredi, le Quatuor du Moyen-Orient a déterminé les étapes importantes à franchir à cette fin. L'Allemagne a œuvré en faveur de cette déclaration du Quatuor et l'appuie énergiquement.

Il ne faut pas que la guerre des mots livrée ici à New York entraîne une escalade de la violence au Moyen-Orient. J'appelle donc les deux parties, les Palestiniens et les Israéliens, à mener des négociations directes sans plus tarder. Vendredi dernier, les deux parties ont réaffirmé leur désir de rechercher une paix négociée. Leur tâche consiste maintenant à canaliser l'énergie et les pressions de ces derniers jours vers la mise en place d'un processus constructif. Les deux parties ont été appelées à présenter au cours des trois prochains mois des propositions détaillées sur le territoire et la sécurité, et à s'abstenir de tout acte de provocation. La communauté internationale continuera à soutenir la marche difficile vers la paix, ce qui inclut

la conférence de Moscou qui fait partie du calendrier des négociations de ces prochains mois.

Je voudrais exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont travaillé si dur ces derniers jours pour offrir cette possibilité de parvenir à un règlement constructif. En tant qu'Européen, je tiens à remercier tout particulièrement la Haute Représentante de l'Union européenne, Lady Ashton. Nous devons tirer parti de l'élan généré par les efforts intenses déployés ici à New York dans l'intérêt du peuple israélien et des territoires palestiniens.

La communauté internationale a œuvré inlassablement pendant des années pour faire en sorte que l'Afghanistan cesse d'abriter une menace à la paix et à la sécurité internationales. De nombreuses personnes, trop de personnes en fait, ont déjà perdu la vie du fait de cette menace. Lors de la Conférence qui se tiendra le 5 décembre à Bonn, sous la présidence de l'Afghanistan, nous débattons de la marche à suivre. La Conférence sera axée sur trois questions principales. La première porte sur le transfert complet des responsabilités en matière de sécurité. Cet été a marqué le début d'un processus selon lequel les Afghans doivent progressivement assumer la responsabilité de la sécurité dans leur pays d'ici à 2014. C'est un transfert de responsabilité responsable.

Deuxièmement, la communauté internationale maintiendra son engagement en Afghanistan après 2014. L'Afghanistan continuera d'avoir besoin d'initiatives économiques et d'une coopération régionale accrue pour l'aider à renforcer sa souveraineté. La nouvelle initiative Route de la soie, que nous avons lancée ici à New York la semaine dernière, est destinée à répondre à cet objectif.

Troisièmement, la réconciliation interne en Afghanistan et l'appui des États de la région sont indispensables à l'instauration d'une paix durable. Le meurtre brutal de l'ancien Président Rabbani prouve que le processus de réconciliation continuera de subir des revers. Il doit néanmoins se poursuivre et il se poursuivra. L'Allemagne jouera le rôle qui lui revient sur la voie qui mène à Bonn.

Au moment où des peuples saisissent l'occasion qui leur est offerte de se construire un avenir meilleur dans la liberté en disposant d'eux-mêmes dans un nombre croissant de pays, des millions de personnes luttent pour survivre dans la corne de l'Afrique. L'ONU a joué un rôle précieux dans la fourniture d'une aide humanitaire rapide. L'Allemagne fait tout ce qui

est en son pouvoir dans cette crise et beaucoup d'autres pour alléger les souffrances humaines.

L'effondrement de l'autorité de l'État et les effets néfastes des changements climatiques aggravent une situation déjà catastrophique. L'Allemagne continuera d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Comme le désarmement et la non-prolifération nucléaire, ainsi que la protection des droits de l'homme, la lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de la diplomatie préventive. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de paix ouverte sur l'avenir.

D'ici à la fin de l'année, notre planète comptera plus de 7 milliards d'habitants. Dans le monde qui est le nôtre, l'Allemagne place ses espoirs dans une Organisation des Nations Unies forte qui serve de cadre à l'élaboration de consensus politiques, soit la source de règles empreintes de légitimité internationale, et joue un rôle dans les régions en crise du monde. La Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme donnent à plus de personnes que jamais les orientations et l'inspiration nécessaires pour s'efforcer d'édifier un ordre mondial fondé sur la coopération et une communauté mondiale plus équitable.

L'ONU doit toutefois s'adapter à notre monde en changement perpétuel. C'est à cette seule condition que les décisions prises ici gagneront en force politique, en efficacité et en acceptation. De nouveaux centres de pouvoir font leur apparition dans la politique mondiale. Leur dynamisme économique les a incités à exiger une participation politique. À sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale s'est penchée sur la question de la réforme de l'ONU, mais aucun progrès réel n'a été réalisé à ce jour. Nous notons avec satisfaction que le nouveau Président a l'intention de défendre personnellement cette réforme. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'appuyer.

Il y a eu 38 ans en septembre, deux États allemands ont été admis à l'ONU. À cette époque, mon prédécesseur, Walter Scheel, a déclaré devant l'Assemblée :

« La République fédérale allemande sera toujours là quand il sera question de coopération internationale, de préservation de la paix et de protection des droits de l'homme. S'il est quelque chose que nous avons appris de notre amère expérience, c'est celle-ci : l'homme est la mesure de toute chose. »

L'homme est la mesure de toute chose. L'Allemagne demeure attachée à ce principe.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yousef Bin Al-Alawi Bin Abdulla, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

M. Abdulla (Oman) (*parle en arabe*) : Nous avons le plaisir de féliciter sincèrement et chaleureusement M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, ainsi que son pays frère, le Qatar, avec qui nous partageons de profondes relations fraternelles. Nous sommes convaincus que son expérience diplomatique, particulièrement dans le domaine de la diplomatie multilatérale, contribuera dans une large mesure au succès de cette session. Nous souhaitons également exprimer nos remerciements à son prédécesseur, M. Joseph Deiss, de Suisse, pour le succès des efforts déployés dans la conduite de la session précédente. Nous félicitons également le Secrétaire général Ban Ki-moon de la confiance que la communauté internationale lui a de nouveau accordée, comme en atteste sa nomination pour un second mandat à ce poste, afin qu'il puisse poursuivre ses efforts pour redynamiser le rôle de l'Organisation des Nations Unies et développer encore davantage ses activités.

Tous les ans, lorsque nous nous adressons à l'Assemblée du haut de cette tribune, nous commençons par faire référence au problème du peuple palestinien. La communauté internationale s'est employée à encourager les négociations entre l'Autorité nationale palestinienne et le Gouvernement israélien, la Puissance occupante. Malheureusement, la situation est au point mort. C'est pourquoi la communauté internationale, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, devraient agir pour assumer la responsabilité qui leur incombe de trouver une solution juste et complète. Nous sommes convaincus que la création d'un État palestinien sur la base des frontières du 4 juin 1967 et la reconnaissance de cet État en tant que Membre de l'Organisation aboutiront incontestablement à de sérieuses négociations visant à atteindre une solution juste, durable et complète du conflit arabo-israélien.

La Somalie, pays frère, a été victime d'une guerre civile qui dure depuis des décennies et dont l'origine est un leadership faible qui n'a pas réussi à parvenir à un consensus politique pour mettre fin à cette guerre

abominable. Nous sommes convaincus que, pour arracher au peuple somalien à la triple menace que représentent la pauvreté, l'ignorance et la famine, le temps est venu pour l'Organisation des Nations Unies d'intensifier ses efforts, en coopération avec les organisations régionales, dont la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en vue d'élaborer un plan qui apportera la paix en Somalie. Nous voudrions aussi souligner l'importance d'accroître l'action humanitaire pour les millions de réfugiés et personnes déplacées somaliens. Nous sommes persuadés que les voisins de la Somalie partagent notre avis quant à la nécessité d'apporter des solutions politiques à la crise chronique dont souffre ce pays. Nous souhaitons également redire au Secrétaire général que nous sommes totalement prêts à soutenir les efforts de l'Organisation des Nations Unies à cet égard.

Le 26 janvier 2011, mon pays a présenté son rapport périodique au Conseil des droits de l'homme, à Genève, dans le cadre du mécanisme de l'examen périodique des rapports des États. Nous, dans le Sultanat d'Oman, sommes satisfaits d'avoir parcouru un long chemin, à tous les niveaux, en matière de protection des droits de l'homme. Nous y voyons un engagement spirituel et national visant à instaurer la justice, et qui soutient également la dimension d'une culture mondiale de la protection des droits de l'homme.

Notre monde contemporain assiste à de profonds changements dans la composition démographique de ses peuples, puisque les jeunes représentent aujourd'hui la majorité de la population mondiale. Étant donné qu'ils représentent le groupe le plus ambitieux, capable de définir l'avenir, la communauté internationale devrait prendre cette réalité en considération dans l'élaboration de tous ses plans ayant trait aux domaines économique, de l'éducation et du développement durable.

Comme notre région est elle-même en train de connaître ces changements profonds, nous, comme le reste du monde, sommes persuadés que les aspirations des jeunes à un monde meilleur et plus sûr, ainsi qu'à des moyens de subsistance décents, se sont imposées et devraient être acceptées et saluées par tous les gouvernements. Pour notre part, au Sultanat d'Oman, et conformément aux instructions données par S. M. le Sultan Qabous bin Saïd, tous nos plans sociaux et économiques nationaux reposent sur l'autonomisation

des jeunes pour qu'ils mettent au maximum à profit leur capacité potentielle de bénéficier de la technologie et de parvenir à une société caractérisée par la prospérité et la croissance durable.

Le monde d'aujourd'hui se heurte à de nombreuses crises qui imposent à la communauté internationale d'œuvrer de concert pour créer les conditions favorables propices à la découverte de solutions. Le monde est peut-être sur le point de connaître une vaste crise alimentaire, et nombreux sont ceux qui vivent dans la peur de manquer de nourriture. Des efforts doivent donc être déployés au niveau international pour accroître la production en étendant les surfaces mises en culture et en utilisant des techniques de pointe pour augmenter les rendements et lutter contre la désertification dans les zones vulnérables.

La crise financière mondiale qui persiste nous contraint de repenser collectivement les principes sur lesquels reposent l'investissement et le commerce international, afin de parvenir à des solutions appropriées visant à réduire les répercussions négatives de la crise sur les pays et sociétés, particulièrement dans le monde en développement.

Un autre problème auquel nous devons faire face est celui des phénomènes mondiaux comme les ouragans, les tremblements de terre et le taux élevé de pollution environnementale, qui débouchent tous sur d'importantes pertes économiques et humaines. Nous croyons fermement que tous les pays, particulièrement les grands pays industrialisés, devraient s'unir pour trouver une solution visant à réduire la pollution industrielle et environnementale et les émissions de gaz à effet de serre par l'emploi de technologies modernes dans ces domaines.

Pour terminer, nous espérons que tous les pays saisiront l'occasion offerte par la présente session pour prendre des mesures pragmatiques sur toutes ces questions qui font l'objet de délibérations. Nous espérons que la session connaîtra un plein succès.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Walid Al-Moualem, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

M. Al-Moualem (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je lui

présente tous mes vœux de réussite dans ses initiatives visant à promouvoir les intérêts de notre Organisation internationale. Je rends aussi hommage à son prédécesseur, M. Joseph Deiss, et lui exprime nos remerciements et notre gratitude pour l'excellente manière dont il a assumé la présidence de l'Assemblée générale l'année dernière.

Il est tout à fait naturel que je commence en parlant de la situation actuelle en Syrie, de notre position à ce sujet, des circonstances qui l'entourent et des événements qui sont en train de se produire à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays. Il ne fait aucun doute que les positions et les situations des États sont régies par leurs réalités géopolitiques, les problèmes y afférents et les exigences qui en découlent. En même temps, ces États sont influencés par les répercussions qu'ils devront subir et le prix qu'ils devront payer – faible ou élevé –, suite aux positions qu'ils adoptent sur ces problèmes.

La République arabe syrienne est située au cœur de la région du Moyen-Orient. Grâce à sa position géographique, la Syrie a joué un rôle important dans la politique et l'équilibre du monde arabe et de la région dans son ensemble. Pendant des décennies, la Syrie s'est heurtée à des grands défis et difficultés, en s'opposant fermement aux tentatives visant à limiter son rôle et son influence et à la détourner de la voie qu'elle s'est tracée au niveau national. Ce n'est un secret pour personne que la Syrie a toujours défendu fermement sa souveraineté nationale et son indépendance dans ses décisions nationales – position qui a toujours été un pilier fondamental de la politique étrangère syrienne.

La Syrie n'a épargné aucun effort pour appuyer la lutte légitime du peuple palestinien et pour défendre les mouvements de résistance. La Syrie a toujours défendu son droit inaliénable à libérer tout le Golan syrien occupé, jusqu'à la ligne du 4 juin 1967. En même temps, la Syrie a tendu une main amicale à tous les États et fondé ses relations internationales sur le respect mutuel et les intérêts mutuels. En usant de son influence, la Syrie a promu l'élément central de ses priorités nationales, à savoir la question du Moyen-Orient, et formulé des politiques y relatives, en vue de libérer le territoire et de rétablir les droits du peuple.

La Syrie a été entraînée dans un autre conflit après l'occupation de l'Iraq. Elle a dû choisir entre subir un siège politique et l'isolement, ou se plier aux exigences formulées. Une fois de plus, la Syrie a tout

mis en œuvre pour faire échouer cette politique, en dépit du prix exorbitant qu'elle a dû payer, aux dépens de ses priorités et de ses intérêts nationaux. Nous sommes sortis de ce combat plus forts, ayant réussi à préserver l'indépendance de nos décisions et à sauvegarder nos priorités nationales.

Le problème auquel la Syrie se heurte aujourd'hui a deux dimensions. D'une part, le pays a besoin d'une réforme politique, économique et sociale fondée sur les aspirations du peuple. Le Président Bachar Al-Assad a déjà déclaré que ces réformes étaient nécessaires et que le moment était venu de les mettre en œuvre. Il a exprimé son vif souhait de les mettre en œuvre. Cependant, suite aux circonstances politiques auxquelles j'ai déjà fait brièvement référence, il a fallu reléguer au second plan ces revendications internes – aussi importantes soient-elles – face à d'autres priorités. Notre première priorité a été de faire face aux pressions extérieures qui ont parfois pris la forme de complots flagrants.

D'autre part, les revendications et les besoins du peuple ont été manipulés pour servir des objectifs qui n'ont rien à voir avec les intérêts du peuple syrien et les souhaits qu'il a exprimés. Ces revendications ont servi de tremplin à des groupes armés pour semer la discorde et saboter notre sécurité, servant éventuellement de nouveau prétexte à une intervention étrangère.

La Syrie a assumé sa responsabilité de protéger ses citoyens par le biais de mesures visant à assurer la sûreté et la stabilité. Elle demeure vigilante face au danger d'une intervention étrangère, qui prend une forme différente au fil des jours. Même si nous nous opposons à cette intervention, il n'en reste pas moins que nous nous soucions des revendications populaires, qui avaient été déjà prises en compte avant les récents événements. À notre avis, ces réformes s'imposent et le moment est venu de les mettre en œuvre. Par ailleurs, il a déjà été satisfait à de nombreux éléments de ces réformes. Il s'agit d'un processus qui se poursuivra par le biais du dialogue national et dans le contexte de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance nationales.

À ce stade, pour faire plus de lumière sur la situation, je voudrais rappeler la déclaration faite par le Président Al-Assad le 20 juin. Dans cette déclaration, le Président a annoncé de nombreuses mesures de réforme dans le cadre de nouvelles lois : la loi sur les partis politiques garantissant le pluralisme politique; la

loi sur l'information pour jeter les bases d'une presse libre et indépendante; la loi sur les élections parlementaires et la loi sur l'administration locale. Les mesures de réforme proposées devaient être mises en œuvre après un examen approfondi de la Constitution syrienne. Cet examen supprimerait certaines dispositions de la Constitution pour autoriser le pluralisme politique et les pratiques démocratiques. Il pourrait même conduire à l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui garantirait tout cela.

La Constitution est le support irremplaçable de la vie politique, économique et sociale de tous les États. Il ne fait aucun doute que ces mesures de réforme vont répondre aux revendications et aux besoins du peuple. En outre, le Président a laissé la voie ouverte à d'autres idées et propositions sur la réforme en général. Dans l'entretien télévisé qui a suivi, le Président a annoncé qu'un calendrier avait été fixé pour trouver un accord sur les réformes proposées et les mettre en œuvre en six mois au plus. Il s'agit d'une position extrêmement importante qui exige un dialogue national sérieux et approfondi pour mettre en place les mécanismes nécessaires et aboutir aux résultats escomptés.

Un dialogue global a été lancé il y a quelques semaines dans les différents gouvernorats de la Syrie. Des représentants de divers secteurs de la société syrienne, y compris des personnalités de l'opposition, participent à ce processus pour examiner les éléments politiques, économiques et sociaux de l'ensemble de réformes proposé.

Nous déplorons vivement le gonflement des activités motivées de l'étranger et menées par des groupes armés en Syrie, qui n'ont pas perdu de leur force mais ont plutôt continué d'accroître leur élan. C'est là l'autre aspect du problème. Nous aurions aimé que les pays qui ont plaidé en faveur de la nécessité de réformes et du changement appuient la position officielle de la Syrie au lieu de choisir l'incitation et la provocation. En fait, plus nous avons avancé sur la voie de la stabilité et des réformes, plus l'incitation étrangère s'est intensifiée. La violence armée a pris de l'ampleur, en même temps que se sont multipliées les sanctions économiques. En imposant des sanctions à l'économie syrienne, les États-Unis et l'Union européenne ont mis en péril les intérêts et les besoins quotidiens du peuple syrien.

Ces actions sont en contradiction avec ceux qui se disent préoccupés quant aux intérêts, à la sécurité et aux droits du peuple syrien. De plus, elles sont

contraires aux principes fondamentaux des droits de l'homme qu'invoquent ces États pour justifier leur ingérence dans nos affaires intérieures. Il faut rappeler qu'il est dit dans la Charte de notre organisation qu'«Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État».

La Syrie a été pour notre région un modèle de coexistence pacifique entre les différents segments de sa population, un modèle qui mérite d'être imité. La Syrie a choisi le sécularisme afin de promouvoir l'unité nationale compte tenu de la diversité ethnique et religieuse de la région dont elle fait partie, une région qui est le berceau des religions divines et le lieu de naissance de la civilisation humaine.

Toute analyse objective et réaliste des événements survenus en Syrie et dans les pays voisins montrera clairement que l'un des buts de la campagne injuste dirigée aujourd'hui contre la Syrie est de s'attaquer à ce modèle de coexistence, qui fait la fierté de notre peuple. Comment expliquer autrement les provocations des médias et le financement et l'armement des extrémistes? Quel est l'objectif recherché si ce n'est celui de provoquer un désordre total qui démembrerait la Syrie et aurait des répercussions négatives sur ses voisins? À quoi d'autre peuvent servir de telles actions si ce n'est à étendre l'hégémonie occidentale dans les pays de la Méditerranée et à servir les intérêts expansionnistes d'Israël?

J'assure l'Assemblée que notre peuple est déterminé à rejeter toutes formes d'interventions étrangères dans ses affaires intérieures. Nous continuerons à rechercher la sécurité et la stabilité et à mettre en œuvre un programme intégral de réforme au travers d'un dialogue national afin de faire en quelques mois de la Syrie un modèle de pluralisme politique et une oasis de coexistence pacifique entre les différentes composantes de sa population.

Depuis cette tribune, j'appelle les États qui ont pris part à cette campagne injuste contre la Syrie à revoir leur position. Je le leur dis : «Notre peuple ne les laissera pas mettre en œuvre leurs plans et les déjouera».

Je me dois aussi de remercier les pays qui ont soutenu notre peuple dans cette crise, empêchant qu'on nuise à ses intérêts et l'encourageant à défendre ses aspirations.

Pendant de nombreuses années, la communauté internationale a considéré la solution de deux États comme la base de la paix entre Israéliens et Palestiniens. Les négociations entre les deux parties ont duré des années mais n'ont pas abouti à un règlement de la question en raison des positions et des mesures bien connues d'Israël. C'est pourquoi la demande faite par la communauté internationale de la reconnaissance d'un État palestinien sur les territoires palestiniens occupés en 1967, ayant Jérusalem pour capitale, est légitime. C'est un pas positif vers le rétablissement de tous les droits des Palestiniens. La Syrie appelle la communauté internationale à appuyer cette demande. Nous condamnons également le blocus israélien contre Gaza et demandons à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et de forcer Israël à lever ce blocus.

Notre position – faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires – est connue depuis longtemps. Nous continuons de réclamer que pression soit faite sur Israël pour qu'il mette en œuvre les résolutions internationales l'appelant à adhérer au

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à soumettre ses installations nucléaires au régime de garanties généralisées de l'AIEA. Cette mesure est d'une importance capitale pour la sécurité et la stabilité de notre région. Dans le même temps, nous rappelons que tous les États ont le droit d'acquérir des technologies nucléaires à des fins pacifiques, droit garanti par le TNP.

Nous réitérons avec force notre appel en faveur de la levée de l'embargo qui pèse sur Cuba depuis des décennies.

Nous aspirons tous à un monde plus juste et plus sûr. Cette organisation internationale a, à cet égard, un rôle majeur à jouer. Elle peut mieux le jouer si certains puissants États cessent de faire avancer leur propre ordre du jour. Néanmoins, nous continuons d'espérer que, par l'entremise de cette organisation, la communauté internationale sera à même de suivre la bonne voie afin d'instaurer le monde meilleur auquel nos peuples aspirent.

La séance est levée à 14 h 40.